

**UNIVERSITE PAUL VALERY  
Montpellier III**

Arts-Lettres-Langues  
Sciences Humaines et Sociales

**UFR 3**

***LA SACRALISATION DU TRAVAIL***

***HISTOIRE DU COMPAGNONNAGE***

**L'Union Compagnonnique de 1889 à nos jours**

Mémoire Maîtrise A.E.S  
Présenté par Jean-Luc LAMBERT

Sous la direction du  
Professeur Geneviève GAVIGNAUD FONTAINE

**Septembre 1993**

**Je tiens à remercier les Compagnons que j'ai interviewé et plus particulièrement M.Philippe Bot, Compagnon chargé des cours et des relations publiques à l'Union Compagnonnique, pour l'aide qu'ils m'ont apportée.**

**Je remercie également le Professeur Geneviève Gavignaud Fontaine qui a bien voulu diriger mes travaux.**

## TABLE DES MATIERES

	Page
<b>INTRODUCTION</b>	7
<b>PREMIERE PARTIE :</b>	
LE TRAVAIL DANS SA DIMENSION SUPERIEURE	13
<b>Chapitre premier :</b> Le travail dans cinq époques historiques	13
1. Préhistoire	13
2. Antiquité	17
3. Moyen Age	26
4. Epoque Moderne	33
5. Epoque Contemporaine	36
<b>Chapitre II :</b> Théories du sacré	45
1. Quelques définitions du mot "sacré"	45
2. L'expérience du sacré	47
3. Espace sacré, l'exemple des cathédrales	49
4. Désacralisation et avenir du sacré	52
<b>DEUXIEME PARTIE : EXEMPLE DE SACRALISATION DU TRAVAIL</b>	57
<b>Chapitre premier :</b> le Compagnonnage	57
1. Compagnon	57
2. Naissance du Compagnonnage	57
3. L'origine légendaire du Compagnonnage	60
4. L'art de construire des hommes (un repère historique)	
5. Le Compagnonnage du Moyen Age à nos jours	
6. Syndicalisme et Compagnonnage	
<b>Chapitre II :</b> l'Union Compagnonnique de 1889 à nos jours	
1. Les motifs qui ont donné naissance à l'Union Compagnonnique	
2. La naissance de l'Union Compagnonnique et principales étapes jusqu'à nos jours.	
3. L'esprit de l'Union Compagnonnique	
4. Le métier	
5. Histoire d'un métier : la cuisine	
6. Témoignages	
<b>TROISIEME PARTIE :</b>	
LA SACRALISATION DU TRAVAIL EN CAUSE AU XX <sup>e</sup> SIECLE	

## **Chapitre premier** : état du travail dans notre société

### **Chapitre II** : Le chômage

1. Définition du Chômage
2. L'évolution du Chômage
3. Les théories économiques confrontées au chômage
4. Les causes du Chômage

### **Chapitre III** : Le travail remis en cause

### **Chapitre IV** : Des solutions

1. Le partage du travail
2. Revenu Minimum Garanti
3. "Quête du sens" selon André Gorz

## **CONCLUSION**

## **ANNEXES**

1. Petit vocabulaire compagnonnique
2. Petite chronologie du Compagnonnage.
3. Guildes et Corporations.
4. Extraits du rituel de réception de l'Union Compagnonnique
5. Les Saints Patrons
6. Agricul Perdiguier
7. La Mère
8. Lettre de course
9. Illustration du génie du Compagnonnage
10. Chefs d'oeuvres
11. Brevet de compagnon initié
12. "La carpe au feu de bois"
13. Le Tour de France
14. Direction Générale de l'Union Compagnonnique
15. Grilles d'interviews

## **BIBLIOGRAPHIE**

## INTRODUCTION

Bien souvent, l'histoire du travail et des travailleurs, des temps préhistoriques jusqu'à nos jours, fait apparaître les seuls aspects négatifs du travail. Celui-ci est vécu par les hommes comme une malédiction. Il est source de peine.

Si on regarde de près l'étymologie même du mot travail, on comprend pourquoi il en est ainsi : travailler ou tripaliare signifiait torturer avec un tripalium. Le travailleur est ici celui qui fait souffrir (le bourreau). On trouve encore de nombreux emplois dérivés de ce sens : battre, blesser, molester, tourmenter, endommager, dévaster...

Le judéo-christianisme est sans doute à l'origine de cette interprétation du mot travail : "tu gagneras ton pain à la sueur de ton front" dit l'ancien testament. En fait, le travail a son propre fétiche : le laboureur de Dieu doit féconder la nature, la contraindre à produire en réponse à la malédiction (source de peine).

Si depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, le mot travail commence à prendre l'acception que nous lui connaissons aujourd'hui, où l'on reconnaît la valeur sociale du travail, il apparaît toujours, sous toile de fond, encore comme une malédiction : besogner, bosser, gratter, marnier, boulonner, bûcher, turbiner...L'homme travaille plus ou moins par contrainte. Mais il sait que sans travail à vocation économique, sans bulletin de salaire, il n'a pas d'existence sociale. En fait, l'homme se structure à partir du travail.

Mais, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, le travail se fait rare. En France, plus de trois millions de chômeurs recherchent désespérément un travail. On se pose alors la question : le travail est-il toujours un principe fondamental dans notre société ? L'homme peut-il avoir une existence digne de ce nom sans travailler ? Plusieurs réponses se croisent. Certains pensent que nous sommes en pleine mutation du salariat et du plein emploi. Nos systèmes productifs peuvent produire plus, avec moins de travail humain. Alors, on imagine que l'on pourrait créer un Revenu Minimum Garanti, permettant à l'homme d'avoir un revenu sans travailler. Ainsi, la raison économique retrouverait "sa place subalterne au service d'une société poursuivant l'émancipation et le libre épanouissement des personnes". Mais peut-on s'épanouir sans travailler ?

Travailler non pas forcément dans le sens de moyen de subsistance, mais dans le sens de fournir un effort. Le travail comme acte de volonté.

Un mouvement de travailleur méconnu, ou mal connu, pense que l'homme ne peut pas se passer du travail. Il voit en lui, une source de joie, d'épanouissement et d'accomplissement. Il s'agit du COMPAGNONNAGE.

Le compagnonnage pense que l'homme a besoin d'une transcendance. Il considère que l'activité ouvrière depuis les origines est inséparable du "sacré". Le travail est le moyen de transcendance. Il permet de passer d'une forme de réalité à une autre, de passer du visible à l'invisible. L'activité manuelle est donc sacralisée.

Le sacré fait partie de la culture ouvrière parce qu'il est l'expression même de l'identité humaine. Le compagnon en construisant des cathédrales construit en fait sa propre personnalité. Pour cela, il unit la main à la pensée.

Empruntant les rites, le langage, le symbolisme et le patrimoine religieux et chevaleresque de l'occident, le compagnonnage interprète les textes bibliques de façon différente de celle faite par bon nombre d'historiens, qui voient dans la religion l'origine du couple malédiction-travail (travail source de peine). Pour ce mouvement, le travail est source de joie.

Si l'homme ne peut pas se passer de travailler, peut-il encore inscrire ses activités dans un espace sacré ? La sacralisation du travail peut-elle encore exister ? Le compagnonnage peut-il vraiment en cette fin de XX<sup>e</sup> siècle être vivant, novateur et inventif ? Peut-il survivre aux mutations de notre société ?

Pour avoir des éléments de réponses les plus fiables possible à l'ensemble de ces questions, j'ai articulé mon propos autour de trois parties.

Dans la première partie (Le travail dans sa dimension supérieure), je me suis efforcé de montrer d'abord, la place du travail dans les différentes époques historiques, jusqu'à nos jours. Si je me réfère à d'autres pays, d'autres civilisations, d'autres sociétés au cours du chapitre premier, je limite volontairement mon propos sur la période contemporaine à la France.

Ensuite, j'expose la notion même de sacré : qu'entendons nous par "sacré" ? Qu'est ce que l'expérience du sacré, le sacré est-il indispensable à notre civilisation... Cette vision globale du travail et du sacré nous permettra de mieux cerner les enjeux de la sacralisation du travail à travers un exemple concret : le Compagnonnage.

Traité dans la deuxième partie, l'exemple de sacralisation du travail se décompose en deux chapitres.

Le premier a trait à l'histoire du compagnonnage d'hier à aujourd'hui. Pour un non initié, il est difficile de se repérer dans le monde du compagnonnage. Déchiffrer, décoder, décrypter la philosophie de cette école est une tâche ardue. La tradition compagnonnique étant une tradition essentiellement orale, les sources écrites sûres sont rares. Les divers travaux écrits relatifs à l'histoire du compagnonnage que l'on trouve sur le marché sont pour la plupart écrits par des profanes (comme moi !). Et aux yeux des instances officielles du compagnonnage, ces sources sont rarement fiables. J'ai donc rencontré durant les premiers pas de ma recherche une difficulté majeure : repérer d'une part, les principaux éléments historiques du compagnonnage qui sont reconnus comme étant exacts par les compagnons eux même, et d'autre part, retracer une partie de l'histoire qui m'a semblé fiable, mais que les compagnons, pour diverses raisons, ne souhaitent pas développer. Je me suis donc efforcé de faire une synthèse de l'histoire du compagnonnage d'hier à aujourd'hui. Bien que je sois conscient que cette partie soit peut-être trop longue, il m'est donc apparu indispensable, pour une meilleure compréhension du sujet traité, d'intégrer cette synthèse dans le mémoire.

Le chapitre II a trait à une étude spécifique de l'histoire d'un des mouvements compagnonniques actuels : l'Union Compagnonnique de 1889 à nos jours.

Pourquoi ai-je-choisi plutôt cette organisation qu'une autre ?

J'évoquerai trois raisons essentielles.

La première : à ma connaissance, l'histoire de l'Union compagnonnique n'a pas encore été traitée.

La deuxième raison : le compagnonnage est souvent perçu par l'opinion publique comme une mouvance à caractère religieux.

De là, certains n'hésitent pas à faire un amalgame. Ainsi, ils situent le compagnonnage politiquement à "droite". Ils résument l'esprit du compagnonnage par la devise "Famille, Patrie, Travail".

L'histoire du compagnonnage est trop complexe pour cataloguer sa mouvance dans un seul courant politique et/ou religieux. L'organisation de l'Union Compagnonnique m'est apparue très laïque et démocratique. Bien que n'ayant pas d'a priori sur les autres organisations compagnonniques, j'ai préféré choisir l'Union Compagnonnique pour démontrer que le compagnonnage bien qu'ayant un idéal commun (l'amour du travail) se diversifie dans ses courants.

Troisième raison : il est difficile de pénétrer le monde compagnonnique quand on est un "profane". Les compagnons, bien que très ouverts, se méfient des gens de l'extérieur qui se permettent de parler de leur histoire. Or, j'ai eu l'opportunité et la chance de rencontrer un compagnon occupant des responsabilités au sein de l'Union Compagnonnique. Ce compagnon m'a ouvert une porte afin que je puisse mener à bien mon travail. Je sais maintenant, par expérience, qu'il faut du temps pour que les compagnons vous fassent confiance. Cette confiance, je l'ai obtenue auprès de ce compagnon et d'autres par la suite. Vu le délai qui m'était imparti pour conclure ce mémoire, je ne pouvais pas, malgré ma motivation, mettre en place des stratégies pour rencontrer des membres d'autres organisations compagnonniques.

Pour reconstruire l'histoire de l'Union Compagnonnique, j'ai été confronté à un problème lié au manque de documents écrits fiables. Ceux qui le sont, comme des documents d'archives sont difficilement traitables. Mais n'ayant à ma disposition (de façon ponctuelle) que ces supports écrits, je me suis efforcé, en complétant les données par des informations orales au cours de divers entretiens avec les compagnons, d'en tirer la meilleure substance pour retracer clairement cette histoire. Certains documents que j'ai retranscrit textuellement, n'ont jamais été diffusés de la sorte. Je l'ai fait avec le consentement de l'Union Compagnonnique.

Dans la troisième partie (la sacralisation du travail en cause au XX<sup>e</sup> siècle), j'ai fait un tour d'horizon sur l'Etat du travail dans notre société. A partir du signe de mutation le plus flagrant : le chômage.

Essayant de voir en quoi le travail est remis en cause, j'ai retracé les principales solutions plausibles pour sortir de la crise (partage du travail, Revenu Minimum Garanti, "Quête de sens" selon Gorz). Ayant des éléments de compréhension supplémentaires et complémentaires, j'ai pu dégager une réflexion sur l'avenir de la sacralisation du travail, du compagnonnage.

Vu l'état du travail dans notre société, l'appréhender sous l'angle de la sacralisation, peut à priori paraître dérisoire. L'homme moderne n'a-t-il pas désacralisé le monde ? Alors pourquoi traiter le sujet de la sorte ?

" Parce que la mutation à laquelle nous assistons, montre que l'homme, quelles que soient ses convictions, a besoin de donner un sens à sa vie qui aille au-delà du temporel. Il a besoin, me semble-t-il, d'une transcendance, quelle que soit sa forme. Le sacré semble constituer une "dimension inaliénable de l'être humain". Aujourd'hui, les événements, la logique destructrice de "l'argent roi", poussent l'homme à resacraliser son monde. Et la sacralisation du travail a peut-être un rôle à jouer dans les jours qui arrivent où la "raison économique retrouverait sa place subalterne au service d'une société poursuivant l'émancipation et le libre épanouissement des personnes".

## PREMIERE PARTIE : LE TRAVAIL DANS SA DIMENSION SUPERIEURE

### Chapitre premier : Le travail dans cinq époques historiques

#### 1. Préhistoire

Quels sont les moyens qui permettent d'identifier ce que pouvait être le travail à l'époque de la préhistoire? Sur quoi s'appuie-t-on pour remonter dans un passé aussi lointain?

Il semble que le moyen le plus fiable soit l'étude des outils découverts. C'est à dire l'étude de la technologie. En effet, cette étude permet de saisir les premiers actes proprement humains et de les suivre de siècle en siècle jusqu'à leur aboutissement au seuil des temps actuels. La connaissance que possède l'homme de la préhistoire se transmet oralement. Nulle trace directe de la culture du travail. Seuls les produits des techniques et de l'art permettent donc de remonter loin dans le temps. Et c'est plus spécialement l'étude de la matière, à partir de laquelle ils sont fabriqués, qui fournit les cadres dans lesquels on classe les connaissances : pierre éclatée ; pierre polie ; cuivre ; bronze ; fer. Ceci, joint à l'histoire des grands mouvements de peuples, permet d'avoir une représentation de ce que pouvait être le travail à l'époque de la préhistoire.

C'est ainsi que des fouilles ont révélé l'existence d'outils datant au moins de deux millions cent mille ans. Les débuts du travail humain aux temps préhistoriques paraissent donc remonter dans un passé lointain.

Fortement influencé par les changements climatiques et menacé par un environnement hostile, l'homme préhistorique conçoit et crée des outils et des armes dans la seule fin de subvenir à ses besoins vitaux et de se défendre des diverses agressions.

Pour survivre, l'homme préhistorique a besoin de se nourrir. Il cueille des fruits sauvages, ramasse des végétaux. Il pêche et il chasse. Pour tuer des animaux, il utilise tout d'abord des galets cassés, à bord tranchant, qu'il trouve sur le sol ; puis, peu à peu, il les taille lui même. Ce sont ses premiers outils, ses premières armes qu'il ne cessera d'améliorer. Sous l'ère paléolithique, l'homme de Neandertal taille de mieux en mieux la pierre. Le silex taillé par percussion devient le "biface", outil servant vraisemblablement à couper et à trancher. " Le biface "travaillé" surtout par la pointe inférieure, toujours très soigné, et par les côtés, plus ou moins tranchants. Etait-il toujours tenu à la main ? D'aucuns le pensent, suggérant que l'homme pouvait enduire le talon de la pierre avec la résine, pour se protéger la main et pour l'empêcher de glisser. Mais d'autres se demandent s'il n'eut pas quelquefois un manche, fixé avec des liens comme de nos jours, chez certaines peuplades primitives" (1) .

Le perfectionnement des outils entraîne-t-il des changements sur la valeur travail ? Probablement. Chaque individu apporte dans la création des outils et dans leur utilisation, sa compétence : " On a parfois l'impression de se trouver en présence de véritables ateliers, fondés sur une ébauche de spécialisation et donnant lieu à des échanges sur une grande distance.

A Saint-Acheul, près d'Amiens, en 1905, on découvre ainsi un atelier contenant encore une masse considérable d'éclats et d'instruments divers servant à la fabrication ou bien en résultant. Trois opérations successives semblent pouvoir être distinguées : la percussion, qui fournit la pierre qu'on va utiliser, la retaille qui en précise la forme, la retouche qui avive et précise les arêtes et la pointe..." (2). On devine ici les prémisses de la division du travail.

"L'homme de cette époque *paléolithique* ne sait ni cultiver, ni domestiquer les animaux, ni confectionner des étoffes, ni, sans doute, fabriquer des vases" (3).

Il faut attendre le début de l'ère du Mésolithique pour que l'homme domestique des animaux (chien...), découvre l'agriculture et l'art de la poterie. On voit apparaître de façon effective, la division du travail. La femme recherche les plantes comestibles (céréales sauvages, plantes aquatiques...) et l'homme chasse. La localisation des matières premières donne vraisemblablement naissance au commerce et au trafic. Jusqu'ici, le schéma du travail se limite à la survie de l'espèce.

C'est la révolution du néolithique qui entraîne de grands changements. On distingue différentes civilisations. En Europe occidentale, la civilisation mégalithique comprend l'Espagne, la France, l'Angleterre, l'Irlande, la Suisse, une partie de l'Italie. Cette civilisation se caractérise par : dolmens, chambres funéraires de pierres assemblées en forme de table, tombes couloirs et plus tardivement tombeaux en coupole. Le centre est l'actuelle Bretagne, où l'on trouve également des menhirs disposés en rangées (de 200 à 1 500 m de long, Carnac) ou en cercle (Stonehenge, Angleterre). Plus tard, expansion de la civilisation : gobelets en forme de cloche renversée, venant d'Espagne, puis s'étendant vers l'Europe occidentale et centrale. Près de l'Ukraine, on trouve la civilisation de Tripoljé qui se caractérise par : longues maisons en angle droit ordonnées en cercle autour d'un espace central libre. On trouve aussi la civilisation de la poterie à bandeaux. Bandeaux gravés (spirales, méandres et chevrons) sur les récipients. On pourrait citer davantage de civilisations, mais ce n'est pas l'objet de l'étude. Retenons que ces civilisations entretiennent, grâce à un commerce actif et étendu, d'étroites relations. L'économie rurale se développe de plus en plus. On repère des nouveautés importantes, telle que la construction en briques, la pierre polie... On assiste à une transformation économique. Transformation qui donne naissance à une économie de production grâce, notamment, à l'union de l'élevage (pâtre) et de l'agriculture à la fin du néolithique lui-même. On retrouve la culture de céréales sauvages (blé, orge, millet), la domestication de moutons, de chèvres, de cochons. On voit apparaître les premiers signes d'urbanisation. Jérico (entre 8 000 et 6 000) en est un exemple. Cette ville entourée d'une muraille comprend des habitations rondes et des maisons en angle droit construites en briques séchées. L'intelligence de l'homme s'exprime de plus en plus. Il est plus habile, l'outil qui n'est que le prolongement de sa pensée se complexifie aussi. Les résultats sont à l'image de son degré d'évolution. Les sociétés sont plus complexes. L'homme arrive à satisfaire ses besoins vitaux et peut se consacrer davantage à la réflexion. Réflexion qui donnera le jour à l'Art. Au début, décoration de coquilles et de pierres ; plus tard, de métaux précieux et de pierres de valeur. On retrouve :

- des poteries artistiques en couleurs, faites au tour, ornées de motifs géométriques et de représentations abstraites et naturalistes d'hommes et d'animaux.
- des petites sculptures, des sceaux à empreinte...

L'homme utilise le cuivre, d'abord martelé, ensuite fondu. Il construit les premiers bâtiments sacrés (Eridou, Tepe Gaura et Ourouk). Les temples deviennent nombreux. Il crée les premières tablettes écrites (en argile). D'abord écriture figurative, puis des caractères représentant des mots et des sons. Apparaissent alors les grandes civilisations qui nous basculent de l'époque de la préhistoire vers l'époque de l'antiquité. Avant d'aborder cette époque historique, nous poserons une dernière question : le travail à l'époque de la préhistoire a-t-il une valeur sacrée ?

On a vu, jusqu'au début de la période mésolithique, que le travail consiste essentiellement à survivre. La chasse est alors le principal travail. Rien d'étonnant que les pratiques religieuses s'articulent alors autour de la sorcellerie cynégétique. Chasse (travail) et religion sont étroitement liées. Le travail est bel et bien sacralisé. Le bon chasseur (le bon travailleur) est vraisemblablement bien reconnu dans les sociétés primitives. Même à la période du néolithique où l'on assiste à une véritable révolution, le travail a une valeur sacrée. En effet, c'est la maîtrise de la terre qui préoccupe les hommes du néolithique. Les premiers progrès techniques sont en rapport direct avec elle ( bêche, houe, charrue...). Composés essentiellement de paysans, les hommes du néolithique développent une religion en rapport avec leurs préoccupations quotidiennes. C'est ainsi que l'on retrouve à côté des croyances à la survie, (peur du retour des morts ; crémation des cadavres) le culte de la fécondité. Ce culte est en rapport direct avec la terre. Cette dernière est comparée à une mère. " Elle est la vierge pénétrée par une bêche ou par la charrue, fécondée par la pluie ou par le sang, qui sont la semence du ciel. Universellement, la terre est une matrice qui conçoit les sources, les minerais, les métaux [...] elle donne et reprend la vie..." (4). L'attitude du paysan quand il travaille est sans doute proche de celle qu'il a quand il effectue son culte, car ce dernier est né à partir de son expérience professionnelle. La sacralisation du travail semble effective . L'homme d'alors n'est pas éloigné de ses outils. Ces derniers sont le prolongement direct de sa pensée, de son imagination. Vivant dans un temps sacré (voir chapitre deux sur la théorie du sacré), il vit sans doute le temps présent avec plus d'intensité que les hommes contemporains.

Ce n'est qu'avec le développement d'une aristocratie militaire et le développement de l'art et de l'écrit que la notion de l'homme au travail changera dans les mentalités. Ainsi, l'art militaire et celui de l'écrit sont des activités plus valorisées que celles du paysan. Avec l'avènement des grandes civilisations qui nous fait entrer dans l'époque de l'antiquité, le travail se différencie de plus en plus. On passe du labeur quotidien au travail séparé, et du travail séparé ( ex. Egypte) au travail déprécié (ex. Grèce). On assiste aux prémices de la division du travail telle qu'on la connaît aujourd'hui.

## **2. Antiquité**

Vers 3 000 ans avant Jésus-Christ, l'apparition de l'écriture marque la fin de la préhistoire au Proche-Orient, en Europe et en Asie. Ailleurs, en Afrique, en Amérique du Nord, en Australie, l'âge de la pierre polie dure encore, pendant des siècles, jusqu'à l'arrivée des Européens.

Pour avoir connaissance de ce qu'était le travail lors de l'époque historique qu'est l'Antiquité, il conviendrait d'analyser l'ensemble des grandes civilisations qui ont marqué cette période de l'histoire : l'Egypte ; Sumer ; Babylone ; l'Empire Perse ; les premières civilisations de l'Asie ;

Hébreux et Phéniciens ; Celtes et Scythes ; les Etrusques et la civilisation Romaine ; la Grèce... Chacune a apporté une part de connaissances et a participé à l'évolution du travail durant cette période historique. Mais l'objet de l'étude n'étant pas d'analyser de façon approfondie le travail à cette époque, je limiterai mon propos à l'examen de deux grandes civilisations qui me semblent bien refléter ce qu'était le travail en ce temps là : l'Egypte et la Grèce. Je me référerai également à la civilisation romaine quand j'aborderai l'esclavage.

#### a) L'Egypte

L'Egyptien semble bien maîtriser le travail de la terre. D'après la légende, c'est Osiris qui aurait enseigné aux paysans l'art de cultiver la terre. Il leur aurait fait connaître le blé, l'orge et la vigne. Ce qui donna donc le pain, la bière et le vin. Voyons ce pouvait être le travail de la terre à cette époque :

"Le rythme des travaux est commandé par le régime du Nil. Ce n'est pas en quatre, mais en trois saisons, que l'année agricole se répartit : celle de l'inondation qui dure quatre mois, celle du labour qui suit immédiatement le recul des eaux et des travaux de surveillance qui emplissent quatre ou cinq mois ; enfin, le temps des moissons où il faut, en hâte, rentrer le produit des récoltes avant que le vent ne les compromette. Dès la période thinite (de 3315 à 2895 av. J-C.) le Pharaon, établissant son pouvoir centralisé au-dessus des clans, dirige les travaux que nécessite l'irrigation, ordonnant le creusement de canaux ou la construction de digues protectrices. On sème d'abord ; on laboure ensuite. Dans la boue gluante, le semeur avance ; du village, il a apporté sur l'épaule un panier à deux anses ; arrivé au champ, il a accroché à son cou, par une corde assez longue pour que sa main puisse facilement y puiser, le grain, qu'il jette à la volée..."<sup>5</sup>. "Le travail du labour requiert les efforts de deux hommes ; l'un tient les mancherons ; au départ le corps droit, il n'en saisit qu'un et fait claquer le fouet qu'il pose ensuite. Puis il se plie et, les deux mains sur la charrue, il pèse de tout son corps. L'autre accompagne ou précède l'attelage, l'encourageant du geste et de la voix [...] . Quand la charrue a passé, l'homme complète son travail en recourant à la pioche[...], puis il lâche dans le champ un troupeau de moutons ou de porcs, dont le piétinement a tôt fait d'enfoncer les grains demeurés à la surface"<sup>6</sup>. Si l'on ne connaît pas grand chose sur la durée et les conditions du travail, ces descriptions de tâches qu'accomplissent les paysans, reflètent assez bien les progrès du travail de la terre. On retrouve également dans les vestiges de l'Egypte Antique, des peintures retraçant des scènes de vendanges et de moissons, qui montrent combien l'Egyptien avait acquis une maîtrise du sol. Les outils qu'il utilise sont relativement perfectionnés : fourches qui permettent de séparer la paille et le grain ; balayettes pour éliminer les impuretés ; écope pour lancer le grain en l'air ; cadre de bois et de corde pour tamiser le grain.... Il fait intervenir pour le gros du travail (battage...) des animaux. Le cheval est utilisé pour traîner les chars.

Les ânes, les bovins, les chèvres, les moutons, les porcs, les vaches et la volaille sont élevés sans difficulté. Ce ne sont que la chasse et la pêche qui ne semblent pas avoir beaucoup évolué depuis les temps préhistoriques. On chasse à l'arc, au lasso, au piège, au boomerang et au filet. On pêche à l'hameçon, au filet, à la ligne, à la nasse et au harpon.

Si le travail de la terre , de l'élevage, de la chasse et de la pêche sous l'Antique Egypte marque un progrès technique par rapport à la préhistoire, peut-on en dire autant de l'organisation du travail ? Sous l'Ancien Empire, les paysans sont attachés à la terre comme le seront les serfs du Moyen Age. Les ouvriers agricoles, groupés en équipes de cinq hommes, sont sous la direction d'un chef d'équipe qui manie le "bâton disciplinaire". Cette organisation du travail est certes plus efficace. Mais permet-elle au paysan, à l'homme de s'épanouir pleinement ?

L'ébauche de la division du travail dans les travaux de la terre est plus poussée dans les travaux industriels. Prenons pour exemple, l'organisation du travail dans les métiers tels que la boulangerie, la boucherie, le tissage, la tannerie, la maçonnerie, la menuiserie , ou encore la métallurgie.

- Dans les boulangeries, hommes et femmes se répartissent les tâches : des hommes écrasent le grain dans un mortier, en le martelant avec un pilon. Une fois les grains décortiqués, ils sont dans une auge de pierre. Les femmes les écrasent en les roulant sous un galet. Des cribleurs passent la farine au tamis et des femmes, aidées par des subalternes, préparent la pâte.

- Dans les boucheries, le travail comporte plusieurs opérations : "il faut d'abord renverser l'animal qu'on veut abattre ; on prend dans un noeud coulant sa patte gauche ; on le fait tomber et on lui ligote trois pattes, deux de devant, une de derrière. Les cornes à terre, la gorge en l'air, il est facile de le saigner ; puis on procède au dépeçage [...] l'outil essentiel du boucher est un couteau, à la fois pointu et tranchant, qu'il aiguise avec une pierre, analogue au "fusil" encore en usage. Un spécialiste contrôle la qualité de la viande..."<sup>7</sup>.

- Les ateliers de tissage fabriquent des étoffes qui s'égalent aux plus fins de nos tissus. Ces résultats sont l'oeuvre de maintes opérations.

- Les tanneurs créent également des chaussures de qualité, qui nécessitent des opérations complexes (préparation du cuir : étirer les peaux ; les tremper dans un pot d'huile, les faire sécher, les marteler, les assouplir, les rendre imperméables à l'eau...).

- La construction des fameuses pyramides (Khéops, Khéphren et Mykérinos) a nécessité une multitude d'opérations complexes. Interviennent sur le terrain, des maçons, des menuisiers, des métalliers...Leurs outils sont plus complexes, ils reflètent l'évolution de l'intelligence humaine. Ces pyramides sont de véritables témoignages de l'état du travail sous l'Antiquité. On devine aisément que pour réaliser de tels travaux, une multitude d'ouvriers, de chefs de chantiers, d'architectes...est nécessaire. Chacun doit avoir sa place sur le chantier. Une coordination, une discipline doivent donc s'imposer. C'est vraisemblablement en ce temps là que les premiers corps de métiers s'organisent, de même que les ouvriers. On retrouve des traces de révoltes vers 2100 avant J-C. ; des ouvriers attachés au service d'un temple, dans la nécropole de Thèbes, refusent de travailler. Ils revendiquent un salaire supérieur...On assiste aux premières grèves organisées. Mais ces dernières dégèrent en émeutes. Nous reviendrons sur ce point avec l'origine du compagnonnage. Retenons pour l'instant, que les artisans attachés à des domaines ,comme les paysans, sous l'Ancien Empire, deviennent libres avec l'avènement du nouvel Empire. Les artisans peuvent s'installer à leur compte. Dans les ateliers, l'organisation du travail s'articule souvent autour du Maître et de ses serviteurs libres.

A côté des métiers manuels que l'on vient de décrire, se trouve une classe d'intellectuels : les scribes. Formés dans des écoles annexées aux temples, leur formation dure en moyenne une dizaine d'années. Une fois l'apprentissage de la lecture et de l'écriture terminé, l'enseignement se diversifie. Ces scribes composent l'administration pharaonique.

On retrouve donc déjà sous l'Égypte Antique les trois secteurs utilisés par nos analystes contemporains : secteur primaire, avec les paysans et les pêcheurs ; secteur secondaire, avec la foule bigarrée des métiers que l'on a en partie décrits ; secteur tertiaire, avec les scribes. On peut noter aussi qu'il y a une distinction entre le travailleur qualifié et le manoeuvre qui l'aide. De plus, la division du travail est effective.

Est-ce que le travail est appréhendé sous le signe de la sacralité. Vu l'influence de la religion sur l'ensemble de la population, on est tenté de dire oui.

" Le soleil brille. Cela s'est vu. On n'a rien vu venir de tes mains. As-tu fait une gerbe? Ne t'arrêtes plus aujourd'hui pour boire avant d'avoir travailler", crie le surveillant <sup>8</sup>. La religion solaire guide les populations dans leur vie quotidienne, et plus spécialement au travail. Mais il faut relativiser l'approche du travail sacralisé en ce temps là. Ce n'est qu'une minorité d'individus (Maître artisan) qui pourra s'accomplir en partie par le travail : "L'apprenti ne perdait aucune parole, et le vieillard ne se lassait point de l'instruire. -Vois ce lit, ô Pois Chiche : un regard doit t'apprendre, sans l'essayer, s'il est équilibré ou boiteux[...]. Un meuble est beau s'il est utile[...].- Ce vieillard s'exprime selon sa conscience. L'utile correspond à la vie matérielle ; il est vrai que les proportions justes donnent stabilité et beauté ; cependant cette beauté ne dépend pas de leur utilité, mais de l'harmonie cosmique avec laquelle ces proportions sont en rapport[...]. L'Art pur commence avec l'inutile[...]. -L'ouvrier peut-il faire partie de l'élite ? - S'il a ce sens (recherche de la perfection), il l'exprimera selon sa nature : alors, il sera remarqué, puis éduqué en conséquence. C'est ce qui explique la multitude de nos chefs-d'oeuvre ; car pour ce faire, il n'eût pas suffi de quelques Maîtres pour les concevoir, si l'on n'avait pas suscité, en grand nombre, des artistes compréhensifs pour les exécuter" <sup>9</sup>. La conception du travail vue sous cet angle, se rapproche de celle du Compagnonnage. C'est à dire que ne peut avoir accès au chef d'oeuvre (l'accomplissement de l'individu) qu'une élite ouvrière. Le reste des ouvriers, c'est à dire une forte majorité, subit sans doute les mauvaises conditions de travail de cette époque. Mais le travail demeure encore une activité qui occupe l'essentiel de la vie des individus.

## b) La Grèce

Sous quelle forme le travail apparaît-il dans la Grèce Antique ? L'idée la plus répandue à ce sujet est que les Grecs méprisaient le travail manuel. Ce dernier étant exclusivement réservé aux esclaves. Les faits nous prouvent que ce n'est pas entièrement exact. Pour avoir une image plus proche de la réalité de ce qu'était le travail à cette époque, nous allons succinctement décrire le travail durant trois périodes :

- 2) période archaïque
- 3) période classique

### 1) Période Homérique

Durant cette période, on peut constater une première division du travail entre les deux sexes. Chacun d'eux assume les tâches qui lui sont propres. Les femmes s'occupent de l'intérieur. Elles ont à charge les travaux relatifs au foyer : alimentation, soins des enfants, ménage ... Les hommes s'occupent de l'extérieur. Ils ont à charge les travaux de la culture, de l'élevage, de la guerre...

A cette époque, il n'y a pas de mépris du travail manuel chez les classes les plus aisées. Dans les familles royales, on n'hésite pas à utiliser ses mains : "Nausicaa, fille du roi des Phéaciens, descend elle-même avec ses servantes, vers le lavoir proche de la mer. Eumée sait tailler des sandales et construire une étable à porcs ; son maître Ulysse a lui-même bâti sa demeure, façonnant les portes, taillant le lit, l'inscrutant d'or et d'argent. Si la nécessité l'y oblige, il sait aussi construire un navire, qui lui permet de fuir l'île de Calypso l'enchanteresse..."<sup>9</sup>. De même, le propriétaire d'un domaine participe aux travaux de la terre au même titre que ses journaliers et ses esclaves éventuels.

On retrouve durant cette période, en plus des paysans, des artisans spécialisés dans quelques métiers manuels. Ils travaillent le bois, le fer, le cuir, l'argile... Mais il faut distinguer ici les artisans qui travaillent pour le public (les Démiurges) d'une autre catégorie d'hommes (les Thètes), qui louent leur force de travail.

Cette période Homérique ne semble donc pas mépriser le travail manuel. De plus, comme nous le verrons en conclusion de cette partie, elle valorise, sacralise certaines tâches manuelles.

### 2) Période Archaïque (VII<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles av. J.C.).

Cette période marque un changement social. Artisans et paysans (désignés par le terme : Thètes) sont exclus des droits politiques. En raison des disettes fréquentes, une grande partie des paysans se prolétarise. Ruinés, un grand nombre de petits propriétaires est dans l'obligation de vendre ses terres. Ils glissent de la condition d'homme libre à la condition d'homme servile. Entre l'homme libre et l'esclave apparaît donc une nouvelle catégorie sociale : les serfs. Serfs au service des grands propriétaires.

Mais, simultanément, les artisans assurent contre les grands propriétaires le triomphe d'une démocratie relative. Les artisans semblent lutter contre l'aristocratie alors en place. Le travail manuel joue un rôle important dans l'organisation de la société. De plus, il ne semble pas distant de la religion. La sacralité du travail semble donc présente.

### 3) Période classique (Ve siècle IV<sup>e</sup> ?).

Durant cette période, l'économie fait un bond en avant. Elle dépasse le cadre familial. La ville est le centre de la vie économique. Les marchés sont l'occasion pour les paysans de vendre le surplus de leurs récoltes. Une quantité de biens, d'objets qu'ils fabriquaient eux mêmes sont disponibles à l'achat. Les artisans se multiplient. L'agora est le centre des transactions locales.

C'est durant cette période qu'apparaît pour la première fois l'ouvrier. C'est à dire l'homme en travail, qui produit pour vendre à d'autres membres de la cité (outils, ustensiles...). Cette division du travail est mise en valeur par Xénophon " On ne doit pas s'étonner de voir les ouvrages de quelques genres qu'ils soient, mieux travaillés dans les grandes villes que dans les petites. Dans les petites villes, le même ouvrier fabrique un lit, une porte, une charrue, une table et souvent il bâtit encore une maison[...]. Or, il est impossible que l'ouvrier qui s'occupe à tant de choses réussisse en toutes également. Au contraire, dans les grandes villes où une population nombreuse a les mêmes besoins, un seul métier nourrit un homme[...]. Un tel, fait la chaussure d'homme ; tel autre, celle de la femme;[...] . Dans la confection des tuniques, celui-ci est coupeur..."

Et c'est aussi durant cette période qu'apparaissent les premiers mépris pour la classe ouvrière. Je cite à nouveau Xénophon : "Les arts appelés mécaniques sont décriés et c'est avec raison que les gouvernements en font peu de cas. Ils minent le corps de ceux qui les exercent en les forçant à demeurer assis, à vivre dans l'ombre et parfois même à séjourner près du feu. Or, quand les corps sont efféminés, les âmes perdent bientôt toute leur énergie". En fait, le travail manuel ne laisse pas le temps de s'occuper de la vie politique et de se cultiver. Dans la République de Platon, on distingue trois catégories d'hommes : les sages ou philosophes qui contemplant et gouvernent ; les guerriers ou chevaliers qui honorent la cité et les artisans ou ouvriers qui, eux, obéissent. L'artisan se trouve au bas de l'échelle sociale. Toujours selon Platon, l'artisan ne peut, en raison de son état, participer à la vie de la cité : "Entre l'exercice d'une profession mécanique et le devoir des citoyens, il y a incompatibilité radicale".

Plutarque porte également un regard dédaigneux sur tous les travaux manuels, y compris l'artiste : "C'était de simples artisans et il en est d'eux comme des parfumeurs et des teinturiers, dont les produits font plaisir, mais qui n'en sont pas moins gens méprisables et vils."

Peut-on alors dans ces conditions, parler encore de sacralisation du travail ? Si l'on s'en réfère aux seuls artisans, la réponse est non. Non, parce que le travail reconnu à cette époque ne peut s'exprimer que par l'effort viril . Et on ne retrouve cet effort viril que dans l'agriculture et la guerre. Seules ces deux activités, ces deux travaux sont valorisés. Et par eux, on peut mener une vie religieuse au même titre que ceux qui s'occupent d'activités intellectuelles. Ces deux activités sont donc en opposition avec l'activité artisanale. Cette dernière "[...] contraint les ouvriers à une vie casanière, assis dans l'ombre de l'atelier ou toute la journée près du feu, amollit les corps et rend les âmes plus lâches..." <sup>10</sup>. La sacralité du travail s'exprime donc essentiellement par l'agriculture et la guerre. Pourquoi y-a-t-il une telle opposition entre le travail artisanal et le travail de la terre (je ne traite pas volontairement l'activité guerrière) ? L'activité artisanale appartient à une sphère où s'exerce une pensée déjà positive. L'agriculture reste au contraire intégrée à un système de représentation religieux. L'aspect technique du travail agricole est secondaire. L'important est essentiellement les conduites religieuses. Le travail de la terre ne se préoccupe pas d'appliquer des procédés et des règles techniques efficaces. Le succès n'est pas ici recherché. L'agriculteur ne cherche pas à adapter ou à transformer la nature à des fins humaines. Cela serait une impiété. Le travail de la terre est une participation à un ordre supérieur à l'homme, tout à la fois naturel et divin. L'homme établit un lien avec la divinité, et il ne peut le faire que par l'effort, le travail. Il doit

mériter les bienfaits de la divinité. Le travail de la terre n'est donc pas contrairement au travail artisanal, dépouillé de sens religieux. La sacralisation du travail est donc limitée au domaine de l'agriculture (et de la guerre). L'artisanat est perçu uniquement dans sa fonction politique et économique. Si une partie des philosophes de la Grèce Antique considère comme Platon qu'il y a une incompatibilité entre le travail des artisans et les devoirs de citoyen, il n'en demeure pas moins que ce travail artisanal (et agricole) apparaît comme un des fondements du lien social. Platon lui-même défend cette idée : " Il y a naissance de société du fait que chacun de nous, loin de se suffire à lui-même, a, au contraire, besoin d'un grand nombre de gens [...]. Et chacun, étant différent des autres par sa nature, doit aussi se spécialiser dans des tâches différentes. Ainsi, les gens se feront part mutuellement des choses auxquelles ils auront travaillé les uns et les autres" <sup>11</sup>. On voit bien ici que la cité repose en partie sur la répartition des tâches. Cela ne sous-entend pas que les métiers instituent la société politique. Non, ils ne font que contribuer ; le fondement premier demeure la morale et la vertu. Et ces dernières sont en rapport direct avec les dieux.

Avant de conclure sur cette partie relative au travail à l'époque antique, notons sans le développer, que l'esclavage, véritable outil vivant, vient nuancer la note religieuse qui accompagne cette période. L'esclavage pose un grave problème moral sous l'antiquité. Problème qu'il conviendrait d'analyser sous l'angle de la sacralisation du travail.

Durant cette époque historique, le travail se différencie de façon conséquente. S'il demeure encore des différences d'appréciation entre les différents travaux, notamment ceux de la terre et ceux de l'artisanat, le travail est, d'une part, source de religiosité, et d'autre part, source de lien social. C'est durant cette époque que l'on peut entrevoir les premiers signes de la division du travail, notamment dans la civilisation Egyptienne (travail séparé) et les signes de la dépréciation du travail, plus précisément en Grèce (travail déprécié).

Enfin, notons que le travail dans l'époque Antique n'a pas pour but de donner le maximum d'efficacité productive. Si l'on emploie les termes de Marx, disons que la valeur d'usage a encore le pas sur la valeur marchande. Une des principales raisons est sans doute les faibles progrès techniques qu'a connus cette période. Des changements interviendront avec l'avènement de découvertes techniques. La valeur du travail se modifiera alors. Pour ce, il faut attendre l'époque historique du moyen âge.

### **3. Moyen âge**

L'époque historique du moyen âge repose essentiellement sur cinq catégories sociales : les paysans, les marchands, les artisans, les chevaliers et les clercs. Pour mieux appréhender ce qu'était le travail durant cette époque, nous retracerons brièvement la vie des trois premiers groupes sociaux (paysans, marchands et artisans). Bien qu'ayant une influence sur le monde du travail, ne serait-ce que par leur rôle antagoniste, je ne développerai pas les deux dernières catégories (chevaliers et clercs).

Les paysans.

Une des caractéristiques de l'époque médiévale est l'écrasante prédominance de la société rurale sur la société urbaine. 90, voire 95% de la population (en occident) vit à la campagne.

La vie des paysans est réglée par le rythme du soleil, du climat, des saisons et de la terre. Le travail de la terre façonne l'essentiel de la population (occidentale). Une des notions du travail aujourd'hui plonge ses racines dans ce passé rural. Le verbe latin qui veut dire travailler (laborare) a donné notre verbe français "labourer". Le paysan est donc le travailleur par excellence. Il consacre la plus grande partie de sa vie au travail de la terre.

Les conditions de ce travail bien que demeurant encore très difficiles, s'améliorent grâce au progrès technique. L'amélioration et l'expansion de la métallurgie permettent de fabriquer des outils plus solides et plus efficaces. Le boeuf et le cheval sont ferrés, ils tirent désormais des araires<sup>12</sup> en fer. Le paysan ne taille plus les arbres et ne bêche plus les champs avec un morceau de bois. La charrue de fer est plus robuste, elle peut labourer le sol en profondeur. Les terrains jusqu'ici peu féconds deviennent plus productifs. Les surfaces exploitées sont de plus en plus importantes. La pratique du défrichement permet de gagner, à la culture, des millions d'hectares.

D'autres découvertes améliorent la condition des paysans. Il en est ainsi des pressoirs servant pour transformer les olives et les raisins : " [...] alliant pression par torsion et pression par arbre lesté, dont le fonctionnement est amélioré par l'usage d'un cabestan, voire d'une vis centrale, permet de traiter plus rapidement et plus complètement de plus grandes quantités d'olives ou de raisins, tout en libérant un plus grand nombre de bras pour les activités agricoles"<sup>13</sup>. L'utilisation et le développement des forces motrices de l'eau et du vent libèrent les paysans de tâches ingrates. Les moulins à grains ou à huile peuplent les campagnes. L'attelage utilisé pour tracter les charrues est plus efficace. Le paysan n'attèle plus l'animal au garrot, mais sur son front ou ses cornes. L'efficacité est accrue.

Ces progrès techniques entraînent une amélioration de la culture traditionnelle (orge, avoine...) et donnent naissance à de nouvelles cultures (haricots, lentilles, choux...). De même, quantitativement, la production est plus grande. L'élevage se diversifie et s'améliore également (poules, paons, cygnes, moutons...).

Ces progrès techniques qui ont certes amélioré la condition des paysans, ne doivent pas cacher une des réalités sociales de l'époque : le servage.

La classe servile est formée par divers groupes d'hommes dépendants qui travaillent sur le terroir des seigneuries rurales. Si le vilain du XII<sup>e</sup> siècle est plus autonome dans son travail, le poids des corvées et des redevances n'est pas allégé pour autant. Les redevances peuvent prendre la forme de services à rendre au seigneur :

" - Certaines fabrications : les femmes doivent filer et tisser le lin et la laine ; les hommes, cuire le pain, fabriquer la bière, réparer, voire bâtir les édifices et les clôtures, même extraire, laver et fondre le minerai.

- Des charrois qui exigent souvent de longs et pénibles déplacements sur les routes mal entretenues et peu sûres.

- Des travaux, soit à la tâche, soit à la journée [...]”<sup>14</sup>. D'autres charges s'ajoutent aux redevances habituellement demandées par les tenanciers :

- Le chevage ( ce qui est dû pour la servitude).
- Le formariage ( ce que doit le serf qui contracte mariage hors du domaine de son seigneur)
- La main-morte ( la main du serf, c'est à dire son pouvoir sur les biens qu'il a pu acquérir, disparaît avec lui. A sa mort, tout revient au seigneur)

On imagine bien à partir de ces redevances, qu'elle pouvait être la vie des serfs paysans. Mais, bien que sa condition soit dure, elle est supérieure à celle de l'esclavage. Le serf peut, par exemple, ester en justice et disposer de sa tenure.

Pour résumer la vie des paysans, disons que son quotidien se déroule dans un cadre austère, au rythme des saisons, de la terre et du soleil. Sa journée de travail dure du lever au coucher du soleil. On peut retrouver à la cathédrale d'Amiens (XIII<sup>e</sup> siècle) des médaillons groupés par trois, qui rappellent les différents travaux qu'effectuent les paysans lors des quatre saisons (voir annexe). Ses travaux s'effectuent sous l'influence de la tradition chrétienne. Les fêtes qui accompagnent le début de chacune des saisons témoignent de cette influence (Noël et le solstice d'hiver, Pâques et l'équinoxe de printemps, la Saint-Jean-Baptiste et le solstice d'été...). La religion a une très grande influence sur le travail des paysans. Les traces de cette influence vont de la "cloche de l'église qui anime les différentes heures du jour, et l'angélus du soir qui rappelle les travailleurs"<sup>15</sup> aux comportements mêmes des paysans. Ils portent sur eux la souffrance. Cette souffrance qui doit, selon la religion, libérer l'homme. L'étymologie du mot travail telle qu'on l'a définie et commentée en introduction ( le travail renvoie à la souffrance...) est durant cette période d'actualité.

Cette forme de sacralité du travail est donc enracinée dans la mentalité paysanne. Mais cette sacralité ne mène pas vers la liberté comme dans le compagnonage. Le paysan peut difficilement connaître une autre forme de sacralité. Il est attaché à son statut social. Il ne peut pas entrer dans les ordres ou dans la chevalerie. Il reste et demeure dans sa condition de serf. Ce n'est qu'avec le développement de l'artisanat, la loi du marché, et plus tard, l'affranchissement, que certains paysans pourront connaître une nouvelle forme de travail.

## Marchands

Dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, on voit apparaître une renaissance du commerce et des villes. Les anciennes voies de communication héritées de l'empire romain sont rénovées, et l'on en crée de nouvelles. Les routes et les voies fluviales sont utilisées avec plus d'efficacité. Cette amélioration des voies de communication permet une meilleure circulation des différents produits et facilite les échanges. A partir du XI<sup>e</sup> siècle, a donc lieu un véritable essor du commerce (en occident).

La pratique du commerce s'institue à partir des foires. Nés du marché local où l'économie domaniale écoulait ses surplus et où l'on pouvait se procurer quelques produits artisanaux, les marchés deviennent des lieux de rendez-vous temporaire. " Chaque foire dure de 2 à 3 semaines [...], il y a des tentes, des boutiques volantes, des étaux fixes [...]. Ici, les vendeurs d'outils, de faux,

de faucilles, de haches, de cognées ; là, le commerce de l'alimentation ; plus loin, les marchands drapiers, ceux de toile [...] ; les parcheminiers qui vendent aux écoliers et aux clercs, les cordouaniers, les tanneurs, les selliers, les savetiers..." 16. L'organisation de ces marchés est l'amorce d'une nouvelle économie. On passe progressivement d'une économie de troc à une économie marchande. Les activités d'échanges se complexifient et nécessitent l'utilisation de nouveaux instruments de paiement. La monnaie n'est plus réservée à une seule classe sociale. Elle tend à se généraliser. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, on voit se généraliser l'ancêtre du compte chèque : la lettre de change. Cette économie marchande s'amplifie au fur et à mesure que les capitaux circulants grossissent. Les marchands s'organisent. Certains créent des sociétés. Mettant leurs capitaux en commun, ils accroissent leurs bénéfices. Devenus riches, bon nombre de marchands s'affranchissent, deviennent propriétaires et entrent même dans la noblesse.

Quel rapport au travail ont les marchands ? Peut-on parler de sacralisation du travail pour cette catégorie de travailleurs ? Si on s'en réfère aux considérations de l'Eglise, cette nouvelle classe sociale dérange dans un premier temps : "Le commerce, considéré en lui même, a un certain caractère honteux " 17. L'Eglise n'admet pas que l'argent engendre l'argent, par l'intérêt des sommes prêtées. Elle trouve cette pratique abominable. Mais cette position changera rapidement. L'Eglise en viendra même à admettre l'idée suivant laquelle le commerce est voulu par Dieu. Pour témoignage, rappelons-nous le rôle qu'a joué l'ordre religieux des templiers dans le domaine du grand commerce. Bien que la loi du marché s'inscrive progressivement dans l'ordre de la société, on ne peut pas dire que les commerçants appréhendent le travail, sous l'angle de la sacralité. La finalité du commerce est de faire le maximum de profit. L'épanouissement du marchand passe vraisemblablement plus par "l'avoir" que par "l'être". Prémisses de la société telle que nous la connaissons aujourd'hui, le commerce entraîne des modifications profondes au sein de la société traditionnelle et de la vie quotidienne. On voit émerger de nouvelles formes d'associations (confréries de quartiers...), de nouveaux types humains, de nouveaux praticiens : marchands et corporations d'artisans.

Le développement des villes et du commerce permettra à l'industrie (l'industrie comprise comme activité professionnelle) de renaître.

### Artisans

Le développement urbain et celui du commerce accentuent la spécialisation professionnelle. Dans le bâtiment et l'ameublement, les charpentiers, les maçons, les menuisiers, les couvreurs, les tonneliers, les charrons, les vanniers, les tourneurs, les potiers... Dans l'alimentation, les bouchers, les boulangers, les meuniers, les pâtisseries, les cuisiniers, les charcutiers... Dans le vêtement, les tailleurs, les tisserands, les teinturiers... La métallurgie est représentée par les couteliers, les maréchaux ferrants, les orfèvres... On trouve aussi des ciriers (qui coulent les cierges), les tanneurs, les cordonniers, les selliers... Bref, ces différents métiers reflètent une évolution du monde du travail, et témoignent de la complexification en marche de la société. Le machinisme n'ayant guère progressé depuis l'Antiquité, les métiers s'exercent essentiellement par l'artisanat. C'est sous cette forme que le travail industriel apparaît au Moyen Age. Les artisans

gagnent, contrairement aux paysans, rapidement leur indépendance, et leur autonomie au travail. Ils s'organisent par corps de métiers (rappelons pour information, que l'organisation des métiers n'est pas désignée par le terme de corporation. Ce terme n'apparaît qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. On désigne l'organisation des métiers sous les noms de "maîtrises", "métiers jurés" et "jurandes").

la société. Ils constituent une nouvelle classe sociale. Cette classe recompose le paysage de la société. De nouveaux liens sociaux se créent. Ces liens ne sont pas fondés sur la vassalité ; ils reposent sur un serment associant de petites gens sur un pied d'égalité. Cela ne sous-entend pas qu'il n'y a pas de hiérarchie et de règles strictes. Bien au contraire. Le corps de métiers se définit comme une association d'artisans exerçant une industrie par privilèges, qui, une fois élaborés, s'imposent à tous, membres ou non membres, clients comme producteurs. Au bas de la hiérarchie, on trouve l'apprenti. Et devenir apprenti n'est pas chose aisée. L'admission à l'apprentissage est très sélective. Une fois admis, l'apprenti, qui a payé également un droit d'entrée, prend pension chez son maître. Son apprentissage peut durer selon le métier, de deux à douze ans. Un fois terminé, l'apprenti passe un examen oral devant un juré de métiers, auquel il déclare avoir accompli son apprentissage. Son maître le confirme également sous serment. "Lorsqu'il a juré de dénoncer toutes les infractions aux règlements du métier dont il pourra avoir connaissance, on le déclare compagnon, valet, sergent ou ouvrier. Il ne pourra s'établir à son compte avant un an" <sup>18</sup>.

L'accès à la maîtrise est encore plus difficile. Toujours selon des règles strictes, la maîtrise n'est réservée qu'à une minorité.

En fait, le souci majeur des maîtres est de conserver leurs prérogatives sur le marché. Aussi les deux seuls moyens d'avoir accès à ce statut de maître sont ,soit d'épouser la fille d'un patron, soit d'acheter la dite maîtrise.

Si ce système éducatif très rigoureux cache une préoccupation d'ordre purement économique, à savoir : limiter le nombre de nouveaux concurrents sur le marché , il ne faut pas pour autant croire que ces organisations de métiers ne pensaient qu'à leur intérêt particulier. A ses débuts, l'action corporative marque une victoire sur la liberté. Les artisans font reconnaître leur droit de travailler en étant garantis contre l'arbitraire. Ce droit évoluera progressivement en un monopole collectif. Reconnues et soutenues par le pouvoir, les corporations pourchasseront tous ceux qui s'attribuent l'avantage d'une activité professionnelle sans en assumer les charges qui vont avec. Il n'y a pas pour les corporations, de droits sans devoirs. Les règlements de ces organisations protègent les consommateurs contre les défauts des produits fabriqués. Les corporations jouent un rôle d'interface, un rôle de médiateur entre la population et la royauté. L'appareil corporatif assure à la royauté des revenus fructueux (prélèvements sur les amendes). Intégrées progressivement à la royauté, les corporations permettent au pouvoir de contrôler l'activité économique et de maîtriser les éventuelles agitations populaires.

Jusqu'à la révolution, les corporations apportent donc à la royauté un triple concours : financier, économique et social. Ce n'est pas le cas du compagnonnage. La royauté voit d'un mauvais oeil ces organisations secrètes. Bien qu'ayant des points communs avec les corporations, le compagnonnage, comme nous le verrons dans le chapitre II, est porteur de valeurs toutes autres que celles des corporations.

Ce qui n'empêche pas les corporations d'appréhender le travail sous l'angle de la sacralité. Très influencés par la religion, les artisans se structurent à partir de leur activité professionnelle.

C'est autour du travail que les sociétés se structurent et prennent de nouvelles formes durant le moyen âge. Le paysan, le marchand et l'artisan sont les chevilles ouvrières de la royauté. Ces différents corps travaillent à l'avènement de l'époque moderne.

Le développement des villes et du commerce amorce une nouvelle économie, économie où, contrairement à la période de l'Antiquité, la valeur marchande prend le pas sur la valeur d'usage. Mais l'influence de la religion dans le monde du travail est encore très importante. Le travail est placé à la fois sous le signe de la souffrance et de la délivrance. Le travail et la vie du paysan sont marqués par cette influence. Les artisans qui élèvent des cathédrales oeuvrent à la gloire de Dieu. Seuls les marchands semblent échapper en grande partie à cette influence. La principale raison est fort simple, ce corps de métiers n'est pas en contact direct avec la matière. Il ne participe pas à sa transformation. Sa logique de fonctionnement va à l'encontre de celle de la sacralité (comprise sous l'angle du christianisme). Les marchands sont les véritables précurseurs de la société capitaliste.

C'est durant cette époque historique qu'apparaissent clairement les premiers signes du capitalisme : les organisations de marchands subordonnent les corps de métiers ; des ouvriers dépendent de plus en plus de ceux qui détiennent le capital (prémices du prolétariat)...

Mais l'expansion économique est limitée par la stagnation du progrès technique. Il faudra attendre l'élan intellectuel de l'époque moderne pour que la situation évolue de façon flagrante.

#### **4. L'époque moderne**

L'époque moderne est marquée par la conquête du monde des Européens (Christophe Colomb, Amerigo, Jacques Cartier...). A la recherche de nouvelles voies maritimes pour se procurer diverses matières (or, épices...), les Européens découvrent un nouveau continent : l'Amérique. Cette découverte donne lieu à de nouveaux grands empires coloniaux. L'exploitation de ce nouveau continent contribue au développement de l'économie européenne. L'Espagne vit son siècle d'or au XVI<sup>e</sup>. Londres et Anvers s'enrichissent rapidement. On assiste à la naissance du capitalisme. Marchands et bourgeois prospèrent. Par contre, la hausse des prix freine le pouvoir d'achat des ouvriers et des artisans (prémices du prolétariat).

De plus, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, un puissant élan intellectuel s'étend à toute l'Europe. Des savants remettent en question bon nombre d'idées et de croyances traditionnelles ( Copernic et Galilé qui osent affirmer que la terre n'est pas le centre de l'univers ; Léonard de Vinci, le Pic de la Mirandole, Erasme...). Cet élan intellectuel amorce une rupture avec la tradition médiévale, fondée sur la religion. Ces savants donnent naissance à un nouveau mouvement : l'humanisme. Ici, l'homme est placé au centre de l'univers. L'homme est capable de comprendre les secrets de la nature. Ce mouvement intellectuel sera largement diffusé grâce à la révolution de l'imprimerie. Ce mouvement s'accompagnera d'un renouveau artistique : la Renaissance. La renaissance des arts se

manifeste essentiellement dans l'architecture, la sculpture et la peinture. Ces arts nouveaux ont un caractère profondément humain et s'écartent en cela de l'art sacré qui dominait le Moyen Age.

A ces changements s'ajoute la Réforme. Le comportement et le train de vie luxueux du pape, des évêques et des abbés font réagir des chrétiens (Luther, Calvin) qui mettront en place une nouvelle religion : le protestantisme. Désormais, l'Europe est divisée en deux. Cela entraînera, comme on le sait, la guerre des religions.

Cette période historique est marquée également par trois révolutions qui auront inévitablement des conséquences sur la vie économique et sur le rapport au travail qu'auront les individus :

- la révolution anglaise qui entraîne l'exécution du roi Charles Ier qui représente la monarchie absolue. L'Angleterre connaîtra après cette monarchie une république dictatoriale. Il faudra attendre le retour du roi Charles II pour que l'Angleterre soit dirigée par une monarchie modérée et limitée par un parlement. Ce nouveau paysage politique entraîne une prospérité économique.

- la révolution américaine déclenchée par les colonies marque la rupture avec l'Angleterre. La déclaration de l'indépendance et la victoire donnent naissance à une république fédérale. Cette révolution aura un grand retentissement en Europe (et en Amérique du Sud).

- la révolution française s'inspire des idées émises par des philosophes français (Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Diderot...). Ces derniers critiquent le pouvoir absolu du roi et contestent son droit divin. Voulant que les principes de justice, de tolérance et de liberté s'appliquent à tous les hommes, ce mouvement de philosophes du "siècle des lumières" va ébranler la monarchie et préparer la révolution : convocation des Etats Généraux, cahiers de doléances, révolte des députés du Tiers Etat, révolution de Paris, soulèvement des campagnes, abolition des privilèges, déclaration des droits de l'homme.

Ces révolutions sont les prémisses d'un élan vers le nouveau monde. Elles sont le signe d'un changement d'économie et d'un nouveau mode de rapport au travail. Au XVII<sup>e</sup> siècle, bien que la terre reste le gage le plus solide, au point que la pensée économique la plus neuve, comme celle des physiocrates, ne peut se détourner de la terre, les activités se différencient de plus en plus. Le négociant et le fabricant peuvent être distincts. La manufacture est plus importante. Elle emploie des ouvriers salariés. Cette période connaît une multitude de changements et d'évolutions de ce genre d'où jaillira l'industrie nouvelle. Parmi ces évolutions, notons les progrès agricoles. Les nouveautés techniques, sociales et économiques font augmenter les capacités de production. Cette augmentation répond aux besoins alimentaires d'une population en pleine expansion. Ces progrès agricoles trouvent leur limite dans la mauvaise qualité de la circulation.

Les transports terrestres sont très médiocres. En fait, l'économie est encore figée : les hommes, les marchandises et les capitaux circulent peu. Le mercantilisme reste encore d'actualité. Il faudra attendre la révolution technique et celle des transports pour basculer dans le nouveau monde. Mais ces conditions économiques ne font pas tout. Il faut que les hommes évoluent mentalement. Et c'est ce qui se passe durant la période qui précède la révolution industrielle. Le rapport qu'ont les hommes avec l'argent change. Son maniement, son profit et sa valeur sociale se modifient. Ceci est

dû en grande partie à une baisse des illettrés (bien que leur nombre soit, en comparaison avec notre époque actuelle, très important). Le savoir dispensé par les académies, les sociétés savantes et les écoles secondaires entraînent de nouvelles idées qui sont le signe d'une mutation culturelle.

Un des facteurs prépondérants dans cette mutation culturelle est la religion et plus particulièrement celle du protestantisme. Bien que le catholicisme ait assoupli son attitude méfiante à l'égard du profit et de l'usure, son esprit et son organisation ne sont pas pleinement compatibles avec le capitalisme. Ce dernier s'appuie davantage sur les capacités de l'individu plus que sur celles d'un collectif. Le capitalisme trouvera un relais indispensable dans les églises réformées. Ces dernières attachent une importance à l'individu, à l'effort solitaire vers la perfection, à la valeur travail et à la réussite bénie par Dieu. Le protestantisme entretient chez ses fidèles le goût de l'initiative et de la nouveauté économique et sociale. Les valeurs pécuniaires avec tout ce qui en découle s'inscrivent progressivement dans les mentalités. Un auteur nommé MacCulloch dit : " Nul sentiment dans l'homme ne tient son intelligence éveillée autant que l'intérêt personnel. Il donne de l'esprit aux plus simples". Ce bouleversement mental modifie le rapport qu'ont les individus au travail. Mais ce rapport s'inscrit toujours dans un cadre religieux. La différence de fond avec les périodes antérieures, est que le salut des âmes est entre les mains de l'individu lui même. Et ce salut passe par le travail.

Dès lors que les mentalités évoluent, l'utilisation des découvertes techniques et l'amélioration des voies de circulation, iront dans le sens du capitalisme naissant.

La révolution industrielle que je situe à cheval entre la fin de l'époque moderne 1780 et le début (jusqu'en 1880) de l'époque contemporaine se caractérise entre autre par le machinisme.

## **5. Epoque contemporaine**

Avant de développer cette partie, j'ouvre une parenthèse : le changement social des années 1980 que l'on peut repérer notamment dans la salarisation croissante, la perte d'identité de l'ouvrier et le taux élevé du chômage sera analysé dans le dernier chapitre.

Le machinisme entraîne une production accrue, des profits plus importants et une exploitation rationnelle de la division et de l'organisation du travail. La machine d'emploi courant permet de produire plus à moindre coût. Le machinisme s'impose. Suite à la découverte et à l'utilisation de la mécanique et de la vapeur (au début dans le textile et la métallurgie) qui sont le symbole du nouvel âge technique, on voit apparaître une série de machines qui assurent de nouvelles percées : les machines outils, le marteau piqueur, le marteau pilon, la machine à écrire, la presse hydraulique, les moissonneuses, les batteuses... Ces nouvelles machines généralisent (après 1860) le système industriel de production de masse.

Désormais, l'esprit scientifique est au service de la technique. Des découvertes fondamentales (notamment en physique et en chimie) trouvent rapidement des applications concrètes dont la plus novatrice est l'électricité. Le relais de la science favorise donc la croissance industrielle accélérée. L'utilisation de nouvelles énergies (pétrole, électricité, moteur à explosion) prépare un étalement dans le temps de la révolution industrielle .

Toutefois, cette expansion ne sera possible que par l'amélioration des voies de circulation. Un nouveau rythme, plus rapide, de circulation s'impose. La vitesse réduit les coûts et les amortissements, rapproche le producteur du consommateur. Le rail sera la réponse idéale. Mais revenons aux conséquences de ces changements.

Cette révolution industrielle et tous les facteurs d'amélioration pour la vie de l'homme ont des effets sur les travailleurs, effets pervers et catastrophiques. En substituant les procédés mécaniques à l'habileté manuelle, en remplaçant progressivement les artisans et les travailleurs qualifiés par une foule de manoeuvres de l'usine moderne, la révolution industrielle ouvre une voie nouvelle dans l'exploitation de l'homme. La division et l'émiettement du travail s'accroissent.

Le machinisme entraîne deux conséquences d'importance dans le monde du travail :

- la disparition de la division du travail et celle des métiers. Le travail est simplifié. Pratique des bas salaires, embauche des femmes et des enfants renvoient l'ouvrier au rang d'une simple force de travail au service de la machine. L'intérêt du travail qualifié disparaît.

Bien que les métiers tentent de résister au mouvement d'industrialisation, ils finissent par céder. Leurs intérêts particuliers vont à l'encontre de la nouvelle organisation sociale. Plusieurs lois interdisent aux corporations et au compagnonnage d'agir. La plus connue est celle de Le Chapelier (en France 1791) :

"Art. 1er. - L'anéantissement de toute espèce de corporations des citoyens du même état ou profession étant une des bases fondamentales de la Constitution française, il est défendu de les rétablir de fait, sous quelque prétexte et quelque forme que ce soit.

Art. 2. - Les citoyens d'un même état ou profession, les entrepreneurs, ceux qui ont boutique ouverte, les ouvriers et compagnons d'un art quelconque, ne pourront, lorsqu'ils se trouveront ensemble, se nommer ni président, ni secrétaire..." Mais on ne doit pas sous-estimer le rôle qu'ont joué les corporations et plus particulièrement le compagnonnage dans l'organisation du mouvement ouvrier (voir chapitre II).

La naissance de ce mouvement est la réaction logique des ouvriers. Seul, face à son employeur, l'ouvrier est de fait, dans une situation d'infériorité. La libre négociation qui passe par un contrat d'individu à individu (employeur - ouvrier) est une illusion. Toutes les conditions sont réunies pour favoriser l'employeur. A titre d'exemple, rappelons que la loi ( en 1810) précise : " le maître est cru sur son affirmation pour la quotité des gages, pour le paiement du salaire de l'année échue et pour les acomptes donnés pour l'année courante". Le contrat étant oral, cela revient à dire que toute contestation salariale est impossible. Autre exemple frappant : le livret ouvrier. Ce dernier est un excellent moyen de soumission. Véritable passeport sans lequel l'ouvrier ne peut quitter son emploi, ni être embauché, ni changer de domicile. Certains employeurs inscrivent sur ces livrets des appréciations négatives qui entraînent un fort handicap pour l'ouvrier. Je passe sur les conditions de travail qui à elles seules reflètent la condition ouvrière. Bref, au nom de l'intérêt général et de la liberté, l'ouvrier est écrasé, soumis. Pour lutter contre cette oppression, les ouvriers s'organisent.

On peut retracer cette naissance du mouvement ouvrier en trois phases :

- les ouvriers se révoltent dans un premier temps contre les machines (casse du matériel) ; dans un deuxième temps, ils protègent le matériel considéré comme un moyen de production

indispensable à l'embauche. Mais ces mouvements de révoltes sont facilement écrasés, car mal organisés.

- à côté de ces mouvements inorganisés, il y a le compagnonnage. Ce dernier, comme nous le verrons au chapitre II, protège de par son mode d'organisation, ses membres de l'injustice. Bien qu'il se soit affaibli au cours du XIX<sup>e</sup> siècle (en raison des rivalités internes), il a apporté son savoir aux mutuelles.

Sous la couverture d'assurance maladie ou chômage, les mutuelles tentent parfois des actions de revendication. Au delà de ces actions, la mutuelle est un lieu de formation des militants. Ils y apprennent notamment à s'organiser.

- Enfin, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le syndicalisme s'imposera. Entouré d'un réseau regroupant les mutuelles, les coopératives et les partis favorables aux ouvriers, il sera un contre pouvoir efficace.

Le premier syndicat apparaît en Angleterre en 1776. Il attire l'attention sur la misère ouvrière. Ce syndicat, interdit à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour "atteinte au droit de disposer librement du produit de son travail", oeuvre clandestinement. Bien qu'étant faible, c'est grâce en partie à ce mouvement syndical, qu'en 1825, suite à des grèves, une commission confirme la légalisation des coalitions, soit un demi-siècle avant la France. Mais précisons que ce mouvement n'aurait pas pu aboutir à une reconnaissance des groupements ouvriers s'il n'avait pas trouvé d'écho au niveau de la politique. En effet, des bourgeois, des intellectuels et des aristocrates influencent les classes politiques par leur projet de société et les revendications qui vont avec. Projet à caractère utopiste et humanitaire qui débouche, d'une part, sur une humanisation du monde de l'entreprise (employeur paternaliste), et d'autre part, sur un soutien des droits syndicaux. Concrètement, cela se traduit par une protection des enfants qui interdit le travail avant 9 ans et limite celui des 9-16 ans à 12 heures (pour l'époque, c'est une avancée). Un de ces hommes qui a marqué le monde ouvrier en Angleterre est Robert Owen (1771-1858). C'est lui qui fonde en 1834 le premier grand syndicat ouvrier de l'histoire, la Grand Consolidated Union.

Les syndicats de métiers, dits "Nouveau Modèle", apparaissent en Angleterre entre 1850 et 1875. Ils défendent uniquement les travailleurs qualifiés groupés en professions. Ces syndicats considèrent les travailleurs comme des hommes d'affaires vendant leurs marchandises (force de travail) au meilleur prix. Un de leurs buts est de réduire l'offre du travail qualifié en réglementant l'apprentissage et en interdisant aux ouvriers non qualifiés d'exercer des métiers qualifiés. Ces syndicats fondent des fonds de secours alimentés par des cotisations. Le syndicat le plus représentatif est celui des mineurs (100 000 adhérents), des mécaniciens ou encore celui des charpentiers. A côté de ces syndicats de métiers apparaissent des syndicats d'industries. A la différence des syndicats de métiers, ils regroupent des travailleurs d'une même entreprise quelles que soient leurs qualifications. Ces syndicats qui mobilisent au début les non qualifiés engloberont progressivement les travailleurs qualifiés et deviendront ainsi les syndicats les plus représentatifs. Leurs principes sont la solidarité ouvrière et souvent la lutte des classes.

En France, comme on l'a vu, les lois (notamment celle de Le Chapelier) obligent les sociétés de secours mutuels à se camoufler. Ces sociétés se préoccupent en plus des divers secours (alimentaire...), des conditions de travail (indemnités maladie, accidents, chômage) et des salaires. Elles participent activement à certaines grèves dont la plus connue est celle des canuts lyonnais en 1831 et 1834. Dès lors, les conflits se multiplient (charpentiers, mineurs...).

Tout comme les mouvements anglais, les mouvements français trouveront un écho chez bon nombre d'intellectuels, de socialistes (Charles Fourier, Saint - Simon, Proudhon, Louis Blanc...), mais aussi de républicains (le plus célèbre dans le milieu ouvrier est Agricole Perdiguière). Durant la deuxième république, Louis Blanc innovera en mettant en place les Ateliers Nationaux. Ces derniers répondent aux revendications des ouvriers :

- droit au travail et garantie du travail ;
- droit d'association ;
- organisation du travail ;
- suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Ces ateliers sont sous la tutelle d'un ministère du travail. Ils emploient des chômeurs pour des tâches d'intérêt public. Mais ceci ressemble plus à une prise en charge qu'à un véritable travail. Mais cette action ne durera pas longtemps, la Constituante la supprime.

Un autre événement dans l'histoire de France marque une avancée dans la conquête ouvrière : la Commune de Paris.

La Commune de Paris proclamée le 26 mars 1871, instaure une république sociale : démocratie ouvrière, égalité des salaires...le travail de nuit des boulangers, les bureaux de placement sont supprimés. Vaincue après une lutte acharnée, la Commune est considérée depuis lors, comme un épisode héroïque.

Mais il faudra plusieurs années pour que le mouvement ouvrier relève la tête (vers 1880).

Le mouvement ouvrier français fait, depuis la révolution, des pas de souris, mais des pas qui contribuent à donner au syndicalisme une posture autonome. Le syndicalisme sera admis comme un partenaire social à part entière. Ce sont les mesures libérales du Second Empire et de la III<sup>e</sup> République qui donnent naissance au mouvement ouvrier organisé : droit de grève en 1864, droit syndical en 1884. Parallèlement aux syndicats, naît le mouvement des Bourses du travail. Ce sont des lieux ouverts à tous les ouvriers d'une ville. On y échange sur des sujets relatifs au travail (salaires, emplois...).

C'est en 1895 que naît à Limoge un syndicat qui vit encore à ce jour : la Confédération générale du travail (CGT). Ce mouvement syndical est influencé même s' il défend son indépendance vis à vis des partis politiques, par le courant socialiste (influencé comme on le sait par des penseurs tels que Proudhon et surtout Marx).

L'Entre-deux-guerres marque des luttes historiques. La crise sociale de l'après guerre entraîne le congrès de Tours . Congrès qui marque la scission dans le mouvement ouvrier. Au niveau politique, cette scission est reflétée, d'un côté, par le PCF, et de l'autre, par le parti socialiste ( l'un, adhérant à l'internationale communiste créée à Moscou en 1919, le PCF, et l'autre, si opposant, le Parti socialiste). Mais cette scission n'empêche pas des combats communs. Et l'un de

ces combats débouche sur le front populaire. Face à une baisse générale des revenus (30% entre 1929 et 1935), à une forte augmentation du chômage, aux répressions anti-syndicales, à l'inquiétante montée du fascisme, le Parti socialiste, le Parti communiste et des radicaux signent un pacte d'unité d'action. Un engagement solennel est pris : " Nous faisons le serment de rester unis pour défendre la démocratie, pour désarmer et dissoudre les ligues factieuses, pour mettre nos libertés hors de l'atteinte du fascisme [...], de donner du pain aux travailleurs, du travail à la jeunesse et au monde la grande paix humaine." Le Front Populaire est né. Bien qu'il n'ait pas tenu plus d'un an, ce Front Populaire est pour le mouvement ouvrier une expérience inoubliable et très émouvante. Après la débâcle de juin 1940, la chambre du Front Populaire donne l'investiture à Pétain.

La période d'après 1945 est celle de l'institutionnalisation du syndicalisme et de l'intégration au système des partis représentant les travailleurs. Le mouvement ouvrier a désormais sa place dans la société. Il a sa propre histoire, ses mythes et ses moeurs. Cette période que l'on nomme les "Trente Glorieuses" marque une apogée de la qualité de vie du monde ouvrier. Contrairement à ce que pensaient les marxistes, le capitalisme n'a pas évolué vers une catastrophe. Il n'y a pas eu d'affrontement entre travailleurs et capitalistes. La classe ouvrière a obtenu des conquêtes appréciables, et son niveau de vie a évolué. Si, effectivement, le taylorisme a entraîné l'aliénation du travail, il a eu (avec l'introduction du fordisme) le mérite de réhausser le niveau de vie des ouvriers. On est passé en moins de 150 ans, du paupérisme à la sécurité sociale. Le droit du travail issu des négociations collectives occupe une place prépondérante dans la société. Tout ceci entraîne un véritable changement social qu'il convient d'évoquer en guise de conclusion de chapitre. (Je limite volontairement la fin de mon propos sur l'époque contemporaine au seul exemple de la France. A des nuances près, la condition ouvrière et la place qu'elle occupe dans les sociétés occidentales capitalistes est similaire à ce pays.)

L'époque contemporaine est marquée par de grands évènements. Plusieurs vagues révolutionnaires : la révolution industrielle et ses conséquences sur la vie des individus et des travailleurs en particulier ; l'exploitation d'un immense territoire qu'est l'Amérique et qui donnera naissance aux Etats Unis ; la colonisation des pays dits sous -développés ; la Grande Guerre de 1914-1918 ; la révolution russe ; les années folles ; la prospérité américaine ; des crises économiques et sociales ; la Guerre de 1939-1945 ; la guerre froide ; la décolonisation ; la constitution de l'Europe ; les problèmes du Tiers-Monde ; les techniques du futur...Bref, une véritable mutation s'est opérée en moins de cent ans. Cela a donné naissance dans un premier temps, à une nouvelle classe sociale : les ouvriers. L'histoire de cette classe telle qu'on l'a rapidement exposée, fait apparaître des changements dans le rapport au travail qu'ont les individus. Avant la révolution industrielle, la religion catholique a une grande influence sur les artisans et les travailleurs en général. Le travail est un moyen de maintenir un lien avec le divin. Mais il ne permet pas vraiment aux individus de s'épanouir pleinement (excepté comme nous le verrons dans le chapitre II pour le compagnonnage). Le travail est vécu comme une souffrance. Le protestantisme qui participe au développement du monde capitaliste et libéral modifie la relation qu'a l'individu au travail. La morale protestante considère que le salut des âmes est entre les mains de l'individu lui

même. Et ce salut passe par le travail. Le travail peut donc devenir un moyen d'accomplissement (accomplissement lié essentiellement au temporel). Ce passage d'un modèle à un autre n'est certes pas aussi net qu'il apparaît dans mon propos. Il convient d'ailleurs de le nuancer. On peut constater, en effet, qu'il demeure jusque dans les années 70 (1970) une morale rigoureuse chez les ouvriers. Morale qui s'inspire vraisemblablement de l'idéal et la fierté du compagnonnage (proche à certains égards de l'Eglise catholique). L'ouvrier doit montrer l'exemple. Il a l'amour de son travail, de la famille, le respect de l'argent, du bien acquis honnêtement... La morale ouvrière qui s'ouvre aux valeurs industrielles, à la technique et au progrès se transmet par une éducation sévère : "se tenir bien", "montrer qu'un pauvre a du respect pour lui même".

encore d'une morale, peut-on pour autant parler de sacralisation du travail durant cette période ? L'homme moderne a-t-il comme souci premier de maintenir un lien avec une réalité spirituelle ? Ses priorités ne s'inscrivent-elles pas plutôt dans le temporel ?

S' il existe des traces culturelles du sacré tel qu'il est utilisé par le compagnonnage dans le mouvement ouvrier (morale, mémoire), le but recherché par le travail diffère de celui du compagnonnage. Ce dernier, comme on le verra, situe le travail essentiellement dans la sphère du sacré. Alors que le mouvement ouvrier que l'on a décrit dans ce chapitre situe le travail à un autre niveau ( profane) ; même si l'on peut retrouver des traces de sacralisation.

Mais qu'est ce qu' exactement le "sacré" et le "profane" ? Que recherche celui qui est inscrit dans la sacralité ? Le sacré est-il forcément lié à une institution religieuse ? Est-il un fait social ?

Avant de se plonger dans l'histoire du compagnonnage, exemple type de sacralisation du travail, il convient d'apporter des réponses à ces questions.

### 1. Quelques définitions du mot "sacré"

La première définition que l'on puisse donner du sacré, c'est qu'il s'oppose au profane. Le mot sacré désigne ce qui est à la fois séparé et circonscrit. En latin, sancire signifie délimiter et entourer. Etymologiquement, le mot sacré s'oppose au mot profane dont la racine (pro-fanum) indique ce qui se trouve hors du temple. Le sacré appartient donc à un domaine séparé, interdit et inviolable .

Ces premières définitions nous poussent à penser que la notion de sacré semble inséparable de la religiosité. Si on ne peut confondre sacré et religion (le sacré peut exister en dehors de toute religion), il n'en demeure pas moins que le sacré peut, comme le dit Mircea Eliade, être considéré comme une modalité originaire de l'Homo-religiosus universel.

Si l'on se réfère à des mots équivalents à celui de sacré, comme le mot grec "hiéros" ou le mot latin "sanctus", on note la présence d'une force surnaturelle et dont la manifestation est un signe du divin. Mircea Eliade se réfère pour expliquer la nature du sacré au mot "hiérophanie" qui désigne la révélation d'une puissance dans la nature ou chez certains êtres. Dans le français courant, on entend par sacré ce qui est devenu saint à la suite d'un acte qui institue une séparation, qui protège une chose, une personne ou un lieu sacré par une loi. Ici, on fait référence au Dieu de Moïse qui retire ses sandales pour le rencontrer où il foule la terre "sacrée" entourant le Buisson Ardent. Le mot latin "sacer" d'où vient notre "sacré" ajoute encore une nuance de vénération et crainte envers une présence surhumaine représentée par une chose, mise à l'écart de la vie courante. Cette nuance est en partie à l'origine de l'ambivalence du sacré.

" D'une part, la mise à l'écart peut provenir d'une souillure qui suscite l'effroi, comme si le sacré isolé pouvait contaminer le profanateur, mettre en danger son équilibre ou sa santé, à moins de recourir à des rites magiques pour en contrôler les forces. On s'approche ici du sens du polynésien tabou, et de son opposé, noa, dont les catégories fixent les frontières du défendu et du permis. On songe alors évidemment à tout l'interdit qui a frappé la sexualité dans l'histoire des religions [...]. D'autre part, le sacré s'identifie à ce qui est séparé et distinct par sa pureté unique d'un point de vue éthique, et se rapporte à Dieu : un bien parfait et sans tâche..." (20).

Cette ambiguïté reflète en fait deux mondes distincts, mais complémentaires, celui du sacré et celui du profane. Ces deux approches de la réalité correspondent à deux modes d'être dans le monde, à une double perception de la réalité. On ne peut importer des données du monde profane dans le monde sacré. Ce serait une atteinte, une violation qui remettrait en question l'ordre moral du monde auquel une personne ou une collectivité s'identifie. Ce monde n'est pas obligatoirement rattaché à une institution religieuse. Il est important de noter cela pour comprendre le rapport qu'ont les compagnons au travail (sacralisation du travail). Par choses sacrées, le sociologue Durkheim n'entend pas seulement le monde surnaturel ou le monde des dieux. Toute chose peut-être sacrée : "le sacré et le profane ont toujours et partout été conçus par l'esprit humain [...] comme deux

mondes entre lesquels il n'y a rien de commun [...] Mais si les formes du contraste sont variables, le fait même du contraste est universel" (21).

Cette vision des choses s'appuie sur deux éléments essentiels. D'abord, elle n'implique pas que la religion soit en rapport avec une divinité (certaines religions n'ont pas de dieux, comme le bouddhisme), mais avec un système de choses sacrées pour une collectivité, un groupe d'individus. Ensuite, Durkheim propose une explication du fait universel de la religion et donc du sacré : " l'idée de la société est l'âme de la religion". Les hommes ne sont pas des solitaires. Ils ont besoin de vivre en groupe et en société. Les rites sacrés et les croyances entretiennent des sentiments communs qui fortifient l'unité d'un groupe. Pour ce sociologue, la systématisation du sacré est un aspect permanent de l'humanité.

Si Durkheim explique la religion et le sacré comme un fait social qui se perpétue, cette explication ne suffit pas pour comprendre l'essence du sacré. Cette essence ne peut s'appréhender que si l'on se réfère à l'expérience du sacré.

## **2. L'expérience du sacré**

Si l'on parle d'expérience du sacré, on postule que le sacré représente quelque chose de réel dans la vie humaine. Pour Durkheim, "il est inadmissible [...] que des systèmes d'idées comme les religions qui ont tenu dans l'histoire une place si considérable où les peuples sont venus, de tout temps, puiser l'énergie qui leur était nécessaire pour vivre, ne soient que des tissus d'illusion". En d'autres termes, les sentiments qu'éprouvent les croyants doivent avoir un fondement dans le réel.

Pour Mircea Eliade, " l'homme prend connaissance du sacré parce que celui-ci se manifeste, se montre comme quelque chose de tout à fait différent du profane". Cette manifestation utilise le canal des hiérophanies (quelque chose de sacré se montre à nous). On retrouve des hiérophanies, de la plus élémentaire à la plus sophistiquée. Par exemple, la manifestation du sacré dans un objet quelconque, un tissu, un morceau de bois, ou chez les chrétiens, l'incarnation de Dieu dans Jésus-Christ. Quelque soit la nature de la hiérophanie, c'est toujours la manifestation de quelque chose de mystérieux, la manifestation d'une réalité autre que celle du profane. Il est difficile de comprendre pour quelqu'un de rationnel que certaines personnes puissent vénérer un objet, comme un morceau de bois. Il ne s'agit pas d'une vénération d'un objet pour lui-même. L'objet n'est pas adoré en tant que tel. Il ne l'est que parce qu'il est une hiérophanie. C'est à dire, qu'il montre quelque chose qui n'est plus un morceau de bois, mais le sacré. "En manifestant le sacré, un objet quelconque devient autre chose, sans cesser d'être lui-même, car il continue de participer à son milieu cosmique environnant. Une pierre sacrée reste une pierre ; apparemment (plus exactement, d'un point de vue profane), rien ne la distingue de toutes les autres pierres. Pour ceux auxquels une pierre se révèle sacrée, sa réalité immédiate se transmue au contraire en réalité surnaturelle..." (22).

Cette réalité qui se manifeste par des hiérophanies est, pour un individu, une expérience. Expérience qui impliquerait selon Jean-Jacques Wunenburger une expérience mentale et existentielle propre au sacré, que la phénoménologie religieuse situe généralement dans la

perception d'une puissance. Celle-ci se reconnaît aussi bien dans des états affectifs subjectifs qu'à des signes objectifs naturels.

R. Otto (23) a proposé le terme de "numineux" pour qualifier cette catégorie spécifique, "manifestant la sphère au-delà de l'éthique et du rationnel". R. Otto rattache le sacré à une structure émotionnelle à priori, le numinosum, qui se rapporte à l'impression qu'a la conscience d'être conditionnée par une force indépendante de sa volonté, le Tout autre. Comme je le précisais précédemment en citant un passage de Robert Tessier, l'expérience du sacré, du numineux apparaît ambivalente et bipolaire : le numineux est en relation avec quelque chose de mystérieux qui entraîne à la fois une sensation d'effroi et de panique devant une puissance incommensurable et une fascination qui s'expriment par des forces d'attraction vers quelque chose de merveilleux. Selon Otto, le sacré révèle donc une profonde ambivalence, un couple de sentiments d'attraction et de répulsion, de joie et de souffrance.

Précisons à ce point de notre développement, que tout vécu d'exaltation, toute expérience intérieure, toute transformation intérieure ne peut être assimilée à l'expérience sacrée. L'expérience du sacré est liée à une prise de conscience d'un autre état. Si elle peut effrayer, elle sécurise également. "Elle oscille entre deux extrêmes, un Moi sidéré et un Moi impassible [...]. Ainsi, le sacré naît bien sur un terrain affectif, mais tout ébranlement affectif ne conduit pas au sacré..." (24). L'exemple que l'on peut prendre pour appuyer cette assertion est celui des hallucinogènes qui ouvrent les portes de paradis artificiels. Loin de prendre conscience d'un Tout autre, le sujet drogué est dépossédé. Sa conscience est déstructurée.

L'expérience du sacré "sert de matrice à des significations aussi variées que celle de transcendant, d'infini, d'absolu, de surnaturel, en un mot de divin" (25). Mais le divin ne doit pas être pris au sens restreint que lui attribue certaines religions. Ici, le divin n'est pas une idée, mais plutôt comme une sensation, un vécu qui laisse des traces dans la conscience de celui qui fait ce type d'expérience.

Celle-ci se distingue donc de l'approche théologique de Dieu. Elle ne fait que préparer l'individu, elle annonce une plénitude qui reste encore indéterminée. L'expérience ne s'enferme pas dans une forme divine pré-déterminée.

Le sacré se présente avant tout comme un rapport spécifique au monde, qui met en jeu "la conscience affective et intellectuelle d'une altérité cachée, dont la présence est pourtant rendue sensible par de multiples effets existentiels" (26).

Ce rapport spécifique au monde s'inscrit dans un espace sacré. Voyons au travers de l'exemple des constructions de cathédrales, ce que l'on entend par espace sacré. Notion chère au compagnonnage.

### **3. Espace sacré, l'exemple des cathédrales.**

"N'approche pas d'ici, dit le Seigneur à Moïse, ôte les chaussures de tes pieds ; car le lieu où tu te tiens est une terre sainte" (Exode, III,5).

Pour le croyant, l'espace n'est pas homogène. Il présente des cassures, des brèches. L'espace est composé de portions qualitativement différentes. La citation de l'Exode montre qu'il y a des espaces sacrés et des espaces non-consacrés. Selon, Mircea Eliade, pour l'homme religieux, cette non-homogénéité spatiale se traduit "par l'expérience d'une opposition entre l'espace sacré, le seul qui soit réel, qui existe réellement, et tout le reste, l'étendue informe qui l'entoure".

Cette expérience de la non-cohérence de l'espace constitue une expérience primordiale qui est à l'origine de la fondation du monde. Toujours selon Mircea Eliade, il ne s'agit pas d'une spéculation théorique, mais bien d'une expérience religieuse primaire, antérieure à toute réflexion sur le Monde. C'est cette rupture dans l'espace qui permet la création du Monde, car c'est elle qui découvre le "point fixe", l'axe central de toute orientation future. Dans l'étendue homogène et infinie, où aucun point de repère n'est possible, où l'on ne peut s'orienter, la cassure vient révéler un "point fixe", un Centre.

L'expérience du sacré ne peut avoir lieu, si il n'y a pas d'orientation préalable, orientation qui implique l'acquisition d'un point fixe. La hiérophanie, la manifestation vient révéler le Centre. La découverte du centre équivaut à la création du Monde. L'exemple de la construction des cathédrales est, on ne peut plus, explicite. Les cathédrales sont le reflet de la construction de l'espace sacré. La valeur cosmogonique de l'orientation rituelle est très révélatrice.

L'orientation dans la construction des cathédrales est primordiale. Il y a des règles précises que l'on retrouve dans les constitutions apostoliques. Les écrivains ecclésiastiques exposent les motifs qui sont multiples :

- L'Orient rappelle " le berceau du genre humain, le rachat pour la naissance et l'ascension de l'Homme-Dieu que l'Écriture compare au soleil levant, enfin, la patrie à laquelle nous devons retourner après le pèlerinage de cette vie. C'est encore le point où le soleil se lève ; or la lumière éclatante qu'il répand est l'emblème de la vérité annoncée par l'Évangile. Quand le prêtre au pied de l'autel récite, avant la messe, ce verset du psalmiste : "Emitte lucem tuam et veritatem tuam, ipsa me deduxerunt et adduxerunt in montem sanctum tuum et in tabernacula tua", il parle symboliquement. Le jour naissant, lucem, l'a conduit prier sur la montagne sainte ; mais la vérité, veritatem, l'a fait pénétrer jusqu'au tabernacle où réside le Dieu vivant, qui a dit de lui : "Ego sum via, veritas et vita."

- Le chevet de l'église sera donc tourné vers l'Orient, tandis que sa nef ouvrira à l'Occident et que les bras de la croix s'étendront du nord au midi. L'Orient étant variable, au Moyen Âge, on choisissait pour le but, le point où se levait le soleil, à l'époque de l'année où les fondations se traçaient sur le sol. Guillaume Durant recommande de se régler sur les équinoxes et non sur les solstices ; bien avant eux, Saint Fortunat, au VI<sup>e</sup> siècle, en avait fait l'objet de ses vers à propos d'une église de sainte. En substance, il disait : supprimez l'orientation générale ou partielle et alors l'évangile qui doit se réciter tourné vers le nord, perd le sens mystique que l'Église a attaché à cette direction, prescrite aux messes basses comme aux messes solennelles.

- L'orientation motive, dans la décoration d'ensemble, une iconographie spéciale. Le Levant est réservé à tout ce qui est lumière, la Trinité, le Christ naissant ou vivant ; le Nord, froid et stérile, est affecté aux vices, à l'enfer, aux Prophètes, à l'Ancien Testament ; l'Occident, qui tue [...], convient aux scènes Apocalyptiques, à la Résurrection des corps et au jugement dernier ; au Midi,

où le soleil éclate dans sa splendeur et réchauffé de sa chaleur vivifiante, sont réservés le paradis, les Apôtres, les saints de l'Eglise triomphante, les vertus et la béatitude." (27).

Quand le plan de la cathédrale est tracé sur le papier et approuvé, on le retranspose sur le sol, afin qu'un représentant de l'Eglise puisse bénir les fondements. Une croix de bois est plantée à l'endroit où s'élèvera l'autel. La première pierre est alors bénie. Sur cette pierre est gravée une inscription commémorative où l'on creuse une cavité dans laquelle est posée un procès-verbal, écrit sur un parchemin et scellé dans un tube de cristal. Cette pierre ainsi préparée se place dans les fondations, à l'angle droit de l'abside, du côté de l'évangile. Cette pierre (angulaire) représente le Christ dont l'Ecriture a dit : "Factus est in caput anguli".

D'autres consignes d'ordre technique sont mentionnées dans les constitutions apostoliques. Une fois la construction de la cathédrale terminée, elle est consacrée. Elle devient un lieu sacré, un espace sacré. Là aussi, il y a des règles à respecter pour la consécration :

- la consécration est précédée de la bénédiction générale de l'édifice, l'eau dite grégorienne, affectée spécialement à cette bénédiction, se bénit dans un bassin de cuivre ou de métal argenté...
- la consécration est réservée à l'Evêque...
- Il n'y a pas de consécration possible sans la consécration en même temps de l'autel principal...
- douze croix sont tracées avec le saint chrême en douze endroits de l'église..."

Cet exemple d'espace sacré que sont les cathédrales, montre ce que nous précisons plus haut, la révélation d'un espace sacré permet d'obtenir un "point fixe", de s'orienter dans l'homogénéité chaotique, de "fonder le Monde" et de vivre réellement. Cet espace sacré est la "Porte des cieux". Ici, il est possible de communiquer entre terre et ciel, entre l'Homme et Dieu. La cathédrale reflète sur terre le royaume céleste. La cathédrale est conçue comme la Jérusalem Céleste, créée par Dieu. Jahvé révéla les plans de construction à Moïse : " Vous construirez le tabernacle avec tous les ustensiles, exactement d'après le modèle que je vais te montrer[...]. Regardez et fabriquez tous ces objets d'après le modèle qui t'est montré sur la montagne..." (Exode).

Lorsque David donne à son fils Salomon le plan des bâtiments du Temple, du Tabernacle et de tous les ustensiles, il l'assure que "tout cela ...se trouve exposé dans un écrit de la main de l'éternel, qui m'en a donné l'intelligence". Salomon construira donc le temple selon le modèle divin.

La cathédrale reprend et prolonge tous ces symboles. Elle rend possible "la fondation du Monde". "Là où le sacré se manifeste dans l'espace, le réel se dévoile, le Monde vient à l'existence..." (28).

On aurait pu prendre comme exemple le comportement de l'homme traditionnel dans la construction de sa demeure. Cet homme (issu d'une société traditionnelle telles celles de chasseurs, pêcheurs ou agriculteurs) construit son habitation à l'image du Monde. On retrouve dans ses habitations, la projection des quatre horizons à partir d'un point central (l'axe du monde)...La demeure est sanctifiée. L'homme assume ainsi "la création du monde que l'on a choisi d'habiter". Ce comportement peut être opposé à celui de l'homme moderne, l'homme profane dans son rapport à l'espace.

A l'égard de sa demeure, l'homme moderne a un comportement similaire à celui qu'il a vis à vis de sa chemise. Il change de demeure aussi fréquemment qu'il change de chemises. Avec le même état d'esprit. La valeur et la fonction de la maison chez l'homme moderne, chez le profane, peuvent être résumées par la formule connue de l'Architecte Le Corbusier : "la maison est une machine à habiter". Ici, l'espace est désacralisé. L'homme se retrouve à priori dans un espace sans ordre, sans repère.

#### **4. Désacralisation du Monde et avenir du sacré**

La désacralisation du Monde dans son ensemble (construction, travail...) a été facilitée par le processus de transformation impulsé par les sociétés industrielles . Ce processus a donné naissance , de façon massive, à l'homme areligieux. Contrairement à l'homme religieux (au sens large du terme) qui croit qu'il existe une réalité absolue, le sacré, qui transcende le temporel, mais qui s'y manifeste, l'homme areligieux (le profane) refuse la transcendance, accepte la relativité de la "réalité". Si d'autres cultures du passé ont sans doute connu, elles aussi, des hommes areligieux, c'est quand même dans les sociétés occidentales modernes que l'homme areligieux s'est pleinement épanoui. Cet homme areligieux refuse tout modèle transcendant d'humanité, d'organisation de l'humanité en dehors de la condition humaine. L'homme moderne entend se faire lui-même en désacralisant le monde. Cela dit, l'areligieux ne peut nier qu'il descend de l'Homo religiosus et "qu'il le veuille ou non, il en est son oeuvre, il s'est constitué à partir des situations assumées par ses ancêtres. En somme, il est le résultat d'un processus de désacralisation..." (29). Le profane s'est construit en opposition à l'homme religieux en se vidant de toute religiosité. Mais l'homme profane conserve encore, malgré lui, des traces de comportement de l'homme religieux. Il ne peut anéantir son passé, puisqu'il en est lui même un produit. Comment cela se traduit-il ? " Il (l'homme profane) se constitue par une série de négations et de refus, mais il continue encore à être hanté par les réalités qu'il a abjurées. Pour disposer d'un monde à lui, il a désacralisé le monde dans lequel vivaient ses ancêtres, mais, pour y arriver, il a été obligé de prendre le contrepied d'un comportement qui le précédait, et ce comportement, il le sent toujours, sous une forme ou une autre, prêt à se réactualiser au plus profond de son être..." (30). Est ce que l'homme areligieux à l'état pur existe vraiment ? Certains comportements de l'homme moderne semblent prouver que non. L'aménagement dans une nouvelle maison, le mariage, la naissance d'un enfant, les repas de famille... L'exemple le plus frappant est celui de la mythologie camouflée, la mode de l'entreprise des années quatre vingt. Mode qui consiste à faire des stages "hors limites" afin que les employés se dépassent, se surpassent et s'unissent : course d'orientation, saut en élastique, paint ball (combat au pistolet à peinture)...Ces techniques sont de véritables rites. Ils façonnent les rapports sociaux en s'appuyant sur une éthique du management. On retrouve un parallèle entre cette éthique et celle de la religion. Il est courant dans les entreprises de parler de "quête de sens" ou encore "faites bon usage de vos talents", "avoir la foi"...Le mythe de l'entreprise des années quatre vingt est riche de sens (bien qu'étant d'un intérêt certain, l'objet de la présente étude ne me permet pas d'analyser l'idéologie sous-jacente à cette mythologie) et nous montre combien la structure religieuse est encore présente

dans les esprits. Un autre exemple cher à Mircea Eliade, est celui de la structure mythologique du communisme : " Marx reprend et prolonge un des grands mythes eschatologiques du monde asiano-méditerranéen, à savoir : le rôle rédempteur du Juste (l'"élu", "l'oint", " l'innocent", "le messager", de nos jours, le prolétariat), dont les souffrances sont appelées à changer le statut ontologique du monde[...]. La société sans classe de Marx et la disparition conséquente des tensions historiques trouvent leur plus exact précédent dans le Mythe de l'Age d'Or qui, suivant des traditions multiples, caractérise le commencement et la fin de l'histoire. Marx a enrichi ce mythe vénérable de toute une idéologie messianique judéo-chrétienne : d'une part, le rôle prophétique et la fonction sotériologique (doctrine du salut par un rédempteur) qu'il reconnaît au prolétariat ; de l'autre, la lutte finale entre le Bien et le Mal, qu'on peut rapprocher sans peine du conflit apocalyptique entre le Christ et l'Antéchrist, suivi de la victoire décisive du premier..." (31).

En somme, l'homme profane qui est un descendant de l'homme religieux ne peut complètement annuler sa propre histoire. Le sacré semble constituer une dimension inaliénable de l'être humain. La désacralisation du monde n'est pas totale. On retrouve toujours des formes ou des motifs sacrés dans nos sociétés modernes. Le sacré semble davantage se déplacer que disparaître totalement. Max Weber posait l'hypothèse qu'un motif religieux était à la source de l'esprit du capitalisme. Dans le protestantisme, "la figure de Dieu s'est totalement abstraite du monde et a laissé l'individu seul face à son destin, sans Eglise lui procurant les moyens de gagner son ciel. Rien alors ne peut changer le plan divin où certains sont déjà des élus, et les autres des damnés dont le sort indiffère leur Créateur. Cette mentalité pré-moderne typique a trouvé un moyen d'apaiser son angoisse de salut par le travail, et son but, la réussite..." (32). La réussite, maître mot dans nos sociétés, est directement liée au profit. Réussite et profit jouent le rôle de guide dans les actes de l'homme. Ils deviennent une fin en soi. Dominé par l'individualisme, le sacré est abandonné sans être remplacé par une nouvelle réalité transcendante. Les traces du sacré dans nos sociétés modernes que l'on vient de montrer, ne sont pas homogènes et inscrites dans un cadre de référence.

Il n'y a pas un minimum de règles communes, reconnues et partagées. L'articulation des rapports sociaux devient alors difficile. Les conflits apparaissent, les sociétés tendent à s'éclater, à s'effondrer. L'idée d'une nouvelle transcendance commune n'est-elle pas une des solutions aux maux que rencontrent nos sociétés ? L'Humanité peut-elle exister sans un au-delà, sans le sacré ?

Le Compagnonnage répond à la dernière question par la négation. Pour lui, l'humanité ne peut pas vivre sans le "sacré", sans une transcendance. S'appuyant sur la sacralisation du travail, le compagnonnage donne à l'homme un moyen de se réaliser, de donner un sens à sa vie. Pour un compagnon, le travail n'est pas qu'un moyen d'acquérir des biens. La réussite et le profit ne sont pas des fins en soi. Ce ne sont que des moyens de se transcender, de construire sa propre personnalité au delà du temporel. Ainsi, la valeur d'un homme ne vient pas de son "avoir", mais de son "être". Le compagnon qui oeuvre dans la sphère sacrée peut être opposé à l'ouvrier moderne qui lui, agit dans la sphère profane.

Le travail, moyen sacré, est pour le compagnonnage d'actualité. C'est ce que nous allons tenter de démontrer dans le chapitre qui va suivre (exemple de sacralisation du travail) après avoir fait un rappel de l'histoire du compagnonnage.

## NOTES PREMIERE PARTIE

### Le travail dans sa dimension supérieure

- (1) André Leroi-Gourhan, l'Homme et le sacré.
- (2) Georges Lefranc, Histoire du travail et des travailleurs.
- (3) Georges Lefranc, Histoire du travail et des travailleurs.
- (4) J.Chevallier, Dictionnaire des symboles.
- (5) Georges Lefranc, Histoire du travail et des travailleurs, P.33.
- (6) Georges Lefranc, Histoire du travail et des travailleurs, P.34.
- (7) Georges Lefranc, Histoire du travail et des travailleurs, P.39.
- (8) Montet, La vie quotidienne en Egypte, P.118.
- (9) Georges Lefranc, Histoire du travail et des travailleurs, P.50.
- (10) J.Pierre Vernant, Travail et Esclavage en Grèce ancienne, P.8.
- (11) Platon, La République.
- (12) Araire : charrue simple sans avant-train.
- (13) Robert Delort, La vie au Moyen Age, P.125.
- (14) Georges Lefranc, Histoire du travail et des travailleurs, P.90.
- (15) Robert Delort, La vie au Moyen Age, p.158.
- (16) Robert Delort, La vie au Moyen Age, P.240.
- (17) Propos de Thomas d'Aquin.
- (18) Georges Lefranc, Histoire du travail et des travailleurs, P.118.
- (19) J.Pierre Rioux, La révolution industrielle, P.77.
- (20) Robert Tessier, Le sacré, P.21.
- (21) Durkheim, Les formes élémentaires de la vie religieuse.
- (22) Mircea Eliade, Le sacré et le Profane, P.18.
- (23) R. Otto, Le sacré.
- (24) J.Jacques Wunenburger, Le sacré, P.10.
- (25) J.Jacques Wunenburger, Le sacré, P.12.
- (26) J.Jacques Wunenburger, Le sacré, P.12.
- (27) Garry, Le Compagnonnage en France et en Europe, p.16.
- (28) Mircea Eliade, Le sacré et le profane, P.60.
- (29) Mircea Eliade, Le sacré et le profane, p.173.
- (30) Mircea Eliade, Le sacré et le profane, P.173.
- (31) Mircea Eliade, Le sacré et le profane, P.175.
- (32) Robert Tessier, Le sacré, P.121.

## DEUXIEME PARTIE : EXEMPLE DE SACRALISATION DU TRAVAIL

<b>Chapitre premier : le Compagnonnage</b>
--

### 1. Compagnons

Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Que représentent-ils à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Discrètes et cependant très particuliers, on les distingue dès qu'ils parlent de leur travail, dès qu'ils sont à l'oeuvre sur un chantier ou dans leurs ateliers.

Pour nous aider à repérer les origines du compagnonnage, expliquons le mot même par lequel le membre du compagnonnage existe. On retrouve des interprétations plus ou moins fantaisistes. Pour ma part, je retiendrai l'interprétation la plus accréditée. Celle selon laquelle, le compagnon (du latin cum, avec, et panis, pain; vieux français compain, celui qui partage le même pain, qui a donné aujourd'hui copain) est celui avec lequel on partage.

En effet, pour être un bon compagnon, il est indispensable de partager. La vie du compagnon est une vie communautaire, où l'on se retrouve ensemble à la table familiale, au réfectoire. Les compagnons partagent dans les "Maisons" (1), la chambrée ; ils partagent la vie de chantier (édification commune de certaines oeuvres). Enfin les compagnons partagent le même état d'esprit, la même conception du métier et cherchent à atteindre le même but : maîtriser la matière, et par là même, celle de son esprit, de sa vie.

### 2. Naissance du compagnonnage

Depuis quand le compagnonnage existe-t-il ? A quelle période historique remonte t-il ? A quel moment peut-on dater son apparition ? Rappelons avant de dater la naissance du compagnonnage, une confusion longtemps entretenue entre le terme de "compagnon" et le compagnonnage. Un compagnon n'appartient pas forcément au Moyen Age, au compagnonnage, aux sociétés organisées, plus ou moins secrètes, ayant leur propre mode de fonctionnement. Au Moyen Age, l'ouvrier, l'artisan, quel qu'il soit, est désigné par le terme "compagnon". Ce mot peut donc désigner celui qui a acquis une expérience professionnelle et qui obéit aux ordres d'un maître d'oeuvre.

Le compagnon tel qu'on l'entend aujourd'hui est celui qui a été admis dans le compagnonnage ; dans une organisation qui se veut être un ordre initiatique. Ordre qui se voue à l'accomplissement total de l'homme par le travail manuel. On retrouve les premières traces du compagnonnage organisé, au Moyen Age, lors des premières constructions de cathédrales européennes ; ce qui correspond à l'art roman (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles). On distingue le compagnon initié, à la maîtrise qu'il a du "trait". La conception du métier et de l'oeuvre repose sur cette maîtrise du trait (2). La maîtrise du trait est le point privilégié par où s'exercent à la fois la main et l'esprit qui l'accompagne ; la main étant le prolongement du cerveau. Ainsi, le compagnon initié doit avant

d'être reconnu comme tel, maîtriser le "trait", le dessin. D'où la nécessité du "chef-d'oeuvre" (3), qui sanctionne le dernier échelon à gravir avant d'être reçu compagnon.

Enfin, l'existence des rites d'initiation et de réception à chaque étape franchie vers la connaissance du métier manuel, lie tous ces hommes et les pousse un jour à être compagnons.

Les conditions d'accomplissement sont très difficiles. C'est la raison pour laquelle les compagnons ne sont qu'une minorité. Elite ouvrière dans le monde du travail, le compagnon ne cherche pas qu'à gagner sa vie. Il recherche l'accomplissement de sa personnalité. Le compagnonnage perpétue une véritable tradition et incarne aujourd'hui une conception du travail qui semble avoir disparu du monde industriel.

On retrouve des traces du compagnonnage tel qu'on le définit aujourd'hui à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Précisons que le terme Compagnonnage, d'après J-Pierre Bayard (4), n'apparaît qu'en 1719. Il est difficile pour un historien de trouver des traces écrites fiables. L'histoire du compagnonnage procède d'un mélange complexe de vérités historiques et de légendes. Reconstruire une histoire homogène du compagnonnage est difficile en raison de plusieurs facteurs :

- Les détenteurs du savoir, les grands "Maîtres" ou grands initiés du compagnonnage ressortaient d'un ésotérisme fermé dont les secrets (nombre d'or, proportions...) nous parviennent difficilement du fait qu'ils étaient détenus par une minorité. Toute la science du compagnonnage de par son caractère ésotérique, n'a évidemment pas fait l'objet de traités à grande diffusion.

- Le compagnonnage fut pourchassé à certaines époques de son existence ; persécution des premiers chrétiens, luttes avec les maîtres des corporations (qu'il ne faut pas confondre avec les sociétés compagnonniques), guerres religieuses, luttes politiques. Tout cela obligea le compagnonnage à prendre une forme secrète.

- Le compagnonnage perpétue sa tradition oralement. Les choses importantes se transmettent d'homme à homme, de bouche à oreille, par la "parole vivante". De ce fait, peu de pièces écrites nous sont parvenues.

- Les récits du Compagnonnage transmis de bouche à oreille depuis des générations ont subi à travers le temps de grandes déformations. Bon nombre d'historiens mal informés, ont pris pour argent content des légendes.

- Enfin, retenons que le compagnonnage tel que nous le connaissons et repérons aujourd'hui, avec ses rites, ses terminologies et ses pratiques, n'est qu'une forme évoluée du Compagnonnage antique. Cette société ne portait pas les mêmes noms, leurs rituels étaient différents. Seul, l'art du trait et un mode d'organisation très hiérarchique permettent d'identifier les différentes formes que prit cette société.

Afin de mieux appréhender l'histoire du compagnonnage, je vais rappeler dans un premier temps les différentes légendes, le mythe de ce mouvement ouvrier. Dans un deuxième temps, je m'efforcerai de mieux cerner les origines du compagnonnage à partir d'une valeur qui me semble plus sûre que les légendes : l'art de construire des hommes. Enfin, j'évoquerai dans un troisième temps, le compagnonnage au Moyen Age qui semble être la naissance historique de cette mouvance .

Enfin je rappellerai, avant d'analyser le compagnonnage contemporain, un tournant que prit le compagnonnage au XIX<sup>e</sup> siècle.

### **3. L'origine légendaire du compagnonnage**

L'origine légendaire du compagnonnage occupe une place importante par rapport à l'apparition historique.

Aujourd'hui encore, les différents courants du compagnonnage se réclament toujours de leurs origines plus ou moins mythiques : le roi Salomon, constructeur du Temple de Jérusalem, Maître Jacques et le Père Soubise. Comme nous le verrons dans l'histoire du compagnonnage du XIX<sup>e</sup> siècle, ces origines légendaires ont provoqué des luttes sanglantes entre compagnons.

#### La légende de Salomon

La légende de Salomon s'appuie sur un texte biblique tiré du Livre des rois de l'Ancien Testament qui s'intitule : "Salomon organise les corvées" : " Le Roi Salomon leva une corvée parmi tout Israël : elle fut de trente mille hommes. Il les envoya au Liban, dix mille par mois, à tour de rôle ; un mois, ils étaient au Liban, deux mois chez eux, Adoniram était chef des corvées. Salomon eut soixante-dix mille porteurs et quatre-vingt mille carriers dans la montagne, sans compter les chefs que les préfets de Salomon avaient préposé au travail ; trois mille trois cents hommes qui commandaient le peuple effectuant les travaux. Le Roi ordonna d'extraire de grandes pierres, travaillées, destinées aux fondations de la Maison, des pierres de taille. Les ouvriers de Salomon, ceux d'Hiram et les gens de Guébal se mirent à tailler et à préparer bois et pierre pour bâtir la Maison."

Le texte biblique éclaire le compagnonnage à bien des égards. D'abord, Salomon représente le pouvoir royal, noyau central de toute société traditionnelle. Ensuite, il est celui qui bâtit le Temple dédié à Dieu. En outre, l'accent est mis ici sur un corps de métier très important du compagnonnage et qui est probablement l'un des plus anciens : celui des tailleurs de pierre, qui se transforme plus tard, dans l'Occident Chrétien du Moyen Age, en bâtisseurs de cathédrales.

Ce texte biblique suppose une organisation hiérarchisée dès la plus haute Antiquité sur les chantiers : il y a les maîtres -ceux qui connaissent les secrets de fabrication-, les ouvriers et tous les autres : les manoeuvres. On sait par ailleurs, que, dans l'Egypte ancienne, au côté de la classe des pharaons, des prêtres et des scribes, existait celle d'artisans organisés en villages. A Rome, sous l'Antiquité, les ouvriers étaient également réunis en corporation (les collègias). Peut-on en déduire

pour autant que dès les temps les plus reculés, les ouvriers étaient organisés en compagnonnage ? Je ne le pense pas. Mais la légende s'est intensifiée de la tradition orale qui y a ajouté maints détails. Le tout étant ensuite repris dans les rites du compagnonnage. En effet, comme nous l'avons déjà expliqué, la tradition orale est un des éléments fondamentaux dans la tradition compagnonnique. Les choses se transmettent de bouche à oreille. La multitude d'hommes envoyés par Salomon était difficilement contrôlable : certains oisifs s'introduisaient et recevaient un salaire d'ouvrier. Alors, Hiram (5) lui même, pour éviter toute infiltration donnait un mot de passe aux ouvriers, afin que ces derniers puissent être reconnus comme tel. Hiram, jaloué par des apprentis, fut assassiné. En signe de deuil, Salomon ordonna aux ouvriers de porter, entre autres emblèmes, des tabliers de peau blanche et des gants blancs pour indiquer qu'ils étaient innocents du meurtre d'Hiram. Cette légende a été greffée artificiellement sur le texte biblique et inventée après coup, une fois le compagnonnage constitué. Mais elle révèle nombre de coutumes qui furent longtemps celles des compagnons, et dont certaines sont toujours respectées : ainsi, la canne de jonc à bout ferré, dont le pommeau porte souvent les emblèmes compagnonniques, est un des attributs essentiels du compagnon ; on retrouve le tablier, les gants blancs. Cette légende du meurtre d'Hiram fut à l'origine de la guerre fratricide que se livrèrent les compagnons.

Les corps de métiers se réclamant de Salomon étaient les suivants : les compagnons tailleurs de pierre (surnommés les "loups") ; les menuisiers, auxquels furent adjoints les serruriers (appelés les "gaveaux" ) ; les charpentiers (nommés les "indiens"). D'autres métiers s'ajoutèrent au fil du temps.

### La légende de Maître Jacques

Certains compagnons font remonter leur origine à une légende autre que celle de Salomon. Celle de Maître Jacques.

On retrouve trois versions. La première double celle du Roi Salomon, puisque Maître Jacques aurait été contemporain des bâtisseurs du Temple, le maître des tailleurs de pierre, des maçons et des menuisiers. Le Temple achevé, il quitta la Judée avec un autre maître, Soubise, avec lequel il se brouilla, et débarqua aux dires d'Agricol Perdiguier (6) à Marseille (notons l'anachronisme, puisque Marseille n'a été fondée qu'au VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C., c'est à dire bien postérieurement à l'époque de Salomon). Il finit par se retirer en Provence, dans l'hermitage de la Sainte-Baume, qui est toujours un des hauts lieux de pèlerinage des Compagnons du Devoir (7) . La fin de sa vie est calquée sur la Passion du Christ. Lui aussi périt assassiné par un de ses disciples qui le trahit : un dénommé Jérôn, qui, pris de remords, se suicida. La légende atteste aussi que Soubise avait été l'instigateur du crime, ce qui, bien entendu, attisa la désunion entre compagnons du rite de maître Jacques et compagnons du rite du père Soubise.

La seconde version se situe au Moyen Age. Maître Jacques serait Maître de Molay, le dernier grand maître des Templiers, brûlé par ordre de Phillippe le Bel. Les compagnons auraient

été l'aile excécutrice chargée des constructions, "le génie" des Templiers, grands bâtisseurs d'églises ; par ailleurs, ces derniers auraient été initiés en Orient à maintes pratiques secrètes.

Jacques de Molay aurait donc pu donner une règle aux ouvriers maçons, tailleurs de pierre, charpentiers, qui travaillaient avec eux. Cette version est reconnue par bon nombre de compagnons.

Enfin, une dernière version assimilerait Maître Jacques et Jacques de Moler qui construisit la cathédrale d'Orléans. C'est là qu'aurait eu lieu une rencontre importante entre les différentes branches du compagnonnage de l'époque.

### Le Père Soubise

Là encore plusieurs versions sont rapportées. Je n'en retiendrai que deux.

La première rapporte que Soubise, contemporain de Salomon et de Maître Jacques, aurait été un des bâtisseurs du Temple.

Une autre version situe Soubise au Moyen Age. Il aurait été alors un moine Bénédictin. C'est sous le costume des moines de Saint-Benoît que ce fondateur est représenté. Les corps de métiers se réclamant du rite de Soubise sont originellement des charpentiers. D'autres corps de métiers sont venus se joindre par la suite à ce rite, comme des tailleurs de pierre, des menuisiers et des serruriers. Notons que parmi tous les compagnons, les Soubises étaient considérés comme les plus "durs" en ce qui concerne le respect dû aux rites, les plus fidèles à la lettre de la tradition.

La légende du Père Soubise est intéressante dans la mesure où pratiquement tous les compagnons font remonter avec certitude le compagnonnage au Moyen Age, et font jouer aux moines cisterciens et bénédictins, un rôle fondamental. Ce sont eux qui détenaient le savoir, ce sont eux qui auraient légué aux compagnons le devoir, la règle de vie. Le vocabulaire qui désigne les notions de base du compagnonnage s'apparente à un ordre religieux ou à un ordre chevaleresque. Georges Sand, dans un de ses ouvrages (8), qualifie le compagnonnage de "chevalerie ouvrière".

## 4. L'art de construire des hommes (un repère historique)

Afin de mieux comprendre la formation et l'évolution du Compagnonnage, on peut se référer aux manifestations de l'Art de Construire des Hommes, auxquelles il est étroitement lié.

2700 - 2800 ans avant notre ère, on trouve les premières manifestations importantes de l'Art de Construire : on retrouve à cette époque l'édification des pyramides d'Egypte (Kéops, Kephren, et Mykérinos).

Les diverses études relatives à ces constructions, la traduction des hiéroglyphes, ont permis d'apprécier la connaissance géométrique et mathématique des architectes d'alors. Les proportions, dimensions et orientations de ces constructions reflètent les données du globe terrestre et des astres. Ces monuments se veulent être l'image du macrocosme. Qui était détenteur de cette science ?

Vraisemblablement une minorité de Prêtres, Astronomes et Mathématiciens. On retrouve à cette époque, les premières sources de l'Art du Trait (voir 2). Après une période de huit siècles qui ont laissé peu de traces de constructions, les Egyptiens édifient vers 1 900 av. J-C. les Temples célèbres dont il reste encore de très beaux vestiges : Karnak, Louqsor... Ces constructions non monolithique montrent par la richesse des décorations, l'habileté de ceux qui ont oeuvré. Ces Temples sont un hommage aux Dieux et le lieu de célébration du culte.

En Grèce et en Italie, c'est la fin de l'Epoque Pélasgique à l'architecture monolithique. Période Mycénienne en Grèce, Période Etrusque et Latine en Italie.

En Gaule, fin de la période mégalithique-celtique, caractérisée par des monuments également monolithiques, dont les alignements et allées témoignent, dans leur disposition, de connaissances spécifiques (celles des Druides).

Ces 11 siècles qui précèdent l'ère chrétienne, montre que l'Art de construire a toujours été (peut-être moins de nos jours!) une priorité chez l'homme.

L'organisation pré-compagnonnique peut, quant à elle, se situer au 11<sup>e</sup> siècle av. J.C ; c'est à dire lors de la construction du Temple de Salomon. Comme on l'a déjà vu, cette construction fait apparaître (d'après la description du Temple, telle qu'elle est présentée dans les livres bibliques) des corporations de base :

- des Tailleurs de pierre
- des Charpentiers
- des Menuisiers-Serruriers
- des Teinturiers

On retrouve dans l'organisation de ce vaste chantier qu'était la construction du temple de salomon, un statut bien défini comprenant :

- les devoirs
- l'enseignement du Trait
- l'organisation hiérarchique
- les emblèmes

L'éclosion du Compagnonnage, en France, au Moyen Age, sera une forme adaptée de ce pré-compagnonnage de base.

## **5. Le compagnonnage du Moyen Age à l'Epoque Contemporaine**

Au XIII<sup>e</sup> siècle, sous le règne de Louis IX, l'Etat s'inquiète de la turbulence de certains métiers. Afin de mieux les maîtriser, l'Etat tâchera de placer l'ensemble des métiers sous son autorité. Ainsi, il demande à un dénommé Etienne Boileau de rassembler les statuts des corps de métiers dit "sauvages" et de constituer le premier "Livre des Métiers". Ce serait en 1420, dans une ordonnance de Charles VI aux cordonniers de Troyes, que l'on commence à parler du compagnonnage comme d'une société organisée : " Plusieurs compagnons et ouvriers du dit métier

de plusieurs langues et nations aloient et venoient de ville en ville ouvrer pour apprendre congnoistre, veoir et savoir les uns les autres..." (9).

Avec ce texte apparaissent la notion de voyage et celle d'entente et de cohalition que l'on retrouvera sur les livrets d'ouvriers jusque sous Napoléon III. En 1540, un document (archives de Dijon) fait mention pour la première fois de l'existence d'une Mère (10) dans le compagnonnage. A cette époque, on parle aussi du Tour de France (11) comme d'une composante essentielle de l'organisation.

C'est donc bien au Moyen Age que l'on retrouve les premières traces historiques du compagnonnage. Si l'on interroge des compagnons, ils confirment que la tradition orale veut que le compagnonnage ait déjà toute sa vigueur au Moyen Age, lorsque Saint Bernard prêchait la croisade (XII<sup>e</sup> siècle) et mettait en place l'aile de "génie" des Templiers : les compagnons. Des ouvriers sont envoyés au Moyen Orient pour construire des châteaux forts en Syrie. Sur ces édifices, on relève les marques des ouvriers ; certains sont signés. A cette époque, tout l'enseignement du métier se fait de bouche à oreille. Cela, pour des raisons liées à la tradition dite "initiatique" mais surtout parce que les compagnons ne savent pas lire. Cet enseignement est donné dans ce qu'on appelle la "chambre de trait". Le Maître d'oeuvre tenait ses secrets sous clef. On ne donnait pas le tour de main à n'importe quel apprenti. On le laissait se débrouiller sur le chantier. S'il se révélait habile et moral, on lui confiait progressivement les divers secrets de fabrication. On sait que les architectes d'alors utilisaient le fameux Nombre d'Or (12). De quelle manière l'utilisaient-ils ?

Ce qui semble plus certain, c'est que l'enseignement destiné aux compagnons recoupait les grandes lignes de l'enseignement actuel : il se divisait entre un enseignement général comprenant des cours de géométrie pratique, un enseignement professionnel et une instruction religieuse, qui enseignait ce qu'on appelle le Devoir (voir 7), la règle de vie.

C'est sans doute aussi à cette époque que le compagnonnage commence à se répandre en Europe. L'ère du gothique a entraîné les grandes migrations compagnonniques au travers de toute l'Europe. Notons que ce mouvement est parti de France. Enfin, c'est à cette époque que le compagnonnage s'est pleinement épanoui. On ne distinguait pas l'artisan de l'artiste. Cette conception unitaire situait l'artiste-artisan dans le travail de la cité au côté du peintre d'enluminures. Par la main, on allait à l'oeuvre, à l'esprit, qui était toujours incarnée dans les formes, la matière, la pierre, le bois, la charpente.

On notera donc que le début du compagnonnage tel qu'on l'entend aujourd'hui prend racine historiquement dès le XII<sup>e</sup> siècle.

Voyons maintenant de façon succincte, les principaux évènements qu'a connu le mouvement compagnonnique de la fin du Moyen Age jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, période qui marquera profondément le compagnonnage.

Après la disparition des Templiers sous Philippe le Bel, période à laquelle un bon nombre de compagnons fait remonter la première scission, c'est dans le XVI<sup>e</sup> siècle, début des temps modernes, que l'on peut repérer un point de départ d'une évolution profonde du compagnonnage. Depuis cette époque, ce mouvement ne cessera de se diviser et d'éclater en plusieurs directions. Chaque mouvement revendiquant la vraie légitimité. Le XVI<sup>e</sup> siècle, période de la renaissance,

donne lieu à une nouvelle conception de l'artiste. Il sera perçu comme un créateur qui se situe dans le monde de la spéculation. L'activité artistique telle qu'elle est conçue, n'est plus opérative et ne s'appuie donc plus sur la matière. A partir de là, " l'artiste" ne veut plus être assimilé au travailleur manuel. Le travailleur manuel relégué alors au second plan, trouvera d'ardents défenseurs dans le mouvement compagnonnique. Il faudra attendre le XVIII<sup>e</sup> siècle, en France, pour que le travail manuel soit reconnu et pris en considération.

A l'époque de la Réforme, Luther et Calvin tentent de valoriser le code moral du travail. C'est à cette période historique que l'on situe ce que l'on nomme la "scission d'Orléans" lors de la construction de la cathédrale Sainte Croix. "Deux Maîtres d'Oeuvre, Jacques Moler dit la Flèche d'Orléans (responsable des tailleurs de pierre, menuisiers, serruriers et forgerons) et Soubise de Nogent dit Parisien le soutien du devoir (respectable des charpentiers) voulurent imposer aux compagnons la pratique de la religion catholique. Tous n'acceptèrent pas de se fondre en un Saint devoir de Dieu, certains voulant rester fidèles au Devoir tel qu'il avait été défini et établi à l'époque de Salomon..." (13). Cette scission marque une rupture d'ordre confessionnel dans le mouvement compagnonnique. Ceux qui choisirent la Réforme furent nommés "Gavots" (14). Les autres qui optèrent pour le catholicisme s'appelèrent les "dévorants" (15).

La révocation de l'édit de Nantes ne fera qu'accentuer ce processus de séparation entre tenants de la nouvelle foi réformée et fidèles à la religion catholique. Cette coupure opérée par la Réforme sera décisive au sein du compagnonnage et s'étendra , grandira jusqu'à nos jours.

Mais, après les problèmes d'ordre religieux, surgiront les problèmes politiques. Le pouvoir royal de Louis XIV a peu d'emprise sur les compagnons. Ces derniers sont difficilement identifiables en raison essentiellement de deux facteurs : leur mobilité (le tour de France) et l'utilisation de pseudonymes qu'ils se donnent, tels Corrèzien-La-Belle-Conduite, Limousin-Coeur-fidèle, Tourangeau-l'Ami-Fidèle ou encore un des pseudonymes les plus connus, Ardéchoix-Coeur-Fidèle (Agricol Perdiguier). Les compagnons feront figure de contre pouvoir. Toujours au XVII<sup>e</sup> siècle, la faculté de théologie de Paris accuse les compagnons d'avoir des pratiques impies s'opposant aux sacrements chrétiens. Ces pratiques impies font allusion aux cérémonies d'initiation (voir en annexe).

Ce serait en 1730, sous le règne de Louis XV que le mot "syndicat" apparaîtrait pour la première fois, à l'occasion d'un jugement après une rixe entre compagnons menuisiers du Devoir et du Devoir de liberté à Montpellier. Un des principes fondamentaux des sociétés compagnonniques étant et ait toujours de fournir du travail quasi assuré à ses membres grâce aux négociations avec les employeurs. De plus, le travail doit être décent avec un salaire proportionnel au travail fourni. Bref, être compagnon donnait un véritable passeport sur le marché du travail, et les sociétés compagnonniques apparaissent comme de véritables contre-pouvoirs patronaux. Les sociétés actuelles n'hésitent pas à prétendre être les ancêtres du syndicalisme.

Organisées, ces sociétés sont dangeureuses pour le pouvoir royal. C'est la raison pour laquelle il interdira à ces sociétés de se réunir. Cette interdiction sera renforcée par le gouvernement révolutionnaire après 1789, qui se défiait paradoxalement des associations ouvrières. La loi Le

Chapelier viendra renforcer cette interdiction de se réunir . Cette loi freinera l'organisation et l'action du mouvement compagnonique.

Cela dit, ce mouvement saura tirer parti des idées neuves. Le compagnonnage, d'abord à caractère religieux, se laïciserà après la Révolution française (bien qu'il existe encore aujourd'hui deux tendances dans le compagnonnage : une à caractère laïque et l'autre à caractère religieux). En 1793, une fraction des compagnons de Soubise et des Compagnons tailleurs de pierre, décident la réunion des ouvriers révolutionnaires affranchis de toute foi religieuse.

En 1845, une grande grève fut déclenchée par les compagnons charpentiers qui réclamaient de meilleures conditions de travail sur les chantiers. Les ouvriers grévistes seront durement réprimandés (le nom d'un avocat apparaît dans bon nombre d'ouvrages, il s'agit de Maître Berryer. Ce dernier défendit les compagnons charpentiers lors de cette grève).

On retrouvera les compagnons à la révolution de 1848. Un des meilleurs exemples est celui du compagnon Agricoll Perdiguier. Ce dernier jouera un rôle très important dans la réconciliation des différents mouvements compagnoniques.

Le XIX<sup>e</sup> siècle sera un tournant dans l'histoire du compagnonnage. Face à la montée du syndicalisme et des idées socialistes, le compagnonnage est en perte de vitesse. Les querelles internes font énormément de tort au compagnonnage.

Les différentes branches représentent plus de trente corps de métiers. Véritable édifice ! Mais les luttes fratricides mettent en péril cet édifice. Les raisons de ces luttes semblent désuètes et non en phase avec la réalité. Agricoll Perdiguier dans une de ses correspondances avec Georges Sand écrit : " Le compagnonnage est complètement en arrière, ses moeurs et ses coutumes ne sont plus celles du peuple. Sans aucune raison, il se bat dans les champs, dans les rues, et sur les places publiques qu'il arrose de son sang [...]. Malheur à ceux qui repoussent toute réforme : le peuple qui avance toujours dans la voie des progrès et de la civilisation ne les entend plus, ne les comprend plus, et quand on est plus compris du peuple, on a une existence bien chétive et bien fragile".

En 1803, eut lieu une scission importante entre compagnons. Agricoll Perdiguier prit position contre les instigateurs du mouvement qui voulaient calquer les rites compagnoniques sur des rites extérieurs (Franc-Maçonnerie) à sa tradition. Jusqu'ici, il y avait trois degrés dans l'initiation compagnonique. Des compagnons anciens (finis) voulurent en ajouter un quatrième : celui des "initiés". La scission entre tenants du rite traditionnel et tenants du rite nouveau s'étendit à sept villes. Pour réconcilier ces courants, Agricoll Perdiguier (lui même compagnon et Franc-Maçon) fit trois fois le Tour de France dans l'espoir de convaincre tous les compagnons de s'unir. En 1848, un grand rassemblement a lieu à Paris. Agricoll Perdiguier tira une pièce de théâtre de ce rassemblement : les Gavots et les Dévorants, ou, la réconciliation des compagnons.

Fatigué par les luttes politiques et l'exil, Agricoll s'éteint en 1875. Mais avant de mourir, il participe au projet de réunification des devoirs ; celui-ci donnera naissance en 1889 à l'Union Compagnonique. Avant d'étudier plus spécifiquement l'histoire de l'Union Compagnonique, voyont succinctement l'époque contemporaine.

L'Epoque contemporaine

Aujourd'hui, il y a trois grandes familles qui représentent le compagnonnage en France. La plus ancienne que j'étudierai plus particulièrement dans la partie II de ce chapitre est l'Union Compagnonnique (1889). Les deux autres ont été créées durant la seconde guerre mondiale : L'association ouvrière créée en 1942 et reconnue d'utilité publique par le Général De Gaulle après la Guerre, et La Fédération Compagnonnique des métiers du bâtiment qui est le résultat d'une fusion entre différents courants (charpentiers du Devoir de liberté, Devoir de liberté...).

#### L'association ouvrière

C'est un compagnon tailleur de pierre qui fut à l'origine de la création de ce mouvement. Il s'agit de Jean Bernard. Ce dernier négocia la reconnaissance du compagnonnage auprès du régime de Vichy. Menacé par le nazisme, le compagnonnage devait, aux dires de Jean Bernard, continuer à vivre quel que soit le régime en place. Cette démarche a entraîné un clivage entre les compagnons (précisons quand même que l'association ouvrière n'a pas été accusée à la libération de collaboration avec l'occupant, ses subventions ont même été augmentées) . Certains n'ont pas accepté l'esprit "Travail, Famille, Patrie". Ce clivage qui est en fait un clivage politique a entraîné trois mouvements représentant, même de nos jours, différentes conceptions du compagnonnage. Conception qui va de la plus laïque à la plus religieuse. L'association ouvrière semble représenter l'organisation la plus hiérarchisée. La religion catholique a sans doute eu une grande influence auprès de ce courant. Cela dit, l'association ouvrière recherche l'efficacité dans le travail. Elle n'hésite pas à faire intervenir des enseignants profanes . L'essentiel est que l'intervenant ait une valeur professionnelle. Ce courant se veut moderne et dynamique. Reconnue d'utilité publique, l'association ouvrière bénéficie de relations privilégiées avec le Ministère du Travail. Elle intervient à ce jour dans les politiques d'emploi impulsées par le Ministère du Travail et de la Formation Professionnelle. Ainsi, elle s'implique dans les programmes régionaux de formation pour les adultes, dans le Crédit Formation Individualisé pour les jeunes...

#### La Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment

Issue comme on l'a déjà vu de la fusion de plusieurs courants en 1945, aujourd'hui, quatre sociétés composent la Fédération Compagnonnique . La particularité de La Fédération réside dans le fait que chaque société adhérente régit son propre tour de France et dirige la vie de ses propres cayennes tout en participant à la gestion de la Fédération. Son organisation est donc plus souple et plus démocratique que celle de l'Association ouvrière. Les décisions prises en assemblée générale peuvent toujours être remises en cause. La Fédération semble plus ouverte au monde extérieur. Notons que ce courant se reconnaît comme une société secrète dont l'initiation doit rester secrète.

Avant de traiter plus à fond la troisième mouvance compagnonnique (L'Union Compagnonnique), précisons que le compagnonnage fut jusqu'à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> Siècle, à l'avant garde des revendications ouvrières. Rappelons à titre d'exemple, qu'Agricol Perdiguier, élu député républicain de Paris, se battit à l'Assemblée pour que la journée de travail ne

dépasse pas douze heures. Mais à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, deux nouveaux éléments dans la société vont apporter des modifications importantes.

Le premier élément est l'industrialisation. Les grandes découvertes scientifiques et technologiques entraînent la standardisation des objets fabriqués. L'homme devient un homme industriel inscrit dans une ère de prospérité et de bonheur (?). La machine remplace progressivement l'homme. L'artisan est renié, sous-estimé. Il est dépassé par une époque qui vit à un rythme intense. La productivité, la quantité prennent le pas sur la qualité du travail fourni. Le compagnonnage se sent menacé. Face à cette nouvelle organisation du travail qui entraîne comme on le sait le prolétariat et la misère, de nouvelles formes d'organisation vouées à défendre les ouvriers alors exploités par un patronat déterminé à la réussite, apparaissent. C'est le deuxième élément : le syndicalisme.

C'est ce deuxième élément qui freine l'expansion du compagnonnage. Désormais, le compagnonnage n'a pas le monopole de la défense des ouvriers. Il n'a pas non plus le monopole de l'embauche. Les industries ne recherchent pas des ouvriers qualifiés, mais une main d'oeuvre bon marché peu formée (femmes et enfants...).

## **6. Syndicalisme et compagnonnage**

Comme on l'a déjà vu, les nouvelles formes d'organisation du travail qui se dessinent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ne correspondent pas au mode de fonctionnement du compagnonnage. Ce dernier, rappelons le, est bien l'ancêtre du syndicalisme. Pendant des siècles, il a été la seule organisation à défendre la cause des ouvriers. "Par son système d'embauche, il a maintenu un sain équilibre dans la rémunération, le rouleur (16) tarifant selon la valeur de l'ouvrier. Par une distribution du travail de ville en ville, de province en province, il a réalisé une réelle bourse du travail" (17). Avant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les ouvriers étaient bien souvent impuissants devant l'injustice sociale. Le compagnonnage, par sa forme d'organisation jouait le rôle de contre pouvoir. Il regroupait "entre 1815 et 1850 la presque totalité du monde ouvrier, alors qu'aujourd'hui les syndicats ne réunissent à peu près que le quart des travailleurs" (17). Les compagnons que j'ai interviewé sur ce sujet n'hésitent pas à dire que le compagnonnage est à l'origine de tous les mouvements populaires, de tous les organismes sociaux. C'est lui qui aurait établi les mutualités, les syndicats, les coopératives, les caisses de prêts et de retraites, les offices de placements, les organismes de crédits. On comprendra donc qu'il ait mal accepté le fait d'être relégué au second plan avec l'avènement de l'industrialisation et le syndicalisme naissant.

Si le compagnonnage semble bien être le précurseur du syndicalisme, voyons quand même quelles sont les principales différences entre ces deux organisations. Le compagnonnage alors qu'il a été souvent interdit dans le temps (loi Le Chapelier...) a su lutter avec efficacité contre les patrons. D'où vient sa force ? Bien que défendant les ouvriers, le compagnonnage n'est pas systématiquement en opposition avec le monde patronal. Il est conciliant et modéré mais aussi

déterminé. Par son système d'embauche, les compagnons ne sont pas libres de chercher un travail eux-mêmes. Ainsi, cette règle a empêché pendant longtemps que les membres acceptent un salaire peu décent, et a freiné ainsi le chômage. Les patrons qui recherchaient des travailleurs sollicitaient directement l'organisation compagnonnique. Une fois embauché, l'ouvrier pouvait, si les conditions de travail étaient mauvaises, se plaindre et obtenir gain de cause (un employeur pouvait être "damné". Il ne trouvera pas d'ouvrier, tant qu'il n'aura pas réparé le préjudice causé à l'ouvrier). Mais le patron avait aussi la possibilité de remettre en question le mauvais ouvrier (l'ouvrier peut être exclu de l'organisation. Il a alors peu de chance de retrouver du travail. Cette exclusion dure tant que l'ouvrier n'a pas également réparé le préjudice causé au patron). Ces relations organisées, gérées par le compagnonnage permettaient de maintenir un juste équilibre sur le marché du travail.

Bref, le compagnonnage n'a pas la haine du patron. Il reconnaît le bienfait du marché. Mais il entend lutter contre le non respect des ouvriers. Il n'hésitera pas à donner le signal de la grève. En 1845, à Paris, 7 000 compagnons abandonnent leur poste de travail parce que les Maîtres (employeurs) refusent de les augmenter.

Bien que regroupant la majeure partie du monde ouvrier jusqu'en 1850, chaque individu n'est pas un matricule. L'ouvrier est reconnu à part entière et à sa juste valeur. Bien que cela puisse choquer, l'égalité de fait, entre les compagnons, n'existe pas. Chacun est reconnu en fonction de ses capacités et de sa moralité.

Cette efficacité est sans doute dûe également au fonctionnement de la société. Bien que regroupant la majeure partie des ouvriers, le compagnonnage n'a pas jusqu'ici administré un nombre équivalent à celui que gèrera le syndicalisme avec l'avènement de l'industrialisation. Cet avènement entraîne une demande accrue de main d'oeuvre. Opérant sur une échelle plus vaste, le syndicat a une approche différente. L'ouvrier est l'égal de l'autre. La qualification pèse moins dans les négociations. Ces dernières sont collectives.

Bref, le syndicat semble devenir un mouvement contestataire. Il prône une révolution sociale. L'influence idéologique, politique, se fait sentir. Et ici, on peut noter une différence fondamentale entre ces deux organisations. La spiritualité, la moralité, l'idéologie sont différentes. La spiritualité et la moralité, bien qu'émanant des deux principaux courants religieux occidentaux (protestantisme et catholicisme), ont leurs propres spécificités. Le compagnon a l'amour du métier. Le travail n'est pas pour lui qu'un moyen de vivre. C'est sa vie. Par le travail, il tâche de construire sa propre personnalité, le sens de sa vie. Mais il ne peut être opérant que si il a un rapport avec le fini de l'ouvrage, avec le geste maniant un outil sacré.

Avec la mécanisation, il est normal que le syndicat ait un autre but, un autre objectif, et touche des individus dont le compagnonnage ne pourrait s'occuper : des personnes peu qualifiées qui ont souvent pour souci majeur de survivre, donc de travailler. Le syndicat gère un groupe humain qui n'a pas systématiquement l'amour du métier mais seulement le désir de gagner sa vie.

Mais les rapports entre les organisations n'étaient pas excellents. Du côté des syndicats, notons qu'ils ont tenté rapidement de détériorer l'image de marque du compagnonnage afin d'attirer vers eux le maximum d'adhérents. Pour ce faire, de nombreux rituels furent dévoilés au grand public et furent habilement tournés en dérision.

Du côté du compagnonnage, soulignons que ce dernier s'est dressé par réaction humaine mais sans doute peu rationnelle. Comme on l'a déjà noté, la structure, le mode d'organisation et les buts du compagnonnage ne pouvaient pas coïncider avec le vaste mouvement social économique en cours.

Cela dit, aujourd'hui, le compagnonnage ne mène pas d'action antisyndicale, comptant même dans ses rangs des syndicalistes. Et du côté des syndicats, je ne pense pas qu'il y ait de réactions épidermiques vis à vis du compagnonnage. L'un et l'autre ont une spécificité, l'un et l'autre ont su apporter leur pierre dans la défense des ouvriers et l'un et l'autre ont trouvé également leurs propres limites d'action.

Cette partie sur le compagnonnage et le syndicalisme termine l'aperçu que je viens de présenter sur le compagnonnage en général. J'en viens maintenant à une étude plus spécifique d'un courant du compagnonnage. L'union compagnonnique. Cette étude nous montrera avec plus d'exactitude et de précisions ce que l'on entend par sacralisation du travail.

## Chapitre II : l'Union Compagnonnique de 1889 à nos jours

Pour mieux cerner l'esprit qui habite le compagnonnage, je me propose d'étudier d'un peu plus près l'histoire d'un des trois mouvements compagnonniques actuels : L'Union Compagnonnique des Compagnons du Tour de France des Devoirs Unis. Pourquoi ai-je-choisi cette organisation plutôt qu'une autre ?

J'évoquerai deux raisons essentielles.

Première raison :

Le compagnonnage est souvent perçu dans l'opinion publique comme une mouvance à caractère religieux. De là, certains n'hésitent pas à faire un amalgame. Ainsi, ils situent le compagnonnage politiquement à "droite". Ils résument l'esprit du compagnonnage par la devise "Famille, Patrie, Travail". Précisons que le compagnonnage a d'autres buts que ceux recherchés par la politique et la religion. Même, s'il est vrai que certains courants de part leur histoire et leur mode d'organisation, peuvent se situer à droite et que d'autres sont très attachés à l'idéal religieux, il en est d'autres comme l'Union Compagnonnique, qui ne se situent pas au même niveau. On a vu dans le précédent chapitre que le compagnonnage a même souvent joué un rôle de contre-pouvoir, et ce, quel que soit la religion ou la politique en place. Il a été condamné et interdit. L'exemple le plus connu à ce sujet est la condamnation de la Sorbonne en 1655 (18).

L'histoire du compagnonnage est trop complexe pour cataloguer sa mouvance dans un seul courant politique et/ou religieux. L'Union Compagnonnique est l'exemple type de la société qui ne correspond pas aux clichés généralement répandus dans l'opinion publique. Bien que je m'interdise de situer politiquement cette mouvance, je me permet de rappeler qu'un des compagnons de renom qui fut à l'origine de la création de l'Union, Agricole Perdiguier, était en 1848 élu député du peuple en qualité de républicain.

L'organisation de l'Union m'est apparue très laïque et démocratique. Bien que n'ayant pas d'a priori sur les autres organisations compagnonniques, j'ai préféré choisir l'Union Compagnonnique pour démontrer que le compagnonnage, bien qu'ayant un idéal commun (l'amour du travail), se diversifie dans ses courants (de cette diversité d'organisation née une grande richesse).

Deuxième raison :

Il est difficile de pénétrer le monde compagnonnique quand on est un "profane". Les compagnons, bien que très ouverts, se méfient des gens de l'extérieur qui se permettent de parler de leur histoire. Or, j'ai eu l'opportunité et la chance de rencontrer un compagnon occupant des responsabilités au sein de l'organisation qui m'intéressait : l'Union Compagnonnique. Ce compagnon m'a ouvert une porte pour que je puisse mener à bien mon travail. Je sais maintenant, par expérience, qu'il faut du temps pour que les compagnons vous fassent confiance. Cette confiance, je l'ai obtenu auprès de ce compagnon et d'autres par la suite. Vu le délai qui m'était imparti pour conclure ce mémoire, je ne pouvais pas me permettre de mettre en place des stratégies pour rencontrer des membres d'autres organisations compagnonniques.

## **1. Les motifs qui ont donné naissance à l'Union Compagnonnique**

On a vu que l'époque la plus florissante du compagnonnage se situe entre 1815 et 1850. Les membres de chaque courant compagnonnique étaient très nombreux. Mais l'intolérance et le mépris de certains corps et rites compagnonniques à l'égard d'autres communautés compagnonniques nuisirent beaucoup à leur prospérité.

La naissance de l'industrie vient troubler l'ordre établi dans les professions. Devant ce changement, un bon nombre de compagnons ressentent le besoin de se réunir pour renforcer leur institution. Agricola Perdiguier, compagnon menuisier du Devoir de Liberté, se voua, en un véritable apostolat, au rapprochement des différentes sociétés compagnonniques. Pour cela, il écrit des articles, des ouvrages et effectue même plusieurs fois le Tour de France. Cet homme lucide réussit à force de persévérance, à faire germer l'idée de l'utilité de regrouper les forces compagnonniques très importantes mais très dispersées et divisées.

A son initiative, une société d'Anciens Compagnons se crée à Albi en 1831. En 1842 se fonde une Fédération qui porte le titre : "Amis de l'industrie". Cette fédération regroupe des compagnons de plusieurs Corporations du Devoir de Maître Jacques, de Soubise et les Enfants de Salomon. Cette Fédération prend alors le nom le 2 janvier 1864 de "Compagnons Des Devoirs Réunis".

En 1872, les deux Sociétés Compagnonniques existant à Lyon fusionnent. Un nouveau pas est franchi. Les compagnons des trois rites qui, jusqu'ici, se firent la guerre, se retrouvent réunis.

En 1874, Lucien Blanc dit "Provençal le Résolu", compagnon Bourrelier-Harnacheur impulse la création d'une Fédération qui regroupe plus de vingt sociétés de diverses villes de France.

En 1879, un congrès met en place une nouvelle constitution, cosignée par tous les corps présents, soit plus de trente-trois sociétés représentant les trois Rites (Soubise, Jacques et Salomon). Une caisse de retraite est constituée ; le journal "La Fédération Compagnonnique", outil de liaison, est mis en place. Enfin, tous les compagnons se reconnaissent. La Fédération propage les principes d'unité, de liberté et de paix entre les compagnons des trois Rites.

En 1884, sous la Présidence de Lucien Blanc, un nouveau congrès apporte du crédit à la Fédération, complète des statuts encore imparfaits et prépare le congrès de Paris, où, en septembre 1889, la Fédération change son titre pour devenir : "L'Union Compagnonnique".

## **2. Naissance de l'Union Compagnonnique et principales étapes**

1889 est donc l'année de naissance de l'Union Compagnonnique. Lucien Blanc sera le premier Président de cette Union. La première réception (19) de l'Union Compagnonnique a lieu en 1890. Depuis cette date jusqu'au congrès suivant de 1894, des centaines de réceptions auront lieu, et viendront ainsi grossir les rangs de l'Union.

La fraternité chez les compagnons n'est pas un vain mot. En 1894, l'Union Compagnonnique crée un orphelinat. A l'occasion des congrès de 1899 (Toulouse) et 1904 (Brive), de nouvelles

corporations sont admises dans la nouvelle famille. L'Union Compagnonnique jusqu'en 1909 est en pleine expansion : plus de quarante sièges qui regroupent plus de trois mille compagnons.

C'est la Grande Guerre qui viendra démanteler en partie l'Union Compagnonnique. Le Président Général Morisseau, Compagnon serrurier, qui a succédé à Lucien Blanc décède. Les caisses sont vides. Le nouveau Président Général, Henri Meitersheim, tâche de remonter courageusement la pente. Il centralise les caisses mutualistes, la Direction Générale est groupée à Paris ; bref, une nouvelle impulsion est donnée à l'Union Compagnonnique. Elle prospérera à nouveau jusqu'à la guerre de 1939. Tout comme la Grande Guerre, la guerre de 1939 sera désastreuse pour le compagnonnage. Il accuse de nombreuses pertes.

La Paix revenue en 1945, les congrès qui suivront tâcheront de redresser une situation difficile.

En 1954, L'Union Compagnonnique, afin d'être plus proche de la réalité socio-économique, modifie la composition de sa Direction Générale jugée trop vieille. Un rajeunissement a donc lieu au niveau de la Direction.

Depuis cette date, l'Union n'a cessé d'essayer de s'adapter aux diverses conditions économiques. Ce qu'elle semble avoir réussi. Combien existe-t-il d'associations de ce type qui sont quasiment centenaires ?

Cela dit, précisons que l'Union dont le souci a longtemps été de réunir les trois Rites (voeu cher à Perdiguier) a subi des critiques plus ou moins justifiées qui l'ont effrité au niveau quantitatif. En effet, certains compagnons reprochaient à l'Union Compagnonnique de sacrifier la qualité au bénéfice de la quantité en se montrant moins exigeante sur les capacités professionnelles de ses nouveaux membres. Les admissions a priori plus faciles et nombreuses discréditèrent l'Union aux yeux de certains vieux compagnons très attachés à la Tradition compagnonnique et à une certaine image du Devoir.

Autre élément de discorde : l'acceptation des métiers, au sein de l'Union, étrangers à la tradition compagnonnique (métiers de l'alimentation...). Cela, ajouté aux hécatombes des deux précédentes guerres, porta un sérieux coup au rayonnement de l'Union Compagnonnique.

L'Union a su préserver depuis sa création une identité qui lui est propre. Elle se caractérise par plusieurs éléments que je vais évoquer succinctement.

Avant tout, c'est à l'heure actuelle le seul compagnonnage à pratiquer une seule réception (voir note 19) pour tous les métiers.

Cela veut dire que la réception d'un compagnon est faite en commun par tous les corps d'état. La raison invoquée par l'Union est le fait que cette pratique évite le cloisonnement, les divergences, les disputes. L'initiation est donc faite en présence de tous les compagnons.

Structurée en sections, l'Union Compagnonnique accepte beaucoup plus de professions que l'Association ouvrière et la Fédération. Une des raisons évoquées par l'Union est qu'elle est soucieuse de s'adapter à l'évolution technique. Pour elle, l'apanage du travail en vase clos est révolu. Le perfectionnement professionnel et moral que dispense le compagnonnage ne peut pas à ses yeux être l'apanage d'une quantité restreinte de professions. "Notre société comme les autres, est fière des principes généreux qui ont présidé à sa création. Elle est, autant que quiconque, respectueuse de ses

traditions et de ses règles strictes mais se rend compte que l'évolution constante des techniques et le besoin d'accroître les connaissances humaines exigent, de la part de chaque homme digne de ce nom, une volonté soutenue et un travail acharné. Des métiers, hier inconnus, sont apparus et ont aussi besoin d'une élite capable de leur donner une vitalité propre et un enseignement particulier. Ils ont retenu toute l'attention des derniers congrès et bientôt, demain peut-être, leur sera ouverte la porte du cénacle des hommes de bonne volonté [...]. Elle (l'Union) souhaite vivement que le compagnonnage reste le guide éclairé qui saura instruire l'élite des professions et la conduire vers le sommet de l'échelle hiérarchique..." (20).

Autre spécificité, chaque section possède son propre bureau placé sous la responsabilité d'un Président. L'ensemble des sections est dépendante d'une Direction Générale ayant à sa tête un Président Général (représentant officiel de l'Union Compagnonnique des Devoirs Unis). Ce mode d'organisation me semble être le plus souple, mais aussi le plus démocratique de tous les mouvements actuels compagnonniques.

Notons enfin que l'Union (bien qu'elle ait quitté la structure Européenne en 1988) a largement contribué à l'idée d'un compagnonnage européen. Précisons qu'elle a établi une association en Suisse qui fonctionne correctement. (Voir en annexe la composition actuelle de la Direction Générale de l'Union Compagnonnique).

### **3. L'esprit de l'Union Compagnonnique**

Bien que l'on ait déjà évoqué l'esprit de l'Union Compagnonnique dans le chapitre précédent, en précisant quelles étaient les particularités de cette société, il convient pour mieux en cerner les fondements, d'approcher de plus près cette organisation. Pour cela, je me propose d'une part, de reproduire des textes d'archives reflétant le compagnonnage en 1892 ; d'autre part, de rapporter des témoignages émanant d'éléments d'archives et d'interviews effectués auprès de certains membres de l'Union Compagnonnique .

" Lyon, le 12 Février 1892.

*Proposition pour l'admission et la présentation des nouveaux corps de métiers d'artisans au Compagnonnage*

A la suite de la circulaire manuscrite, adressée aux sociétés de l'Union Compagnonnique concernant l'admission des corps de métiers, ne faisant pas encore partie du Compagnonnage, un grand nombre de sociétés ont demandé à la Direction de dresser la liste des dits corps pouvant être présentés par les corporations adhérentes.

La Direction centrale, de concert avec le comité d'Activité, après deux séances, a dressé la liste des Corporations adhérentes à l'Union Compagnonnique en désignant les corps de métiers similaires que chacune d'elles pourrait présenter. Mais pour que cette oeuvre soit complète, il faut que cette liste soit approuvée par les corporations intéressées ; c'est pour ces motifs que nous adressons la présente circulaire, contenant la liste, à toutes les sociétés de l'Union Compagnonnique constituées, pour que le Président en remette un exemplaire à chaque délégué, qui aura à consulter sa Corporation, faire mentionner les observations présentées à la place réservée à cet effet, et

remettre fin février la présente circulaire au Président qui devra la retourner de suite à la Direction, qui se réunira immédiatement avec le comité de l'Activité de Lyon, pour examiner les réponses et établir une circulaire définitive en se conformant aux décisions de la majorité de chaque corps et qui sera remise aux délégués de toutes les villes, par le Président de chaque société d'Union Compagnonnique du Tour de France, pour qu'elle soit mise en pratique aux réceptions de Pâques.

Il reste bien entendu que les délégués des corporations qui n'auraient pas remis leur réponse au Président à la date mentionnée, seront considérés comme adhérents, afin d'éviter du retard à cette question importante, qui ne peut manquer de donner une nouvelle activité au Compagnonnage par les éléments nouveaux qu'elle y amènera, tout en laissant à chaque Corps son autonomie intérieure, l'Union ne voulant s'immiscer en rien aux affaires de chaque Corporation.

#### LISTE DES CORPS FAISANT PARTIE DU COMPAGNONNAGE

Adhérents à l'Union Compagnonnique au 31 décembre 1891

1 Bourrelier-Harnacheur, 2 Chapeliers, 3 Cloutiers, 4 Cordonniers-B, 5 Forgerons, 6 Mécaniciens, 7 Plâtriers-P, 8 Sabotiers, 9 Tailleurs d'habits, 10 Teinturiers, 11 Toiliers, 12 Tondeurs de drap, 13 Tonneliers, 14 Tourneurs, 15 Vanniers, 16 Vitrier.

Corporations similaires pouvant être présentes au compagnonnage par les Corporations ci-dessus, dont elles pourront augmenter ou diminuer le nombre.

Bourreliers-Harnacheurs

Fabricants d'articles de voyages, Gainiers-Layettiers, Relieurs, Tapissiers.

Chapeliers

Les fabricants de chapeaux en tous genres.

Cloutiers

Boulonniers, fabricants de rivets et chaudronnier en fer.

Cordonniers

Ouvrier en chaussures de tous genre.

Taillandiers-Forgerons

Orfèvres, Bijoutiers.

Mécaniciens

Ajusteurs, Armuriers, Balanciers, Graveurs sur métaux, Fondeurs-Mouleurs en fontes et Horlogers.

Plâtriers

Marbriers, Fumistes, Faïenciers, Cartons-Pierres, Cimentiers et Maçons.

Sabotiers

Formiers en chaussures, en chapelleries et Galochiers.

Tailleurs d'Habits

Les tailleurs en tous genres de vêtements méritant le titre d'artisans.

Teinturiers en drap

Les teinturiers en tous genres et apprêteurs d'étoffes

Toiliers

Tisseurs en tous genres et apprêteurs d'étoffes.

Tondeurs de drap

Les ouvriers de cette industrie qui ont remplacé cette Corporation.

Tonneliers

Boisseliers et Cercliers.

Tourneurs

Les Tourneurs en tous genres, Fabricants de chaises, Modeleurs en bois, Mouluriers, Scupteurs sur bois.

Vanniers

Tous les ouvriers travaillant le jonc et l'osier avec art.

Vitriers

Les Corporations travaillant le verre, méritant le titre d'artisan, les Peintres en voitures, en porcelaine, en décors, Tailleurs de cristaux et Graveurs sur verre.

Les délégués de chaque corporation adhérente, voudront bien ne pas mettre de retard par l'examen de cette circulaire, la remettre au Président, afin que le 15 mars elle puisse être définitive et parvenue à chaque corporation, pour pouvoir préparer et examiner les candidats pour les réceptions de Pâques à cause des nombreuses demandes déjà faites dans plusieurs villes.

La Direction et le Comité de Lyon comptent sur le Président de chaque ville pour faire examiner cette circulaire et la leur retourner dans le délai voulu, c'est à dire du 1er au 5 mars.

Ce document, que je n'ai trouvé dans aucun ouvrage traitant du compagnonnage, est riche d'enseignement. Il confirme le souhait des fondateurs d'ouvrir l'Union Compagnonnique à une palette de professions très large et d'actualité. Ceci est le signe évident d'une modernité.

On peut également repérer un souci d'efficacité ( "afin d'éviter du retard...") qui traduit un certain empressement. Empressement qui a été interprété, comme on la vu, par certains compagnons comme un signe de recherche de quantité au détriment de la qualité.

Enfin , notons que l'Union Compagnonnique a une forme d'organisation souple et démocratique ("conformant aux décisions de la majorité... ne voulant s'immiscer en rien..."). Particularité qui distingue encore de nos jours l'Union Compagnonnique des deux autres mouvances compagnonniques.

Le document d'archives qui va suivre témoigne de la rapidité avec laquelle les demandes d'admissions ont été traitées. Les demandes d'admissions datent du 12 février 1892 et les réponses datent du 23 mars 1892. Excepté quelques petits litiges sur l'admission de certains métiers, la grande majorité des demandes a été acceptée.

*Rapport des réponses de 16 Corporations consultées sur la présentation et l'admission des Corporations similaires présentées.*

Après avoir compulsé toutes les réponses du T.<sup>o</sup>. De F.<sup>o</sup>., il a été dressé la liste ci-après, par lettres alphabétiques, des Corporations adhérentes à l'Union Compagnonnique et écrit en lettres italiques les observations qui ont été faites, afin que chaque ville en prenne connaissance et se conforme aux décisions de la majorité, prise par chaque corps, de s'y conformer afin d'éviter des erreurs et des discussions.

*La liste des Corporations adhérentes et de celles similaires qui leur sont attribuées, pouvant être présentées et reçues à l'Union Compagnonnique.*

*Cette liste est suivie d'une instruction qui doit être rigoureusement observée.*

#### Bourreliers-Harnacheurs

Fabricants d'articles de voyages, Gainiers-Layettiers, Relieurs, Tapissiers.

*Acceptés, sauf Bordeaux, qui demande l'ajournement pour la présentation des Tapissiers.*

#### Chapeliers

Les fabricants de chapeaux en tous genres.

*Acceptés, sauf Clairac, qui demande qu'il ne soit reçu que les Fouleurs et les Appropriers.*

#### Cloutiers

Boullonniers, fabricants de rivets et chaudronniers en fer.

*Acceptés.*

#### Cordonniers

Ouvriers en chaussures de tous genre.

*Acceptés, sauf Nantes qui demande d'ajouter à la liste les Coupeurs, Patronniers, Monteurs et Déformateurs. Lyon refuse les deux dernières comme pas assez artisans.*

#### Taillandiers-Forgerons

Orfèvres, Bijoutiers.

*Acceptés, sauf Paris, qui réclame pour la Corporation les Chaudronniers en fer. Lyon refuse cette demande qui ne lui paraît pas similaire.*

#### Mécaniciens

Ajusteurs, Armuriers, Balanciers, Graveurs sur métaux, Fondeurs-Mouleurs en fonte et Horlogers.

*Acceptés.*

#### Platriers

Marbriers, Fumistes, Faïenciers, Cartons-Pierres, Cimentiers et Maçons.

*Acceptés en y ajoutant les sculpteurs et les Staphetiers.*

#### Sabotiers

Formiers en chaussures, en chapelleries et Galochiers.

*Acceptés.*

Tailleurs d'Habits

Les tailleurs en tous genres de vêtements méritant le titre d'artisans.

*Acceptés.*

Teinturiers en drap

Les teinturiers en tous genres et apprêteurs d'étoffes.

*Acceptés.*

Toiliers

Tisseurs en tous genres et apprêteurs d'étoffes.

*Acceptés, en ajoutant les Bonnetiers, Fileurs, Feuillagistes, Voiliers, Typographes et Lithographes.*

Tondeurs de drap

Les ouvriers de cette industrie qui ont remplacé cette Corporation.

*Acceptés.*

Tonneliers

Boisseliers et Cercliers.

*Acceptés, sauf Paris, qui refuse les Cercliers.*

Tourneurs

Les Tourneurs en tous genres, Fabricants de chaises, Modeleurs en bois, Mouluriers, Sculpteurs sur bois.

*Acceptés.*

Vanniers

Tous les ouvriers travaillant le jonc et l'osier avec art.

*Acceptés.*

Vitriers

Les Corporations travaillant le verre, méritant le titre d'artisan, les Peintres en voitures, en porcelaine, en décors, Tailleurs de cristaux et Graveurs sur verre.

*Acceptés, en plus, les Peintres en tous genres.*

Conformément aux demandes adressées au Comité des délégués de l'Activité des Corporations adhérentes à l'Union Compagnonnique, la Direction, de concert avec le Comité de Lyon, après avoir pris connaissance dans plusieurs réunions et examiné les réponses qui lui sont parvenues, se conformant à la majorité des décisions prises, il a été arrêté les décisions ci-après, pour être mises en pratique aux prochaines réceptions, dans toutes les villes où l'Union Compagnonnique est établie :

1° Pourront être présentés, admis et reçus C.°. les aspirants des Corporations désignées à chaque Corps Compagnonnique, suivant la nomenclature ci-dessus ;

2° Ces Aspirants devront remplir strictement les conditions réglementaires des statuts, donner de sérieuses garanties d'honnêteté, de probité et de savoir professionnel qui sont les bases du Compagnonnage.

3° Ces garanties consistent à fournir des pièces d'identité constatant que les candidats sont de bonne vie et moeurs, jouissent de leurs droits civils, d'un certificat de capacité professionnelle délivré par les Corporations qui les présentent et font les versements règlementaires au trésor.

#### A LA DEMANDE D'UN GRAND NOMBRE DE C.°. ET DE PLUSIEURS SOCIETES DE L'UNION COMPAGNONNIQUE

La Direction et le Comité d'Activité croient qu'il serait nécessaire de n'admettre aux réceptions que les .°. en règle (en tenue) des Corporations adhérentes et ceux des corps non adhérents mais inscrits à l'Union Compagnonnique.

Pour les CC.°. des Corporations non adhérentes, ils ne pourraient être admis que par délégations et sur une demande en règle, faite par leur corps, présentée au Président, au moins cinq jours avant la cérémonie.

Les auteurs de cette demande s'appuient sur divers motifs qui donnent lieu à une prise en considération, en vue du bon résultat qu'elle peut produire.

Ces deux documents d'archives reflètent la volonté de l'Union Compagnonnique de rassembler le maximum de compagnons. L'unité du compagnonnage est recherchée à tout prix. On voit également, dès 1892, le désir de s'adapter aux nouvelles formes d'organisation de travail qui se dessinent avec l'industrialisation . L'admission d'une foultitude de métiers qui ne sont pas classiquement et traditionnellement reconnus par les vieux compagnons, démontre que l'Union donne une nouvelle note au compagnonnage. Cette volonté d'admettre dans ses rangs quasiment tous les métiers qui s'exercent en rapport direct avec la matière est encore d'actualité. Si certains métiers ont disparu depuis 1892, d'autres, créés récemment, ont été à leur tour admis dans l'Union Compagnonnique.

L'identité de l'Union Compagnonnique de sa naissance à nos jours ne semble pas avoir souffert. L'Union conserve aujourd'hui les particularités qui la caractérisaient il y a bientôt un siècle.

Afin de mieux discerner l'état d'esprit de l'Union Compagnonnique, laissons la parole à un compagnon de l'Union (archives de l'Union Compagnonnique) qui porte un regard sur sa société et le compagnonnage en général.

#### CREDO d'un Compagnon anonyme de l'Union.

" Ainsi, le Compagnonnage a traversé l'histoire et s'est perpétué jusqu'à nos jours, de génération en génération. Mais que pouvait-on perpétuer ? La tradition, la forme, la lettre, l'esprit ?...Le Compagnonnage, c'est un état d'esprit animant les ouvriers d'un métier, s'exprimant suivant des rites venus du fond des âges, transmis oralement d'adeptes anciens aux nouveaux initiés, avec ses "secrets", secrets qui sont ceux du métier et ceux du Compagnonnage.

L'histoire et les sociétés, les hommes et les métiers, vivent et meurent : s'il y a encore des tailleurs de pierre, des charpentiers, des menuisiers, des boulangers, combien reste-t-il de boureliers-harnacheurs, de maréchaux-ferrants ? Reste-t-il des bottiers, des cordonniers, des sabotiers en nombre suffisant pour former au sein d'une collectivité une société de Compagnons ? Et que reste-t-il des doleurs, des tisseurs, des épingliers ?...

Alors, inexorablement, le Compagnonnage doit-il décliner et se réduire à quelques membres de plus en plus âgés, de plus en plus rares dans quelques métiers oubliés ?... Le Compagnonnage doit-il devenir un sujet de thèse de sciences humaines, doit-il survivre comme une spécialité folklorique d'art et de tradition populaire ?... L'Union Compagnonnique n'a pas voulu et ne veut pas que le Compagnonnage soit cela. A l'origine, son ambition déjà, était de réunir étroitement les trois Rites du Compagnonnage, [...]de mettre fin aux querelles opposant depuis toujours les Compagnons des différents Rites, ouvriers de même métier parfois, mais séparés par la forme, par la lettre, mais non par l'esprit. Ce dernier, l'Union l'a gardé intact, vivant toujours au coeur de chacun de ses compagnons. La forme a fort peu changé, par tradition, et la lettre a été adaptée aux circonstances et à l'esprit contemporain ; à chaque congrès de l'Union, cette adaptation se poursuit par touches successives, pour que ce Compagnonnage reste moderne, mais avec ce vieil esprit qui fait l'originalité de ce mouvement.

Le compagnon est le meilleur ouvrier dans son métier manuel, il le connaît parfaitement dans tous ses secrets, il possède ou a acquis une armature morale telle que nous la définissons depuis la nuit des temps : cette armature morale, c'est une honnêteté foncière naturelle et intransigeante envers lui-même et tous les hommes, ce qui fait sa force ; c'est l'amour de son métier et une exigence sans faiblesse dans un travail exécuté parfaitement, ce qui fait sa beauté ; c'est une solidarité jamais démentie envers ses frères compagnons et envers les autres hommes, une amitié toute naturelle envers tous les êtres vivants, ce qui est l'expression de la sagesse. Cet esprit compagnonnique, c'est aussi la soif de connaissances jamais assouvie, la conscience d'apprendre toujours pour tendre vers une perfection jamais atteinte, l'amour des sciences, du travail et la vertu de l'effort jamais interrompu.

Alors l'Union a accepté des ouvriers dans des métiers qui, historiquement, n'avaient jamais été acceptés, soit parce qu'ils n'existaient pas, soit parce qu'ils n'étaient exercés que par un trop petit nombre. Critère primordial, ces métiers sont toujours manuels, difficiles, et requièrent art, intelligence, habileté et sensibilité à la beauté. La liste n'est pas limitative ; des métiers inconnus peuvent surgir, que nous n'imaginons peut-être pas en ce moment, mais que, tant que l'homme travaillera de ses mains une matière brute pour lui donner forme, avec une science demandant longue éducation, long apprentissage ; tant que l'homme pourra présenter un travail exceptionnellement savant, réussi, son chef-d'oeuvre ; tant que l'homme trouvera dans l'accomplissement de son travail, sa vie, sa joie, et le respect des autres hommes ; alors, il y aura des Compagnons de l'Union qui perpétueront le souvenir du Roi Salomon, de Maître Jacques et du Père Soubise, nos trois fondateurs et qui formeront la chaîne d'Alliance avec tous ceux qui accepteront le même idéal et auront la même foi."

L'essentiel de l'esprit de l'Union Compagnonnique est semblable aux autres sociétés compagnonniques. Même s'il se distingue par un souci de s'adapter aux nouvelles réalités socio-économiques en acceptant en son sein de nouveaux métiers, il conserve une conception spécifique du travail qui n'a pas changé depuis la naissance du compagnonnage. C'est une conception que je qualifierais de spirituelle. La spiritualité des métiers, la sacralisation du travail sont la clef de voûte du compagnonnage.

#### **4. Le métier**

En préambule, rappelons que le compagnonnage ne reconnaît en son sein que des métiers qui nécessitent un rapport direct du travailleur avec une matière brute, qu'il transformera de ses mains. Les métiers intellectuels ou ceux qui ne nécessitent pas un rapport direct avec la matière ne sont donc pas pris en compte dans le développement qui va suivre.

Le compagnon se distingue des autres catégories de travailleurs par l'importance qu'il accorde à la spiritualité du métier. Il situe l'exercice de son métier au-delà d'une occupation manuelle, de la reconnaissance d'un travail par la société à partir duquel on peut gagner sa vie, de la connaissance technique, de l'habileté et la maîtrise manuelle.

Le travail est, pour le compagnon, le moyen de s'accomplir pleinement et de donner un sens à sa vie. La Tradition compagnonnique qui s'inscrit dans des symboles, des signes et des attouchements, rappelle à chaque instant le caractère "sacré" de l'expression humaine. Pour lui, le métier est indissociable de l'art et de la vie. Il ne sépare pas ces trois dimensions. La fabrication d'un objet apparaît autant comme un moyen de sublimer, comme un rite, que comme une obligation d'existence. Le métier contente le corps, l'esprit et le cœur.

Si aujourd'hui nos civilisations n'accordent plus un caractère sacré aux objets fabriqués, c'est que cela vient en grande partie du fait que le caractère initiatique du travail manuel a quasiment disparu. Nous ne sommes plus à une époque où tout se confond dans une spiritualité indifférenciée. Alors que le travail manuel semble, actuellement, être la tâche imposée à une classe pour le profit et le service des autres, il est pour le compagnon, le seul moyen d'initiation adapté à ses propres possibilités.

" Le métier, par sa naturelle adaptation à la fonction de l'homme, fait partie de son être. La vocation est le sens du meilleur moyen, parfois même du seul, pour un individu déterminé, d'accéder à la connaissance. En effet, un homme sans métier ne connaît rien par l'intérieur, d'une façon effective et réelle. C'est un homme sans connaissance au sens littéral du mot [...]. Par le travail et à l'aide de l'art, l'homme n'apporte pas seulement une transformation à la matière, mais il peut concourir à redresser l'harmonie ambiante et la sienne propre, en imprégnant l'objet d'un élément supra-humain, comme Dieu créa l'homme en lui insufflant son souffle, élément subtil et suprême, fort sensible dans les vrais Chefs-d'Oeuvre, où l'on sent déposées de véritables réserves spirituelles.

C'est pourquoi, nous pensons que les métiers et les arts ne sont pas nés d'un besoin physique, mais d'une réaction spirituelle contre l'envahissement de la matière. En somme, conséquence de la

"chute", le travail en est le remède et non point la punition, comme le disent certaines interprétations des textes saints" (21). Ce passage nous éclaire sur la conception qu'ont les compagnons du métier et du travail. L'influence de la religion est certaine, mais le compagnonnage interprète les textes saints de façon personnelle. On voit bien que le travail n'est pas chez le compagnon une corvée, un labeur, une punition "tu gagneras ton pain à la sueur de ton front". Non, le travail s'inscrit dans un monde sacré. Il est un moyen de libération et d'accomplissement. Le compagnon oeuvre dans une totale liberté de conscience. Par le travail, le métier, le compagnon construit sa propre cathédrale intérieure.

Si on observe les cathédrales que les compagnons ont construit, on note la richesse symbolique de ces monuments. On voit que l'architecture traditionnelle possède un caractère sacré, un caractère cosmique. Les cathédrales sont conçues comme le reflet (microcosme) du macrocosme. L'espace est organisé selon une topographie rituelle en accord avec les lois du monde visible et invisible. L'architecture apparaît donc à l'époque comme un art "sacré". Le compagnon se veut donc être un Homme, qui a pour raison d'être, d'exprimer par ses oeuvres la création, l'oeuvre de Dieu. Pour mieux saisir cette conception spirituelle du métier, il faudrait évoquer tout l'aspect symbolique que recouvre le compagnonnage. Un tel développement sortirait du cadre du propos que je développe. Toutefois, je souhaiterais évoquer de façon succincte quelques exemples reflétant cet aspect.

L'église chrétienne, fabriquée et conçue par le compagnonnage en dessinant sur la terre et dans le ciel une croix de pierre à trois dimensions, établit pour le monde les coordonnées d'une géométrie de caractère surnaturel. La croix représente l'incarnation et la rédemption : l'homme déchu et l'homme sauvé, promesse de retour à cet état supérieur et original de l'être : l'homme primordial, l'Adam de la création. "Dans la cathédrale d'Amiens, la façade expose le cycle de l'année solaire par les signes du Zodiaque, image en réduction du cycle cosmique et résumé de la manifestation universelle. On trouve le passé et le présent de l'histoire, les prophètes et les rois de l'Ancien Testament, les apôtres et les pères de la nouvelle alliance, dont la loi incarnée est représentée par le Rédempteur enseignant ; le tympan du porche central représente la consommation des temps : le juge range les élus à sa droite et les damnés à sa gauche. Dans le dernier registre, dominant le tout, le Dieu de l'Apocalypse, le fidèle, le véritable, apparaît dans les nues ; de sa bouche sort un double glaive qui frappera les nations et deux anges l'escortent, portant le soleil et la lune. Tout l'édifice est dominé par les deux tours rappelant les deux colonnes qui supportaient le Temple de Salomon. La flèche centrale, colonne invisible de l'intérieur, unit le coeur de la cathédrale au ciel..." (22).

Ce symbolisme, inscrit sur les pierres par les compagnons, exprime la tradition compagnonnique et par là même, la conception qu'ils ont de la vie. Conception spirituelle qui se traduit par des actes.

Si l'Union Compagnonnique a pris du recul par rapport à l'influence religieuse, il n'en demeure pas moins qu'elle conserve des traces indélébiles de cette influence. Mais ces traces ne sont pas celles d'une pensée déformée et pervertie par une religion qui a, à différentes époques, banni le compagnonnage. Non, l'Union Compagnonnique semble avoir conservé l'essence même

de la religion chrétienne qui est sans aucun doute plus acceptable. Essence qui ne s'inscrit pas dans un dogme. Rappelons que le compagnon est avant tout un homme libre.

La spiritualité du métier qui caractérise le compagnonnage peut-elle s'appliquer à tous les métiers ? On a vu dans le chapitre relatif à l'esprit de l'Union Compagnonnique, que cette dernière se différencie par l'acceptation en son sein de métiers dits non traditionnels. Aujourd'hui, les ambassadeurs dans le monde entier de l'Union Compagnonnique sont représentés par les cuisiniers. Or, cette corporation n'a été reconnue qu'en 1912. Vu l'ancienneté du compagnonnage, cette reconnaissance est relativement tardive.

## 5. Histoire d'un métier : la cuisine

Quand on parle de sacralisation du travail, on comprend que cela est possible avec les métiers comme ceux de la pierre ou de la charpente. Mais la cuisine ? Comment peut-on parler de spiritualité d'un métier dont la matière première est composée de légumes, de viande, de crème et de vin ?

Pourtant les cuisiniers de l'Union Compagnonnique apportent la preuve que cela est possible. N'en déplaise aux puristes et aux conservateurs. Peu importe la matière première qu'utilise l'homme pour oeuvrer. L'essentiel demeure dans l'intention, la démarche et l'état d'esprit avec lequel le compagnon travaille.

Acceptée en 1912 par l'Union, la corporation des cuisiniers est devenue depuis cette date la corporation la mieux représentée sur terre. Tout le monde connaît le guide culinaire des principales grandes cuisines de l'ensemble des pays : l'Escoffier. Escoffier fut un des plus grands cuisiniers français de son époque. Il était compagnon. Avec deux autres chefs : Philéas Gilbert et Emile Fétu, il créa la première cayenne (siège d'un métier de compagnons) en 1912. De cette cayenne, sont sortis les plus grands cuisiniers de France, meilleurs ouvriers de France, et nos meilleurs restaurants bénéficient de ces meilleurs éléments. Notons qu'en raison du caractère particulier de la profession de cuisinier, le Tour de France est ici devenu un Tour du monde.

Métier d'actualité, le cuisinier, bien qu'ayant été reconnu par le compagnonnage qu'en 1912, fut identifié dès le XIII<sup>e</sup> siècle par le livre des métiers d'Etienne Boileau qui codifie les usages et coutumes de ce métier :

" Nul ne peut tenir étal ou fenêtré à vendre cuisine qu'il ne sache convenablement préparer toutes sortes de viandes ; nul Cuisinier ne peut prendre d'aide qui n'ait deux ans d'apprentissage, ou qui, fils de Maître, ne connaisse parfaitement le Métier. Le fils de Maître qui veut exercer la profession de son père et n'a pas les connaissances requises, est tenu de s'adjoindre une aide habile et de la garder jusqu'à ce qu'il ait lui-même acquis l'instruction nécessaire".

A l'époque d'Etienne Boileau, les cuisiniers étaient dits "Cuisiniers-Oyers" ou plus simplement Oyers, parce que les oies constituaient l'article le plus utilisé en cuisine. Suivant la coutume de cette époque (XIII<sup>e</sup> siècle) qui groupait dans un même quartier le plus grand nombre de professionnels d'un même métier, les cuisiniers résidaient principalement dans la rue aux oies.

Ces cuisiniers constituent en 1663 une communauté bien identifiable. On les nomme les Maîtres-queues. C'est l'époque des premiers restaurants.

Aujourd'hui, comment devient-on compagnon cuisinier ?

En principe, ce sont les compagnons qui cooptent les jeunes qu'ils voient à l'oeuvre ou qu'ils découvrent dans les LEP (Lycée d'Enseignement Professionnel) qui préparent au CAP. Ils peuvent également apprécier leurs qualités sur le terrain. Quand on parle de qualités, on fait allusion autant à des qualités techniques qu'à des qualités intellectuelles et morales. Le jeune homme doit, dans un premier temps, accomplir un noviciat d'au moins trois mois ; puis, il présente un premier "chef-d'oeuvre", travail culinaire situant ses connaissances pratiques et constituant avant tout une preuve de métier. Il a ensuite des entretiens où lui sont posées un grand nombre de questions relatives à divers domaines (technique, moral...). S'il justifie de suffisamment de qualités, il est admis en qualité d'Aspirant. A partir de là, il commence par voyager. Il effectue son apprentissage aux quatre coins de la France, voire du Monde. Il est aidé en cela par les compagnons qui se préoccupent de son placement. Précisons qu'un aspirant qui effectue son apprentissage est employable. Si aux yeux du compagnonnage il n'est qu'un apprenti, il n'en demeure pas moins qu'avant d'être admis aspirant, le jeune possède bien souvent un CAP. Durant ses voyages et ses divers placements, il occupe donc une fonction d'ouvrier.

En sa qualité d'aspirant, il porte la "couleur" (23) (verte) des stagiaires reconnus de l'Union Compagnonnique.

Au terme d'une seconde période, après avoir satisfait à l'obligation de réussir un second "Chef-d'Oeuvre", l'Aspirant devient Compagnon et porte l'écharpe rouge liserée de blanc des membres de l'Union Compagnonnique. Puis, il connaît après un nouveau cheminement, un nouvel apprentissage, il devient Compagnon Fini (24). Ces cérémoniaux, comme tout rituel, ont pour vocation de marquer profondément les jeunes et les adultes qui en bénéficient.

Cette méthode ancestrale de "sacralisation du travail", du goût du "bel ouvrage" et d'épanouissement par le travail, peut paraître désuète à notre époque. Pourtant, certains jeunes ont fait la démarche et trouve cela très intéressant.

## 6. Témoignages

Les témoignages de jeunes ayant eu ou ayant une démarche dans le compagnonnage prouvent qu'il n'est pas désuet. Je prendrai comme exemple quatre témoignages de jeunes que j'ai interviewé. Le premier concerne un jeune qui n'a pas fini son cycle complet dans le compagnonnage, et qui, bien qu'ayant un regard critique sur cette institution, en reconnaît les bienfaits (Michel). Le second est celui d'un jeune aspirant qui découvre le compagnonnage (Xavier). Le troisième est celui d'un garçon qui va devenir d'ici peu Compagnon (reçu) et qui a la volonté de se perfectionner (Claude). Enfin, le dernier témoignage est celui de Luc, jeune Compagnon-fini qui a intégré l'essentiel des valeurs compagnonniques et qui se dit prêt à servir. Les trois derniers témoignages correspondent aux trois états, trois initiations compagnonniques :

- l'aspirant est le premier état du compagnonnage. L'aspirant n'est adopté qu'après la présentation d'un travail. L'aspirant est un jeune ouvrier sorti d'apprentissage, apte à gagner sa vie mais qui, aux yeux du compagnonnage, ne connaît pas encore le métier. Pour parfaire ses capacités, il entreprend donc le Tour de France. A l'issue de plusieurs années sur le Tour de France, l'aspirant pourra prétendre être reçu Compagnon.

- Le compagnon (reçu) est le second état conféré par le compagnonnage. Ce titre de Compagnon ne signifie pas que le jeune possède une maîtrise parfaite du métier. Etre reçu Compagnon marque une nouvelle étape dans le cheminement de l'homme "ouvrier" qui, désormais doit faire honneur au métier qu'il pratique.

- Le compagnon fini est le dernier état décerné par le compagnonnage. A l'inverse du compagnon (reçu), le compagnon-fini maîtrise parfaitement son métier.

#### a) Témoignage de Michel

Michel est un garçon de 23 ans qui a passé un an dans le compagnonnage. S'il n'a pas terminé son Tour de France et franchi l'étape de Compagnon-reçu, il avoue que le compagnonnage l'a aidé dans sa quête de sens. Bien qu'ayant un CAP de menuisier, il ne trouve pas de travail. La conjoncture de l'emploi étant ce qu'elle est, cela peut s'expliquer. Mais, Michel apporte d'autres éléments d'explication. Il avoue être un jeune homme un peu rebelle, qui a du mal à supporter l'autorité. Il connaît son métier, l'aime, et ne tolère pas de recevoir un salaire au smic. Il dit : "On ne me paye pas en rapport du travail que je fournis. Je suis exploité par les patrons, et ça, je ne supporte pas. Le travail ne me fait pas peur, d'autant que j'aime mon métier. Il m'arrive de faire des travaux pour des amis gratuitement. Je prend plaisir à travailler. Mais dans l'entreprise ce n'est pas pareil..."

Lorsqu'il faisait ses études il avait vaguement entendu parlé du compagnonnage. C'est à l'occasion d'un repas chez des amis qu'il fait la connaissance d'un compagnon qui lui fait part de sa démarche. Emballé par le discours de ce compagnon, Michel demande son admission. Il ne sera reçu en qualité d'aspirant qu'au bout d'un mois de probation. Une fois reçu, il entame son tour de France qu'il ne terminera pas. Il quitte le compagnonnage. Bien qu'il adhère à certaines valeurs, il trouve le système trop rigide. Il a apprécié l'entraide, la solidarité et la morale qui manquent à notre époque, mais Il pense que le compagnonnage a besoin d'être restauré pour mieux s'adapter à notre société (voir son témoignage en annexe).

#### b) Témoignage de Xavier.

Xavier a également un CAP de menuisier. Il vient de terminer son service militaire et a eu la chance de trouver un travail dans une petite entreprise dirigée par un compagnon. Ce dernier l'a invité à une réunion d'information sur l'apprentissage compagnonnique. A l'issue de cette réunion, Xavier décide de faire le pas. Il n'aura pas à faire ses preuves avant d'être reçu aspirant. Son patron se porte garant pour lui.

Xavier n'a pas encore commencé son Tour de France. Il doit effectuer son premier voyage dès le mois de septembre 1993. Il est confiant. Il sait que les compagnons sont des gens honnêtes, sur qui il peut compter. Le fait de savoir qu'il ne travaillera pas pour un salaire inférieur au smic le sécurise. En effet, l'aspirant qui a déjà des qualités (il a au moins un CAP), peut prétendre percevoir un salaire minimum.

Il a grandement apprécié la sympathie de son patron et l'ambiance qui règne dans l'entreprise. Il dit "les compagnons que j'ai rencontré sont travailleurs et apprécient grandement la vie. On fait souvent de bons repas. Ici, Il n'y a pas d'hypocrisie. Les gens disent ce qu'ils pensent, au risque de déplaire. J'apprécie cet état d'esprit...". Ce jeune issu d'un milieu modeste dit qu'il "aspire au bonheur". Il sait que ce qui l'attend ne sera pas facile, qu'il faudra beaucoup travailler, mais il en perçoit l'intérêt. Pour lui, un compagnon est un homme libre, un homme qui a la conscience tranquille, et qui oeuvre pour le bien. Il avoue ne pas avoir compris la signification de l'initiation, mais que cette dernière l'a grandement surpris, "j'étais dans un autre monde..." dira t-il.

Le chômage le révolte et pense que l'on ne peut pas vivre si on ne travaille pas. Tout comme Michel, il ne comprend pas non plus que l'on n'accepte pas les filles dans le compagnonnage.

#### c) Témoignage de Claude

Le père de Claude est compagnon. S'il reconnaît avoir été influencé par son père, il précise qu'il a eu le choix dans son orientation professionnelle. Il vient de terminer son Tour de France. Il a obtenu la première place au concours des cuisiniers au Mobotel en 1991. Aujourd'hui, il attend avec impatience d'être reçu Compagnon. Son Tour de France a duré plus de trois ans. Ce qu'il apprécie dans le compagnonnage, c'est l'esprit de fraternité, l'ambiance familiale, "tu arrives dans une ville que tu ne connais pas, et en l'espace d'une semaine tu es intégré. Tu ne peux pas être nostalgique. Tu es partout chez toi. Même ceux qui ne sont pas compagnons t'admettent rapidement. Les gens respectent le compagnon [...] je ne connais pas d'autres lieux ou d'autres institutions où l'on retrouve cette ambiance [...] Quasiment tout les compagnons qui ont une maison, prévoient une chambre pour accueillir un des leurs [...] La fraternité n'est pas un vain mot..."

Les maux de la société le préoccupent. Pour lui, la société et plus particulièrement les jeunes, n'ont pas suffisamment de points de repères. "Ils n'ont aucun système de valeurs fiable sur lequel s'appuyer. Le compagnonnage peut être un bon moyen d'intégration pour des jeunes...". Pour lui, le chômage est le résultat logique de la mécanisation et de la recherche quantitative. Une des solutions pour sortir de la crise est selon Claude, de privilégier le développement des petites entreprises. Et là, le compagnonnage a beaucoup à apporter.

#### d) Témoignage de Luc

Luc a 30 ans. Il est entré dans le compagnonnage à l'âge de 21 ans. Bon élève, il obtient son BAC C avec mention, et, contre l'avis de ses parents et de ses professeurs, il décide de ne pas poursuivre d'études supérieures. Attiré par un métier manuel, Il passe un CAP/BEP d'ébéniste. Il a

une connaissance livresque du compagnonnage et frappe aux portes de cette école traditionnelle de sa propre initiative après avoir effectué son service militaire. Aujourd'hui, il est Compagnon-fini. Son apprentissage a duré 9 ans. Malgré son jeune âge, il est devenu une personne ressource au sein de l'Union Compagnonnique. Il a intégré l'essentiel des valeurs compagnonniques. Curieux et cultivé, il s'intéresse aux problèmes de l'emploi et du chômage et réfléchit sur le rôle du compagnonnage dans notre société.

Il adhère à l'hypothèse selon laquelle le plein emploi est terminé, "la croissance peut reprendre, peut devenir très forte, mais ce n'est pas pour autant qu'il y aura plus d'emplois [...], nous sommes dans une société où la machine prend progressivement le pas sur l'homme [...]. Je reconnais que la machine a permis d'améliorer le confort de l'homme. Mais à quoi lui sert ce confort. Quel est le sens que l'homme donne à sa vie?". Luc pense que le chômage est un signe de mutation profonde qui est le résultat logique de nos systèmes de production. Quand je lui expose les théories relatives à l'allocation universelle, au partage du travail, il pense qu'il y a du bon dans ces solutions. Mais il précise : "je suis intimement convaincu que le travail est une valeur universelle et éternelle. Même si demain, on peut avoir de l'argent sans avoir un emploi, si on veut donner un sens à sa vie, il faudra travailler. Se cultiver implique du travail, faire du sport implique du travail..." L'avenir du compagnonnage n'est pas à ses yeux compromis, même s'il a besoin de quelques réformes, le message qu'il fait passer est d'actualité et répond à une demande croissante des hommes : un peu de spiritualité!

Ces quatre témoignages montrent que le compagnonnage peut encore aider l'homme à donner un sens à sa vie au-delà de la sphère économique. Il peut être encore un excellent outil d'intégration sociale pour les jeunes.

Il conviendrait toutefois, ces quatre témoignages s'accordent sur ce fait, que le compagnonnage réforme une partie de son mode de fonctionnement qui n'est plus en phase avec la réalité ..

Aux dires des compagnons, le compagnonnage ne peut pas disparaître, il peut être encore d'actualité. Pour eux, cette culture ouvrière qui est inséparable du sacré pourrait même demain contribuer au bien être général de la société.

Mais une telle culture peut-elle encore vraiment exister à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle où près de quatre millions d'individus recherchent désespérément un travail. Ne doit-on pas remettre en cause la sacralisation du travail ?

## NOTES DEUXIEME PARTIE

### Exemple de sacralisation du travail

- (1) Maison(s) : terme utilisé pour désigner un siège compagnonique dans une ville du Tour de France. Chaque Maison des compagnons comprend un groupe hôtelier (chambres, cuisine...), un groupe culturel (bibliothèque, salle de conférence...) et enfin un groupe professionnel (ateliers, salles de cours...).
- (2) Trait : Terme propre aux compagnons afin de définir une science relative au dessin ou, plus exactement, à la façon de tracer les volumes en pénétration. Le trait est une sorte de géométrie appliquée sans l'aide de formules abstraites que nécessite la géométrie descriptive.
- (3) Chef-d'oeuvre : dans le compagnonnage, on désigne ainsi le travail que doit tailler tout aspirant qui désire être reçu compagnon. Le chef -d'oeuvre, fruit de plusieurs années passées sur le tour de France, est destiné à prouver que l'ouvrier maîtrise les difficultés de son métier.
- (4) J-Pierre Bayard "Le compagnonnage en France" P. 28
- (5) Hiram : Maître d'oeuvre du Temple de Jérusalem. Hiram fut, au côté de Salomon le grand organisateur du chantier. C'est un personnage mythique qui fut assassiné par trois mauvais ouvriers désireux de lui faire révéler les secrets de l'accès à la Maîtrise. Son corps, caché par ses assassins, fut retrouvé grâce à un acacia planté sur sa tombe. Sa mort fut pleurée par tous les compagnons.
- (6) Voir Annexe
- (7) Le devoir désigne un ensemble de règlements (de devoirs), de coutumes, de légendes, de symboles et de traditions propres au Compagnonnage.
- (8) Georges Sand "Le Compagnon du Tour de France"
- (9) Edition Garry "Les Compagnons en France et en Europe"
- (10) Mère : Seule présence féminine acceptée dans le Compagnonnage, la Mère fut, des siècles durant, la patronne d'une auberge qui accueillait les Compagnons voyageant en France. En ce sens, elle était mère acceptée, aucune initiation ou cérémonie ne venait la confirmer dans ce rôle. Mais progressivement, afin de renforcer l'institution, les Mères acceptées disparurent au profit des Mères reçues. De nos jours, le rôle de la Mère garde ses fonctions traditionnelles : accueil, gestion, maintien de la bonne entente et du bon ordre au sein de la communauté...
- (11) Tour de France : le Tour de France est une méthode d'éducation propre au Compagnonnage. Passant de ville en ville à la découverte du métier et des hommes, l'itinérant découvre la vie compagnonique.
- (12) Nombre d'Or : appelé également divine proportion, le nombre d'or a toujours été utilisé par les compagnons afin de bien ordonner leurs constructions.
- (13) C'est à Orléans qu'eut lieu en 1401 l'épisode de la scission des Devoirs. Lors de la construction de la cathédrale Sainte-Croix, deux Maîtres d'Oeuvre voulurent imposer aux compagnons la pratique de la religion catholique. Tous n'acceptèrent pas!
- (14) L'origine de ce mot est sujette à de nombreuses versions. Celle qui est communément admise est : "déformation du mot gaves ou gavots désignant les habitants des montagnes.
- (15) Sobriquet très péjoratif pour désigner les Compagnons du Devoir.
- (16) Le rouleur est un compagnon chargé de l'embauche des itinérants.

- (17) Jean -Pierre Bayard Le compagnonnage en France P.381
- (18) Le 14 mars 1655, les Docteurs de la faculté de théologie de Paris condamnent les agissements des compagnons.
- (19) La réception est une cérémonie durant laquelle un jeune aspirant est élevé au titre de compagnon.
- (20) Article de document des archives de l'Union Compagnonnique André Madrolle
- (21) Les compagnons en France et en Europe Edition Garry Texte d'un compagnon anonyme.  
P.105
- (22) Les compagnons en France et en Europe Edition Garry Texte d'un compagnon anonyme.  
P.106
- (23) Le terme couleur désigne dans le compagnonnage des rubans de formes et de couleurs particulières qui sont frappés avec des rouleaux gravés. Ornées de symboles et d'inscriptions, les couleurs sont utilisées à l'occasion des cérémonies.
- (24) Le compagnon fini correspond au troisième et dernier état décerné par le compagnonnage traditionnel.

## **TROISIEME PARTIE :**

### **LA SACRALISATION DU TRAVAIL EN CAUSE AU XX<sup>e</sup>SIECLE.**

Je n'insisterai pas sur l'évolution du travail durant le XX<sup>e</sup> siècle. Je renvoie le lecteur à la partie cinq (époque contemporaine) du chapitre I relative à l'histoire du travail.

Ce qui nous intéresse dans ce chapitre, c'est de faire un état des lieux du travail dans notre société aujourd'hui. Ce constat entraînera une série de questions (la place du travailleur dans notre société, la sacralisation du travail...) à laquelle nous tâcherons d'apporter des éléments de réponses. Eléments qui n'ont pas la prétention, loin de là, de résoudre les problèmes de l'emploi que connaît notre société, mais de dégager des pistes de réflexions, notamment sur l'avenir du compagnonnage.

#### **Chapitre premier : Etat du travail dans notre société.**

Le travail en tant que principe fondamental de notre société, est-il d'actualité? Nous avons apporté des éléments de réponses dans le Chapitre I en tâchant de restituer la genèse de ce fait social. On a suivi le développement du travail au cours des cinq époques historiques, de la préhistoire à l'époque contemporaine.

Retenons que le travail dans sa dimension supérieure, hormis chez les compagnons, a perdu du terrain. Le mot même de travail est remplacé par celui de l'emploi. Les relations de travail, contrairement à la situation du XIX<sup>e</sup> siècle, ne sont que rarement individualisées. Elles ne reposent pas seulement sur un contrat de travail entre deux individus : le patron et l'ouvrier (ou salarié). L'Etat Providence, avec son système de protection sociale, la mise en place d'un droit du travail, l'émergence des syndicats...confèrent aux rapports de travail une dimension de plus en plus sociale et organisée. Le travail est devenu marchandise. L'organisation du travail vise avant tout la rentabilité, l'efficacité. Cette organisation rationalisée, taylorisée a appauvri, en règle générale, le travail. Il est devenu uniforme, répétitif, voire informe. L'effort, la peine, la souffrance du travailleur, ne débouchent plus sur l'appropriation de son produit. "Chacun vend son temps pour recevoir en contre-partie un revenu monétaire, c'est à dire le salaire qui permet d'acheter le temps des autres incorporé dans les objets".

Le travail est devenu emploi. L'employé "ne peut valoriser sa puissance de travail qu'en l'abstrayant de ses déterminations spécifiques. Son travail doit pouvoir être comparé, mis en équivalence. Il ne peut être pris en compte sur le marché qu'en terme de valeur d'échange. Le travailleur n'engage pas son individualité, son originalité, il ne met en avant qu'une capacité et une disponibilité pour l'exercice d'une activité rémunérée..." (1).

La dimension supérieure du travail ne semble être portée que par une minorité, les compagnons, qui eux, engagent encore dans le travail leur individualité. Hormis cette catégorie de travailleurs, le travail est bien devenu emploi. Et l'objectif social premier devient le plein-emploi, afin que tout le monde en âge de travailler perçoive un revenu et participe au "grand échange" sur "le grand marché". L'abondance et la multiplication des biens et des services, la nécessité de produire toujours plus et de renouveler, de vendre et d'acheter en permanence a écourté la durée

d'usage des marchandises. La quantité prend le pas sur la qualité. Le travail devenu marchandise, pouvait-il échapper à cette évolution ?

On achète les compétences, l'homme devient une machine à produire qui peut être renvoyée à la casse dès la cinquantaine s'il ne répond plus aux besoins de l'entreprise. L'homme, le travailleur, semble ne plus exister. Il est derrière le travail marchandise, derrière l'outil. Au nom de la modernisation du système productif, la dimension supérieure du travail a été complètement rejetée. Ce rejet est l'aboutissement logique de la modernisation, de la mutation qu'a engendrées le progrès technique. La logique du système productif, non content de reléguer l'homme derrière la machine, exclut l'homme de la société. Près de quatre millions de chômeurs en France, davantage encore si on comptabilise les pseudos emplois ( C.E.S...). Un chômage massif, inscrit dans la durée, s'est installé en France. L'emploi marchandise est rare.

## Chapitre II : Le chômage

Afin, de mieux situer la place du travail aujourd'hui dans notre société et sur le cheminement de l'homme (le travail peut-il être encore un moyen privilégié pour permettre à l'homme de donner un sens à sa vie -moyen d'épanouissement, d'accomplissement...-), il convient de rapporter les principales causes qui sont à l'origine de cet état du travail, de l'emploi.

L'emploi défini "comme la combinaison des éléments sociaux et juridiques qui institutionnalisent la participation des individus à la production de biens et services socialement valorisés" (2) est une marchandise rare. Les raisons sont multiples et complexes. Appréhender sous ces différents aspects, le problème du chômage est difficile.

On le fera à partir :

1. définition du chômeur
2. l'évolution du chômage contemporain
3. les théories économiques confrontées au chômage
4. les causes du chômage
5. gérer le chômage

### **1. définition du chômeur**

Selon le B.I.T (Bureau International de Travail), un chômeur est une personne sans travail, disponible pour en exercer un et à la recherche d'un emploi. Cette définition repose sur une répartition de la population totale en trois groupes :

- les actifs occupés : ceux qui exercent un travail rémunéré (salariés ou non),
- les inactifs qui n'ont pas d'activité professionnelle et n'en cherchent pas, ce qui ne signifie pas qu'ils ne travaillent pas (femmes au foyer, étudiant...),
- les chômeurs. Ces derniers font partie de la population active qui se divise en actifs occupés et chômeurs.

A la lecture de cette définition, on peut se poser la question : Qu'entendons-nous par "être sans travail" ?

Pour comprendre ce qu'on entend par personne sans travail, il faut définir les personnes qui ont un emploi. Toujours selon le B.I.T, les personnes qui ont un emploi se divisent en deux catégories. Celle où les personnes ont effectué un travail rémunéré pendant au moins une heure durant la période de référence (la semaine précédent l'enquête du B.I.T) et celle où les personnes n'ont pas travaillé durant cette période, mais ont gardé un lien formel avec leur emploi (maintien du salaire, assurance de reprendre le travail...).

Qu'entend le B.I.T par "être disponible pour travailler" ?

La définition du B.I.T n'est pas vraiment précise. Plusieurs interprétations sont possibles. Une première qui réduit les indisponibles à ceux qu'un handicap rend inapte à tout travail. Et une deuxième qui considère l'indisponible comme celui ou celle qui n'est pas prêt à travailler immédiatement.

Que signifie être à la recherche d'un emploi ?

Le B.I.T entend par là, que la personne a fait des démarches concrètes pour chercher un emploi (inscription ANPE, réponses petites annonces, démarches spontanées...).

Ces définitions, bien que ne permettant pas d'harmoniser le concept au niveau international, restent très discutables.

Les critères utilisés par l'INSEE, bien qu'étant plus proches de la réalité socio-économique française, laisse encore une place trop importante à des approximations, des erreurs (voire des manipulations). Mais si la validité de la mesure statistique faite à partir de telles définitions entraînent des controverses, il y a des signes concrets reflétant une augmentation du chômage que l'on peut repérer à travers l'évolution du chômage contemporain.

## **2. L'évolution du chômage contemporain**

"Automne 1973, hiver 1974, quadruplement du prix du pétrole, inflation suractivée, déficit des balances commerciales, anarchie monétaire ; pour combattre ces déséquilibres, les gouvernements sont amenés à prendre des mesures restrictives qui s'ajoutent à l'effet récessionnaire du prélèvement pétrolier. Mesures coûteuses en terme d'activité économique et d'emploi [...] . De 6% en 1973, la croissance économique, pour l'ensemble de l'O.C.D.E, chute à 0,6% en 1974, 0,4% en 1975, tandis que de toutes parts [...] montent les taux de chômage..." (3). La reprise économique durant les années 1976, 1977, 1978 et 1979 n'entraîne pas une baisse significative du chômage. Le second choc pétrolier provoque le même scénario qu'en 1974. La croissance chute entre 1980 et 1982. Les politiques restrictives des gouvernements participent à l'accroissement du chômage. Depuis, le chômage s'est installé de façon massive. La situation actuelle du chômage ne peut pas être comparée à celle du passé. Aujourd'hui, le plein emploi semble avoir vécu.

Face à cette situation, les théories économiques reconnues jusqu'ici sont-elles pertinentes ?

### 3. Les théories économiques confrontées au chômage.

#### \* Les néo-classiques

Pour les néo-classiques, le travail est un service qui s'échange sur le marché sur lequel jouent les mécanismes classiques. Sur le marché du travail est offert ou demandé un temps de travail. Les entreprises demandent du travail (offrent des emplois) et d'autre part, les individus offrent du travail (demandent des emplois).

Ces deux parties (agents économiques) ont des comportements rationnels, ils cherchent à maximiser leur satisfaction. Satisfaction étroitement liée au profit. "Les entreprises embauchent tant que le travail rapporte plus qu'il ne coûte, que sa productivité marginale est supérieure au taux du salaire. A l'équilibre, il y a donc égalité entre le salaire et la productivité marginale. Les différents points d'équilibre constituent la courbe de demande de travail, celle-ci dépend des conditions techniques de production, et est une fonction décroissante du taux de salaire (plus le taux de salaire est élevé, plus la demande est faible).

Les salariés, quant à eux, font une comparaison entre l'utilité de leur travail (le salaire) et sa désutilité (le temps de loisir en moins). A l'équilibre, l'utilité marginale du travail (le taux de salaire) est égale à sa désutilité marginale. On peut donc construire une courbe d'offre de travail reliant les points d'équilibre et on obtient une fonction croissante avec le taux de salaire. Ces deux courbes se coupent en un point qui assure l'égalité entre l'offre et la demande de travail. A ce point d'équilibre correspond un taux de salaire et un niveau d'emploi" (4). Dans cette théorie, tout chômage involontaire est envisageable si l'offre est supérieure à la demande. La solution à apporter est tout simplement de baisser le prix du salaire pour rétablir l'équilibre. Seul le chômage volontaire existe. Il est lié au fait que les individus refusent de travailler à ce salaire d'équilibre, qui, logiquement exige un salaire plus élevé. Cette théorie, ce modèle n'est valable que s'il y a un marché concurrentiel et que ces règles soient respectées, pour éviter l'émergence d'un chômage involontaire. Pour les néo-classiques, les syndicats, l'intervention de l'Etat empêchent la baisse de salaire et créent du chômage.

D'autres théories néo-classiques expliquent le chômage volontaire et le processus de recherche d'emploi, le salaire d'efficience...Mais au total, les analyses néo-classiques n'apportent aucune solution dans la lutte contre le chômage. Les partisans de ces théories sont pris en pleine contradiction, lorsqu'ils sollicitent l'Etat pour des aides financières et qu'ils refusent que ce dernier serve d'arbitre sur le marché. Tout le raisonnement qui repose sur les "points d'équilibre" économiques refuse en fait d'analyser le chômage comme un déséquilibre contre lequel il faut lutter, ce que l'on retrouve par contre dans les théories keynésiennes.

#### \* Théories keynésienne

Bien qu'étant un libéral qui défend l'économie de marché, Keynes a une analyse qui diffère de celle des néo-classiques. "Alors que les néo-classiques partent des individus (consommateurs, producteurs, salariés) pour aboutir à l'équilibre sur les différents marchés et à l'équilibre général, Keynes, d'emblée, part d'une vision globale de l'économie (macro-économie). Il va montrer comment se réalise l'équilibre entre l'offre et la demande globale à court terme en montrant comment se réalise l'ajustement production-revenu-dépense..." (5). Ici, l'emploi dépend donc du niveau de production que les chefs d'entreprises décident de réaliser. A court terme, celui-ci résulte du niveau de la demande effective, c'est à dire de la demande escomptée par les entrepreneurs. En d'autres termes, à chaque niveau de cette demande correspond un niveau d'emploi rentable. "Cette demande effective se décompose elle-même en demande de biens de consommation, fonction croissante du revenu et en demande d'investissement qui dépend de variables financières (rentabilité compte-tenu du taux d'intérêt) mais aussi des anticipations que font les entrepreneurs. La fixation du niveau de l'emploi ne se fait donc pas sur le marché du travail qui, pour les keynésiens, est en fait un marché théorique, ni par l'intermédiaire de mécanismes de marchés au sens néo-classique, mais dépend de la façon dont le circuit économique s'équilibre" (6). Pour Keynes, qui considère que ce qui se fixe sur le marché du travail, c'est un salaire nominal et non pas un salaire réel, le niveau de l'emploi ne se situe pas à ce stade des salaires nominaux mais à la demande attendue par les entreprises. Mais le salaire nominal résulte plus de rapports de force et de la négociation collective que de mécanismes de marchés au sens néo-classique.

Dans ce modèle, le chômage involontaire est probable. Rien n'assure qu'automatiquement la fixation de la demande effective se fasse à un niveau suffisant pour réaliser le "plein emploi". Si les commandes attendues par les entreprises sont insuffisantes, il y aura chômage ; la baisse des salaires n'est généralement pas un moyen de résoudre les difficultés car elle provoque une baisse de la demande aux entreprises qui conduit celles-ci à réduire l'emploi. La baisse des salaires n'est donc pas dans cette théorie la solution pour lutter contre le chômage. Une des solutions pour lutter contre ce fléau que préconise Keynes, est l'intervention de l'Etat pour stimuler la demande effective. Ces interventions se traduisent par la mise en oeuvre de politiques de soutien de la demande. Ainsi, en situation de chômage, l'Etat doit augmenter ses dépenses et/ou baisser les impôts en laissant se creuser le déficit budgétaire, de façon à ce que " l'injonction de pouvoir d'achat dans l'économie soit supérieure à la ponction". A cela s'ajoute une politique monétaire spécifique, des courbes (Phillips) qui expliquent le problème du chômage ( le chômage s'accompagne d'un ralentissement de l'inflation..on joue donc sur l'inflation pour lutter contre le chômage...)....Dans l'après guerre, les économies occidentales dont la notre, croient avoir trouvé avec la théorie de Keynes la panacée pour lutter efficacement contre le chômage. Si les théories keynésiennes ont triomphé antérieurement aux années soixante-dix, aujourd'hui, l'installation du chômage massif dans notre société montre clairement les limites de cette politique. Si d'autres courants, comme celui de l'école du Déséquilibre, ont tenté d'adapter les théories néo-classiques et keynésienne à notre conjoncture, on peut s'interroger sur leurs perspicacités.

Pour résumer l'approche du chômage par ces courants classiques et keynésiens, je reprendrai les quatre types d'équilibre qui ont été proposés par Edmond Malinvaud (ancien directeur de l'INSEE et représentant du courant du déséquilibre, courant qui tente d'intégrer les acquis des auteurs néo-classiques et keynésiens).

Le premier type d'équilibre correspond à la situation keynésienne avec un excès d'offres sur le marché des biens et un excès d'offres sur le marché du travail ; on peut parler alors d'un chômage keynésien contre lequel les politiques de relances usuelles ont des chances de garder toute leur efficacité.

Le deuxième type se traduit par un excès d'offre de travail : des demandes d'emploi, avec un excès de demandes de biens, pour des offres insuffisantes. Dans cette situation, les entreprises ne peuvent pas répondre à la demande car elles ne peuvent le faire dans des conditions rentables, le taux de salaire étant trop élevé.

La troisième situation théoriquement possible correspond à un excès d'offres de biens et à un excès de demandes de travail, ce qui semble difficilement concevable : pourquoi les entreprises auraient-elles tendance à embaucher au-delà des possibilités du marché du travail dans un contexte de surproduction ?

Enfin, la quatrième situation se caractérise par un excès de demandes sur le marché des biens et un excès de demandes sur le marché du travail. Il s'agit d'une situation de surchauffe qui, les prix étant rigides, donne lieu à une inflation contenue.

Ces équilibres reposent en partie sur un dilemme rentabilité/débouchés. Le chômage keynésien qui diminue la demande, entraîne une baisse de production, donc de rentabilité. Le chômage classique qui entraîne une baisse des salaires diminue également la demande.

Quelles solutions proposer pour lutter efficacement ? Marx considère que le chômage est inhérent à l'économie capitaliste, la logique du développement du capitalisme poussant au sous-emploi.

#### \* Les théories marxistes

La logique du profit dans le système capitaliste pousse mécaniquement les capitalistes à investir en privilégiant l'accumulation en moyens matériels par rapport aux dépenses en travail direct, en substituant le capital constant au capital variable. En effet, pour les capitalistes, accumuler, c'est augmenter leurs richesses et le progrès technique et la concurrence poussent à ce remplacement. En utilisant des techniques plus performantes, l'entreprise réduit ses coûts de production, elle augmente ainsi son profit. Elle peut vendre à un prix bien supérieur à sa valeur, un produit. Mais ce processus entraîne une augmentation générale de la part du capital matériel dans la production et se traduit par une diminution de la valeur des marchandises. Moins de valeur créée avec plus de profit contre laquelle les capitalistes luttent en comprimant les salaires (ce qui limite le pouvoir d'achat). Ces mécanismes conduisent à des crises de surproduction inhérente au capitalisme. Cela entraîne un chômage important.

Le chômage trouve donc ici son origine à la rentabilité trop faible et à des débouchés insuffisants.

Marx qualifie les chômeurs " d'armée de réserve industrielle". Il entend par là, le fait que les capitalistes, avec la masse de chômeurs, contiennent les salaires au minimum et parviennent à maintenir leurs profits. Les chômeurs sont donc indispensables pour la poursuite de l'accumulation et du développement capitaliste. Le plein emploi risque d'entraîner une trop forte hausse des salaires qui freinerait le profit et l'accumulation.

Ce schéma était sans doute pertinent au XIX<sup>e</sup> siècle où le capitalisme concurrentiel connaissait une croissance très extensive. Dans un capitalisme concurrentiel où la croissance est plus intensive et moins concurrentielle, ce schéma perd de sa pertinence. L'aspect régulateur du chômage n'est pas vraiment évident.

Notons que les théories marxistes classiques ont été rénovées et enrichies par des chercheurs, tel Jacques Valier professeur de sciences économiques à l'université de Paris-X. Ce dernier, dans un ouvrage en deux tomes : "Une critique de l'économie politique", explique les fondements et le fonctionnement contradictoire du capitalisme. Dans le premier tome, l'auteur présente la théorie de la valeur, en mettant essentiellement l'accent sur le concept de travail abstrait, avant d'analyser l'exploitation capitaliste. Dans le deuxième tome, il explique le fonctionnement contradictoire du capitalisme qui s'exprime par la baisse tendancielle du taux de profit. Au cœur de cette loi se trouve l'Etat. L'auteur étudie donc la place de l'Etat.

Rénové, le marxisme permet-il de trouver des solutions aux trois millions de chômeurs en France ?

Les néo-classiques, les keynésiens et les représentants du courant du déséquilibre (synthèse des théories néo-classiques et keynésiennes) apportent-ils davantage d'espérance pour sortir de cet impasse qu'est le chômage ?

Il me semble que ces diverses théories économiques ont aujourd'hui un point commun. Elles attendent et espèrent le retour du "plein emploi". Or, selon une étude réalisée en 1985 par le commissariat général du Plan, des éléments de calculs fort simples montraient que :

" Pour ramener en l'an 2 000 le chômage en France à son volume de 1973, il faudrait, selon les hypothèses adoptées sur la flexion des taux d'activité, créer entre 2500 000 et 4000 000 emplois par an ; or, dans sa période de plus forte croissance, entre 1959 et 1974, l'économie française a créé en moyenne 160 000 emplois par an..." (7).

Bien que ces prévisions soient approximatives, l'ordre de grandeur est tel, qu'un retour au plein emploi ou proche de celui qu'on a connu durant les Trente glorieuses semble impossible. Les mécanismes du fonctionnement des économies de marchés industrialisées se sont métamorphosées. La réalité de ces économies a changé.

Face au chômage, les spécialistes de l'économie (et leurs outils, leurs théories) sont dans une position de désarroi, incapables de proposer des solutions pertinentes. L'aveu d'Edmon Malinvaud en 1987 devant un public réuni par la fondation Saint-Simon est fort révélateur : " [...] les théoriciens de l'économie doivent se sentir mal à l'aise quand ils réfléchissent sur ce qui se passe dans nos pays depuis quinze ans. [...]"

Les économistes ont peu alerté nos sociétés de ce qui les attendait et leur ont mal indiqué la voie à suivre. [...] En prônant la régulation macro-économique à court terme, avant et après le déclenchement de la crise, les économistes ont contribué à l'aveuglement collectif." Très sévère, Edmond Malinvaud ne s'épargne pas non plus : "Proche des milieux décisionnels français tout au long de ces années, j'ai le sentiment de n'y avoir pas tenu mon rôle [...]. J'estime ne pas avoir donné les avertissements et avis adéquats [...]. Cela provient aussi de ce que seule l'objectivité aurait légitimé un témoignage que je ne me suis pas senti en droit d'exprimer fortement, dès lors que la science économique, trop incertaine, me refusait ce label d'objectivité."

Alors, comment en est -on arrivé là ?

#### **4. Les causes du chômage**

Nombre d'hypothèses sont avancées. Elles se croisent et s'entremêlent. Chacune à leur tour ont servi d'excuse. On a avancé à deux reprises les chocs pétroliers (1975-1976 et 1980-1981). A un autre moment, on a trouvé l'explication dans les difficultés monétaires (le dollar triomphant, le dollar en perte de vitesse...). Il y a aussi les changements dans les taux d'intérêts, les déficits budgétaires. Le non investissement au profit de "l'argent facile", "l'économie de casino".

Toutes ces causes, ces explications sont sans aucun doute valables. Mais ces crises successivement s'inscrivent vraisemblablement dans une mutation profonde de notre société, de nos sociétés, et plus particulièrement au niveau du système productif. On assiste à une nouvelle révolution industrielle qui prend la place des acquis de la précédente. Le tertiaire occupe aujourd'hui une place prépondérante. Les nouvelles technologies modifient les données. Entre la compétition internationale et l'obsolescence de l'ancien système productif, il n'est pas étonnant que de nouveaux métiers apparaissent et que d'autres disparaissent. Les métiers, les formations, les qualifications sont complètement bouleversés. L'adéquation emploi-formation est difficile. L'offre ne correspond plus à la demande. Les travailleurs sont renvoyés chez eux. Ajoutons à cela, l'évolution démographique à laquelle s'ajoute la croissance de la population active féminine. "Selon l'INSEE, il faudra attendre l'an 2003 pour voir diminuer le nombre d'actifs, c'est à dire le nombre de personnes en âge de travailler et qui souhaiteraient le faire [...]. Logiquement, les choses ne peuvent pas s'arranger. Actuellement, 200 000 personnes supplémentaires se présentent sur le marché du travail chaque année[...]. Les femmes, qui ont imposé leur présence sur le marché du travail, auront des comportements qui les rapprocheront de plus en plus de ceux des hommes...Les besoins des entreprises et des administrations se transforment avec l'extension du salariat, la croissance des secteurs tertiaires et le développement du travail à temps partiel. Dans ce contexte nouveau, la femme aura autant de chances-et de droits- que l'homme..." (8).

Bref, quand bien même l'ensemble de ces arguments peut être justifié, les véritables causes du chômage sont sans doute à trouver dans les fondements, les soubassements de notre société moderne. Un modèle sur lequel tout repose, semble avoir vécu. Remettre en question, réviser un schéma qui nous a, des années durant, structuré, n'est pas une tâche facile.

Pourtant, peut-on continuer à espérer que le "plein emploi" tel qu' on l'a connu durant les Trente-glorieuses soit de retour ? Tout laisse penser que cela est impossible. Les conditions ne sont pas réunies, comme on l'a vu précédemment, le taux de croissance qu'il faudrait atteindre pour atteindre le plein emploi est un objectif utopique. En fait, la notion de "plein emploi", à laquelle nous sommes très attachés, découle directement des conditions privilégiées des années 70, et ne peut être d'actualité. Cette notion est niée par la crise et les mutations que connaît notre société. Puisant ses premières origines dans la révolution industrielle, notre monde a connu ses phases d'enfance, d'adolescence et d'adulte (Trente-glorieuses), et traverse aujourd'hui une phase de déclin. Dans ce déclin, est entraîné également tout un système de valeurs, de normes et d'organisation. Le taylorisme avec ses productions à la chaîne et le travail éclaté et uniforme qui en résulte, n'est plus d'actualité. Si le taylorisme nous a apporté quelques bienfaits (embauches de personnes peu qualifiées, gestion de la mutation agricole...), aujourd'hui, ce système, si on ne trouve pas de solutions adéquates, se retournera contre nous.

Pourtant, on continue à préconiser au niveau politique, des solutions qui ne sont plus en phase avec la réalité. Le dogme du plein emploi prédomine encore au risque de voir un système s'écrouler sans qu'il soit remplacé par un autre plus adéquat. Des signes sont là pour nous avertir qu'il faut changer. Je ne prendrai pour exemple que celui du dispositif de protection sociale qui a été pensé en partie par la notion de plein emploi. Aujourd'hui, avec plus de trois millions de chômeurs, la sécurité sociale pour l'assurance maladie est en déficit. Raison : manque de recettes. Le régime ne peut plus s'équilibrer quand les cotisations sociales rentrent moins. L'assurance chômage est également mal en point. Tant que le chômage n'était qu'un accident de parcours, l'Unedic pouvait anticiper et gérer au mieux ses ressources. Le nombre de salariés qui cotisent diminue. L'Unedic révisé en permanence les conditions de versements des indemnités (à la baisse!) et se trouve en permanence dans le rouge. De même, l'assurance vieillesse n'est pas au mieux de sa forme. Moins de recettes, plus de difficultés pour payer les retraites.

La disparition du plein emploi entraîne la décadence de tout un édifice sur lequel repose notre société. Faut-il pour autant laisser faire ? Quelles solutions envisager pour faire face à une nouvelle réalité socio-économique ? Je ne pense pas que la persistance, l'entêtement, l'aveuglement des politiques qui refusent de rompre avec un mode d'organisation du travail qui n'est plus d'actualité, soient une solution. On ne peut rester éternellement dans cette "société bloquée" (9).

S' imagine t-on vraiment quelle est la vie d'un chômeur ? Quel sens peut-il donner à sa vie quand il est exclu de la société ? Quand on sait que la majeure partie de ce qui constitue la première richesse d'une nation (les jeunes) ne parvient pas à connaître la sécurité par l'emploi et encore moins l'épanouissement par le travail, on est en droit de se poser un certain nombre de questions.

L'exclusion qui s'accroît jour après jour, est-elle tolérable ? Quelle autre forme d'organisation peut-on proposer ? Le travail, comme tous les biens, peut-il être équitablement partageable ? Peut-on inventer ou réinventer de nouvelles sphères autres que le travail où l'individu puisse donner sens à sa vie et s'épanouir pleinement ?

Enfin, que penser de la sacralisation du travail, de l'épanouissement par le travail ?

L'exemple des jeunes montre de façon criante, que le travail est remis en cause dans notre société. Quelles solutions peut-on envisager pour permettre au plus grands nombre d'avoir accès à plus de bonheur ? Avant de conclure sur l'avenir de la sacralisation du travail et plus particulièrement sur l'avenir du compagnonnage, je vais dans le chapitre qui suit, tâcher d'apporter des éléments de réponses à l'ensemble de ces questions capitales.

### Chapitre III : Le travail remis en cause

On a vu que la montée du chômage est dûe en grande partie à la faillite du modèle taylorien de production et au fait que la notion de "plein emploi" est désuète. La notion même de chômeur telle que les Trente glorieuses l'a établie, ne semble plus correspondre à la réalité. Les évolutions en cours vont vraisemblablement remettre en question cette notion du chômage. Si les incertitudes sur les marchés, les nouvelles exigences de flexibilité et de qualité, les nouvelles technologies sont des signes de remise en cause de la conception institutionnelle du travail, l'exclu qu'est le chômeur est le meilleur révélateur de la crise. Prenons comme exemple le chômage des jeunes.

Statistiquement, il est prouvé que les jeunes, proportionnellement, chôment encore plus que les adultes. Les différents dispositifs qui se succèdent depuis plus de dix ans n'ont pas freiné la poussée du chômage. Dans les ANPE ou les Missions Locales, on gère de "vieux" jeunes qui, de mesures (TUC ; CES ; SIVP...) en mesures se retrouvent au bout de cinq ans ou plus, à la case départ : chômeur. Ce piétinement des jeunes devant les portes de l'emploi est révélateur : " Révélateur des difficultés d'un système scolaire qui a du mal à surmonter sa crise de croissance ; révélateur d'une profonde mutation économique -le passage à une société "postindustrielle qui tend, à l'occasion d'une "modernisation" à marche forcée, à faire voler en éclats le cadre de l'emploi stable, classique, protégé et établi au cours des "Trente glorieuses"..." (10).

Le spectre du chômage des jeunes reflète à lui seul, la rupture qui s'opère dans notre société. Et la crise qui en est à l'origine, n'est pas passagère . "Une des caractéristiques de la situation actuelle est que dans la majorité des pays, les dispositifs de protection sociale, d'aide sociale, de formation, de préparation et d'obtention d'un emploi salarié ont été débordés par les conséquences sociales et économiques de la crise. Crise qui ne doit pas être interprétée comme un passage difficile, un blocage provisoire, mais comme une remise en cause, une rupture des mécanismes sociaux et économiques qui avaient permis, après la seconde Guerre mondiale, une croissance régulière, continue, du niveau de vie. Une des conséquences les plus visibles a été la remise en cause des politiques sociales de gestion de la main-d'oeuvre construites en périodes de croissance" (11).

Le niveau de chômage des jeunes en France et dans les pays de la CEE est très alarmant . En 1988, les moins de 25 ans représentent le tiers des chômeurs des 32 pays représentés au Conseil de l'Europe et presque 38% de ceux de la CEE.

Si en France, la mise en place de dispositifs d'insertion sociale et professionnelle et le train de mesures qui va avec, ont permis jusqu'ici de banaliser la situation des jeunes chômeurs et d'endiguer un mécontentement légitime, le problème de fond demeure. Les jeunes qui sortent du système scolaire et passent par une multitude de mesures (stages...) sont en fait dans une situation d'exclusion.

Leur socialisation qui s'effectuait en grande partie jusqu'ici dans et par le travail, n'a plus cours. Cela peut facilement déclencher à terme une explosion sociale. Le 2 juin 1983, le Comité économique et social des communautés européennes faisait part de ses craintes : "Si le chômage des jeunes devait seulement se maintenir à son niveau actuel et, bien pire encore, si ce niveau

s'élevait -et ce ne sont pas des hypothèses à exclure-, il faudrait craindre que les fondements de la démocratie et de la société ne fussent mis en péril. Tout ce qui contribue à provoquer des situations de marginalisation est un facteur de déstabilisation". Dix ans après, le chômage des jeunes a empiré ! Et ce n'est pas à coups de CES ou de RMI que l'on peut combattre le chômage. Il est également "illusoire de prétendre créer vite, dans les services ou les industries de main-d'oeuvre, ne serait-ce qu'un quart des emplois permanents nécessaires à cette masse de chômeurs" (12). Cela ne sous-entend pas qu'il faille abandonner les politiques sociales de lutte contre l'exclusion, ou abandonner la recherche de créations d'emplois ou encore mettre au placard radicalement tout ce qui a été entrepris jusqu'ici, telles les politiques de développement local. Non, il convient davantage de maintenir ses amortisseurs tout en oeuvrant à d'autres niveaux qui correspondent peut-être davantage à la réalité.

On a vu qu'un nouveau paysage se détache à l'horizon. Le plein emploi est battu en brèche et donne naissance au "chômage à temps plein". On voit émerger par exemple le travail à temps partiel qui entrerait aujourd'hui pour plus de 9% dans le volume d'emploi. Ces formes nouvelles sont peut-être un prélude à l'emploi normal de demain ou un substitut au chômage. Le partage du travail est peut-être une solution à envisager. Face à l'exclusion et à la misère qui va de pair, on peut également prévoir des solutions redistributives qui consistent à assister financièrement les exclus. Ou encore, oeuvrer pour que de nouvelles sphères d'expression, autres que celles du travail, soient exploitées pour permettre à l'homme de donner sens à sa vie. La sacralisation du travail qui ne s'inscrit pas uniquement dans la sphère de production, reste peut être encore d'actualité. Le compagnonnage en est un témoin oculaire. Examinons l'ensemble de ces solutions.

## Chapitre IV : Des solutions

### 1. Le partage du travail

Quel est le sens de l'expression "partage du travail" largement usitée ces derniers temps ? Que recouvre cette expression ? Réduction de la durée du travail sans réduction de salaire, réduction du salaire sans réduction de la durée du travail, réduction à la fois de la durée du travail et du montant du salaire ?

Le partage du travail recouvre-t-il un scénario paupériste, misérabiliste ou un scénario prospectif positif ?

Nous évoquerons deux approches du partage du travail qui ont comme point commun, un élément que nous développerons dans la partie qui suivra : la libération du temps de travail.

La première approche du travail est une approche "multi-objectifs". Elle associe le travail à temps partiel et le développement de la pluri-activité. La seconde approche implique une diminution du temps de travail pour mieux partager, à laquelle s'adjoint un mécanisme de redistribution distinct du salaire : le deuxième chèque.

Première approche : "multi-objectifs".

Cette approche du partage du travail implique "le développement parallèle du travail à temps partiel et de la pluri-activités [...] comme un mécanisme souple et modéré d'adaptation permanente de l'offre de travail aux besoins de la société" (13). Développement qui n'exclut pas l'action macro-économique qui détermine pour beaucoup l'environnement économique.

Ici, l'idée défendue est qu'il faut pour limiter le chômage, assouplir le fonctionnement de l'organisation du travail dont la rigidité première est associée à une règle qui semble désuète du "métier unique, à temps plein et à vie". Le chômage apparaît comme un signe de difficulté d'intégration d'un progrès technique. Nos systèmes de formation et d'intégration ne suivent pas le même rythme que le progrès technique. Ce dernier exclut du monde productif ceux (la majorité) parmi les travailleurs qui ne sont pas capables de s'adapter aux nouvelles technologies. S'il est vrai que le progrès technique aux dires de François Valette tend à faire disparaître une ancienne forme de travail, il génère simultanément de nouvelles activités liées d'une part, aux nouvelles technologies et d'autre part, à l'augmentation du temps libre.

" Nous passons ainsi beaucoup de temps à inventer des machines qui suppriment une partie de notre travail. Il nous faut ensuite "inventer" du travail que nos machines ne peuvent pas faire, mais qui facilite ou perfectionne ce qu'il nous reste à faire, pour laisser à ceux qui n'ont plus rien à faire autant d'occasions d'être encore utiles" (14).

Et l'occupation de ce temps libre, libéré par le progrès, suscite de nouvelles demandes de structures, d'équipements, de biens et de services, génératrices, à leur tour, d'activités.

Le progrès entraîne donc une multitude de nouvelles activités qui nécessitent de nouvelles compétences. Et pour répondre à ces besoins, il faut complètement revoir le système éducatif. Dans ces conditions, on ne peut plus former les travailleurs comme hier, avant leur entrée dans la vie active, une fois pour toute et autour d'une seule génération de techniques. Et pour que l'homme puisse s'adapter à cette réalité, il faut revoir le système de formation. François Valette suggère que les formations initiales doivent être aussi générales que possible et conçues en terme "d'apprentissage de méthodes pour apprendre", plutôt que de prétendre fixer le lot des connaissances utiles et y arrêter le "niveau" des individus. Ces formations restent l'investissement le plus sûr qui puisse se réaliser sur les individus. Au niveau de la formation professionnelle, François Valette préconise qu'elle soit offerte de façon continue ou par périodes et soit systématisée et mieux reconnue, c'est à dire normalement payée.

Mais précisons quand même, que les nouvelles activités liées aux nouvelles technologies génèrent quoi qu'il en soit moins d'emplois. Car un des buts essentiels du progrès, est de supprimer le travail. Alors, quand bien même nous aurions du personnel hautement qualifié, polyvalent et capable de s'adapter rapidement aux changements technologiques, il n'y aurait pas de travail pour tout le monde. Mieux répartir le travail entre les hommes apparaît donc comme un impératif si l'on ne veut pas s'enraciner dans une société duale où l'on retrouve d'un côté ceux qui travaillent, et de l'autre les chômeurs. Cette inégalité est incompatible avec nos principes démocratiques et ne peut être acceptée, ni même tolérée.

Bref, il convient d'intégrer le progrès "en sachant que cela implique une réorganisation qui ne peut se faire en un jour. Le problème posé à court terme est que les transformations nécessaires sont nombreuses et complexes, pour arriver à mieux partager, à nouveau, entre tous les acteurs du jeu socio-économique, un produit global que de toute façon, les progrès améliorent ou font croître..." (15).

Ce qui est suggéré dans cette approche est d'adapter les ressources humaines aux besoins en travail, en s'appuyant sur le développement du travail à temps partiel et de la pluri-activité. Selon ceux qui préconisent cette approche, cela permettrait d'atteindre les vraies causes des injustices qu'introduit le chômage : l'indivisibilité actuelle des emplois (qui gêne la répartition entre les travailleurs de ce qui doit ou pourrait se faire), et l'inadaptation des formations (qui freine le développement des nouvelles activités).

Cette conception du partage du travail doit, selon Valette, pour être efficace, s'accompagner d'un certain nombre de conditions :

- La crise actuelle engendre la perte d'activités et en génère d'autres. Pour s'adapter à ces nouvelles activités, il est impératif de développer la "mobilité spatiale". Cette mobilité est difficile à promouvoir " dans l'acception habituelle où l'on souhaite déplacer des bras et des têtes sur de longues distances, pour des emplois uniques et à plein-temps impliquant de longues absences ou des déménagements. [...] De nombreux salariés pourraient donc se déplacer un peu plus ou un peu moins pour changer d'emploi et/ou, de façon journalière, hebdomadaire ou saisonnière, répondre simultanément à plusieurs offres de travail à temps partiel..." (16). François Valette se réfère pour développer cette mobilité sur les concepts de métropole régionale et de bassin d'emploi. Selon cet auteur, le fractionnement du travail permet d'assouplir le fonctionnement économique et profiterait aux employeurs et aux employés. Une des critiques que l'on peut formuler à cette vision est qu'une telle mobilité est lourde de conséquence au niveau affectif et matériel chez l'individu. Les problèmes affectifs qu'engendre une telle mobilité sont difficilement compensables (nouvelle gestion dans le couple pour ceux qui sont mariés...). La mobilité entraîne des frais supplémentaires qui sont à la charge de l'employé (déplacements, logement, temps passé dans les transports...) ; une compensation financière serait donc à prévoir si cette pratique se généralisait.

- La mobilité temporelle est à développer, afin que chacun "maîtrise mieux la répartition de ses efforts, à court terme [...] ou durant sa carrière. Cette mobilité [...] définie sur des formules très efficaces de gestion des ressources humaines, pour assurer une correspondance aussi exacte que possible entre offre et demande de travail [...] le travail peut dans une certaine mesure se diviser et se transporter, se transformer et s'adapter : ces qualités sont autant de puissants facteurs de performance et d'économie, encore peu valorisés dans nos systèmes productifs..." (17). Cette mobilité temporelle ne me semble pas aller à l'avantage des employés. Elle rappelle la notion de flexibilité chère aux employeurs. Par ailleurs, cette mobilité pose un problème éthique : peut-on, au nom de la raison économique, assujétir un individu qui sera obligé de vivre selon le rythme de l'entreprise. Comment dans ces conditions, l'individu peut-il gérer son temps libre ? Comment peut-il programmer ses activités de loisirs s'il est contraint de travailler de façon peu prévisible ?

- Enfin, une autre condition qu'il ne faut pas oublier est la mobilité fonctionnelle. Selon Valette, elle concerne la capacité et la volonté que beaucoup de salariés ont, de faire plusieurs métiers durant leur vie active. "Ces aptitudes, quasiment ignorées dans le fonctionnement actuel, ne se réalisent en général que sur de courtes périodes, chacun pouvant être conduit chaque jour à une certaine diversité de tâches. Le sort du commun des salariés est trop souvent de s'user dans une fonction unique, figés dans leur statut de départ et dans un même environnement social durant toute leur vie active...". Cette vision de Valette implique une aptitude à la polyvalence qui nécessite de la part des salariés des formations permanentes. Beaucoup de chemin reste à parcourir dans ce domaine ! Retenons également que si une des conséquences de la mobilité fonctionnelle est d'enrichir les tâches et fonctions des travailleurs, on retrouve une similitude avec une forme d'expression par et dans le travail, expression qui resterait donc d'actualité. En cela, on fera avant de passer au prochain point de notre exposé, un rapprochement avec la notion de sacralisation du travail.

Réunir ces conditions pour que le partage du travail soit plausible nécessite un bouleversement dans les mentalités, tant chez les employeurs que chez les employés. Car cette approche au-delà de l'action contre le chômage a pour ambition d'esquisser un projet de société plus proche de la réalité ( plans de carrières multifonctionnels, partage de la fonction publique, meilleure adéquation emploi/formation, meilleures transitions de l'entrée et la sortie de la vie active...).

#### Deuxième approche "partager le chômage"

Cette approche dite de "partage du chômage" et non de "partage du travail" , s'appuie sur des expériences où certains travailleurs pour éviter d'être licenciés, ont accepté de diminuer brutalement leurs salaires. Cela sous-entend que la notion de partage du travail fait penser " à un gâteau de taille limitée devant lequel sont assis des enfants. Survient un enfant supplémentaire que l'on n' avait pas invité. Il faut partager, au sens de réduire la part de chacun. Résultat : chacun va avoir moins à manger" (18). Mais, selon Guy Aznar (auteur d'un livre sur le partage du travail), cette analogie, induite par le mot "partage" ne correspond pas à la réalité. "La richesse de notre société, mesurée par la croissance, ne diminue pas. Même si elle suit un cours cyclique avec des hauts et des bas (nous sommes provisoirement dans le creux), elle augmente sur la durée de 2 à 3% par an en moyenne. Ce qui diminue, par contre, c'est le temps nécessaire pour fabriquer le "gâteau", pour produire la richesse collective. Ce qui diminue, c'est la peine, non le profit. Il n'y a donc aucune raison d'avoir un discours d'appauvrissement, comme le laisse entendre l'expression "partage du travail" [...]" (19). Selon Guy Aznar, l'erreur est de croire encore que c'est le travail seul qui génère la richesse et de ne considérer le salaire que comme seule source de revenu. La machine génère des richesses sans travail et dans l'avenir, l'usine aura de moins en moins besoin de travailleurs. Ici, l'auteur s'oppose à Valette. Il n'est pas question de glissement d'activité et de rechercher une adaptation à la pluri-activité qui maintiendrait le travailleur actif, mais de diminuer le travail, de travailler moins tout en maintenant un revenu.

A côté du couple patron/salarié, apparaît un troisième partenaire : l'ensemble des citoyens d'une collectivité profitant d'une richesse "venue d'ailleurs", représentée par l'Etat. La réduction du travail fait intervenir une autre forme de rémunération . L'auteur propose d'inventer un nouveau mécanisme distributif, distinct du salaire. Il nomme ce système le "deuxième chèque".

Cette indemnité de redistribution de l'emploi "consiste à saisir la richesse produite collectivement, par des mécanismes fiscaux existants (revenus, consommation,etc.) ou nouveaux(énergie), et à le reverser de manière à faciliter la réduction du temps de travail [...] .Il s'agit de favoriser la réduction du temps de travail et de libérer ainsi du temps pour chacun..." (20). L'auteur propose de réduire dans un premier temps le temps de travail à 32 heures, sous réserve de faire tourner plus les machines et les équipements et de compenser la perte de salaire par une indemnité payée en partie par l'entreprise et par la collectivité. Il suggère de faciliter le passage au "temps libre choisi". Le travail en tant qu'élément de structuration de l'individu perd du poids au profit du temps libre. La question que n'aborde pas Aznar est :

Ici, ce qui n'apparaît pas, c'est l'utilisation du temps de loisirs. Il faut pour mieux comprendre ce qu'implique plus de temps de loisirs, se reporter aux théories d'André Gorz que nous aborderons un peu plus tard. Nous allons voir maintenant le concept de Revenu Minimum Garanti (RMG).

## **2. Revenu minimum garanti " "RMG"**

Une des ambitions du partage du travail est de s'adapter à la société nouvelle qui se dessine devant nous. Les idées que nous allons maintenant exposer autour du revenu minimum garanti, ont quant à elles, l'ambition de faciliter l'organisation de cette société naissante, où le travail ne serait plus porteur des mêmes valeurs.

Avant tout, éclaircissons cette notion de revenu minimum garanti en distinguant d'une part le revenu "complétif" et d'autre part, le revenu "substitutif".

Le Revenu Minimum "complétif".

Le revenu minimum "complétif" est une prestation sociale parmi d'autres, qui s'intègre à la protection sociale existante et la complète. Son objectif est d'assurer que personne ne soit jamais sans rien pour vivre. L'exemple français est celui du RMI.

Le RMI est comme on le sait, une prestation monétaire. Le RMI est un droit , c'est l'expression de la solidarité nationale envers les plus démunis. Mais cette forme de RMG complétif se distingue par sa finalité : l'insertion. L'ambition du RMI était (est encore ?) qu' au-delà de l'indispensable garantie de ressources, le RMI vise l'insertion de son bénéficiaire dans la vie normale.

Ce fameux I de RMI a été dès le début controversé. L'insertion ne se décrète pas, à la différence de l'assistance. Les évaluations relatives au RMI sont là pour le confirmer !

L'expérience du RMI servira peut-être à long terme à une éventuelle mise en place d'un revenu minimum "substitutif".

Le revenu minimum "substitutif".

Le revenu "substitutif" a pour vocation de se substituer à la majeure partie des prestations en espèces. Pour certains, ce revenu est une "allocation universelle" versée sans condition de ressources et sans limitation dans le temps versée à l'individu, qu'il soit pauvre ou riche, jeune ou vieux, actif ou inactif. Pour d'autres, le RMG substitutif est une allocation compensatoire généralisée, versée sous condition de ressources à chaque individu. Dans tous les cas, le RMG substitutif permettrait d'atteindre trois objectifs : la simplification de la protection sociale, l'éradication de la pauvreté et comme on l'a annoncé, l'organisation d'une société nouvelle.

La protection sociale en France est devenue très complexe. Il est difficile de distinguer les trois logiques de l'assurance, de l'assistance et du service qui fondent respectivement la Sécurité sociale, l'Aide sociale et l'Action sociale. Ces trois logiques poursuivent trois objectifs indépendants : compenser le coût de l'enfant, encourager l'expansion démographique, promouvoir la justice sociale. A ces trois niveaux, on retrouve de nombreux revenus minimum qui diffèrent dans leur nature, leur niveau, leurs conditions d'accès. On retrouve par exemple, l'allocation de solidarité qui a pour vocation d'assurer un minima, ou encore l'allocation au jeune enfant... bref, la protection sociale est complexe et coûteuse. Elle n'est pas efficace à 100%. Bon nombre d'individus ne connaissent pas leur droits. Cette complexité peut générer l'exclusion. Dans ces conditions, tout le monde s'accorde à reconnaître la nécessité de simplifier le système de protection sociale pour en diminuer d'une part le coût, et améliorer d'autre part son efficacité. Le Revenu minimum substitutif pourrait permettre cette simplification de la protection sociale.

Cette simplification consisterait pour les partisans de l'allocation universelle de supprimer toutes les prestations en espèces. De même pour ceux qui prônent l'impôt négatif sur le revenu, excepté la conservation des prestations chômage. Notons ici que ce champs de la simplification de la protection sociale est mal mesuré. Le RMG repose "sur la logique de la souveraineté du consommateur, contradictoire avec la philosophie actuelle des prestations en espèces, toujours réalisées dans des fonctions (logement, santé...) où des populations cibles (personnes âgées, handicapées...) [...]. Ce n'est plus le malade qu'on assure, mais le consommateur qu'on solvabilise..." (21). Si l'on considère que la société ne peut dégager toute sa responsabilité pour les personnes les plus défavorisées, alors le RMG rencontre deux limites :

- l'action préventive pourrait prendre la forme d'une tutelle plus importante sur les personnes inaptes à utiliser correctement le RMG pour satisfaire leurs besoins vitaux.

- l'action curative nécessitera toujours des prestations spécifiques (sans doute en nature) . Le RMG ne pouvant pourvoir à des frais inattendus et coûteux. Comment articuler deux logiques (deux idéologies ?) qui s'opposent : celle de l'allocation universelle et celle tant décriée, l'assistance ?

La simplification que permet le RMG substitutif est orientée vers les besoins vitaux et remet en question l'égalité dans la sécurité (action curative nécessitant une prise en charge spécifique non prévue par le RMG).

Par contre, l'argument qui fait du RMG un instrument de lutte contre la pauvreté est pertinent. Pour ses partisans, le revenu substitutif serait une arme absolue contre la pauvreté. Ce qui pose problème, ce sont les modes de financement du RMG. Selon certains, il faudrait tout simplement redéployer les masses financières affectées actuellement aux prestations sociales. Pour d'autres, il conviendrait d'utiliser la fiscalité ou la monnaie en mettant en place une banque de solidarité nationale. Mais quand bien même le RMG substitutif serait mis en place, on peut s'interroger sur son efficacité face à une pauvreté constituée où le pauvre n'est pas seulement un être insolvable. Enfin, les plus optimistes voient dans le RMG substitutif le moyen de se libérer de la contrainte économique et d'organiser la justice sociale. Le RMG deviendrait un principe aidant la mise en place d'une nouvelle organisation sociale, ou, comme on l'a vu, le temps de travail est diminué et laisse place à un temps "choisi". Avec le RMG substitutif, tout le monde serait en mesure de "participer". Participation qui est le fondement même de la société.

Le RMG substitutif peut apparaître comme utopique, tout comme l'était le système de protection sociale actuel lorsqu'il était à l'état de gestation. Il peut paraître utopique comme l'était le partage du travail il y a trente ans en arrière. Même s'il n'existe pas aujourd'hui, il alimente le débat dans les partis politiques, dans les administrations et chez les intellectuels. Joint à la notion de partage du travail, le Revenu minimum "substitutif" pourra peut-être répondre aux maux que rencontre notre société en mutation. Société qui aux dires de certains intellectuels comme André Gorz, remettrait en question une "croyance quasi-religieuse que "plus vaut plus", que toute activité- y compris la maternité, la culture, le loisir- est justiciable d'une évaluation économique et peut-être régulée par l'argent..." (22). L'avènement d'une nouvelle société implique une nouvelle "quête de sens".

### **3. Quête du sens**

Selon André Gorz, "le travail à but économique n'a pas toujours été l'activité humaine dominante. Il n'est dominant à l'échelle de toute la société que depuis l'avènement du capitalisme industriel, il y a environ deux cents ans. Avant cela, dans les sociétés prémodernes [...], on travaillait moins [...] que de nos jours. A tel point que les premiers industriels, au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle, avaient les plus grandes difficultés à contraindre leur main-d'oeuvre à venir travailler..." En rappelant cela, Gorz tâche de démontrer que "l'éthique du travail" et la "société de travail" sont des mouvements récents. Le devoir moral, l'obligation sociale, qui sont deux piliers de l'idéologie du travail actuel ne sont plus, aux dires de Gorz, d'actualité. Cette éthique du travail qui tendrait à dire qu'il faut travailler plus pour vaincre le chômage est devenue caduque. "La crise présente a impulsé une mutation technique d'une ampleur et d'une rapidité sans précédent [...].

Celle-ci a pour effet et pour but des économies de travail rapidement croissantes, dans l'industrie aussi bien que dans les administrations et services. Des productions croissantes y sont assurées avec des quantités de travail décroissantes" (23). Cela sous-entend tout simplement que le système de production n'a plus besoin que tout le monde travaille à plein temps.

L'éthique du travail est donc en crise. Gorz propose que l'on abandonne l'idéologie du travail, que l'homme se libère du travail. Précisons que l'auteur entend là, une libération du travail à but économique, qui correspond à un échange marchand. On travaille en vue d'un paiement. Le travail lié à des activités autonomes sans finalité économique, activités qui requièrent un "travail" au sens d'effort qui vise l'épanouissement, l'accomplissement de l'individu, peut-être encore d'actualité.

Le travail à but économique ne doit donc plus dominer dans notre société. L'économie requiert de moins en moins de salariés. L'homme peut aujourd'hui, et doit s'émanciper par rapport à la "rationalité économique".

La crise du travail doit être l'occasion pour l'homme de reprendre le pouvoir sur et dans sa vie. La réduction possible de la durée du travail sans perte de revenus peut l'y aider. Tout comme les partisans du partage du travail, Gorz pense qu'il est possible et nécessaire de réduire le temps de travail. Mais sur ce point là, il se distingue des autres auteurs en évoquant d'une part, les risques qu'engendre le développement de nouveaux services (pluri-activités de Valette...) : il considère que les services de "personne à personne", les petits boulots, (le temps partiel de Valette) sont en fait des emplois de domestique sous une forme modernisée ; et d'autre part, il préconise de développer le champs des activités autonomes pour que le temps libéré soit exploité à des fins d'épanouissement personnel. Si l'on ramène le temps de travail annuel à 1 000 heures, le temps disponible peut être rempli par des activités que l'on entreprend sans but économique et qui enrichissent la vie d'un individu, " [...] des tâches culturelles et esthétiques tendant à éprouver et à donner de la joie, à embellir et "cultiver" le cadre de vie ; activités d'assistance, de soins, d'entraide tissant un réseau de solidarités et de relations sociales dans un quartier ou une commune ; développement des rapports d'amitié et des échanges affectifs ; activités éducatives et artistiques ; réparation et autoproduction d'objets et d'aliments "pour le plaisir" de faire soi-même et de préserver, de transmettre des choses auxquelles on peut s'attacher ; coopératives d'échanges de services etc..." (24).

Il situe bien sur ces activités en dehors de la sphère économique. Leur accomplissement n'est pas le moyen de parvenir à un résultat, à une satisfaction, "il produit directement lui-même ce résultat, cette satisfaction. Le temps consacré à ces activités est le temps de la vie elle-même. Il n'a pas de "prix".

Gorz explique que l'on peut rendre le niveau de revenus indépendant de la quantité de travail fourni en réduisant la durée de travail sans perte de revenus. Contrairement au Revenu Minimum Garanti, cette source de revenus ne s'appuie pas sur une demande de politique sociale adressée à l'Etat. La formule proposée est la plus conforme à la tradition des ouvriers.

Pour lutter contre le chômage, outre le fait de réduire le temps de travail, Gorz suggère de réformer le système de l'éducation et prône l'acquisition d'une famille de compétences permettant la polyvalence et l'évolution dans un ensemble de métiers. Il précise qu'il faut mettre l'accent sur la capacité d'apprendre par soi-même.

L'approche de Gorz sur le travail se différencie de ce que l'on a vu jusqu'à maintenant. A la différence de l'Allocation Universelle (Revenu Minimum susstitutif) ou de tout autre forme d'aide sociale qui dépend du pouvoir central, Gorz propose une "quête de sens" qui nous mène vers un nouveau projet de société où tout le monde peut travailler, mais travailler de moins en moins tout en vivant mieux. En fait, il nous invite à remettre la raison économique à sa place "subalterne, au service d'une société poursuivant l'émancipation et le libre épanouissement des personnes".

Les solutions que l'on vient d'évoquer faciliteront-elles la transition vers une nouvelle organisation de la société, où le travail ne serait plus le seul moyen de subsistance, où un nouveau mode de distribution des revenus monétaires libèrerait les individus du travail à vocation économique ? Où l'homme pourrait s'accomplir dans un ailleurs autre que celui du monde économique.

Il est peut-être trop tôt pour le dire mais le chômage massif qui s'est installé en France (et dans d'autres pays) remet bien en cause un des principes fondamentaux de notre société : le droit au travail. On a vu qu'un grand nombre de jeunes chômeurs ne parviennent pas à connaître la sécurité par l'emploi et encore moins l'épanouissement par le travail. Le droit au travail, en tant que moyen vital d'intégration sociale semble bien remis en question. Il laisse peut-être la place à un nouveau droit : le droit à l'insertion. Insertion qui ne s'appuierait plus à terme sur la seule activité économique, mais sur des activités inscrites dans le temps libre.

Ce droit à l'insertion pourrait être applicable grâce au Revenu Minimum Garanti. Ce dernier se substituerait au bulletin de salaire qui donne à ce jour une existence sociale. Ainsi, l'homme pourrait continuer à vivre, à s'épanouir sans que sa dignité soit atteinte.

Mais, est-ce pour autant que cette mutation du salariat avec celle du plein emploi remet en cause le travail situé aux autres niveaux que celui de l'économique. Gorz ne semble pas remettre en question le travail défini comme un effort pour parvenir à quelque chose. Le travail semble être le seul moyen d'accomplir, de réaliser, de créer ou de construire quelque chose. Même si la raison économique retrouvait "sa place sulbalterne", le travail resterait un principe actif dans les autres sphères de la vie (sociale, spirituelle...). Se cultiver, se forger un corps (s'il s'agit d'un sportif) nécessite du travail.

Alors, si l'éthique du travail à vocation économique perd du terrain sans que le principe du travail soit remis en cause, qu'advient-il de sa dimension supérieure ? Quel est l'avenir du Compagnonnage ?

**NOTES TROISIEME PARTIE**La sacralisation du travail en cause au XX<sup>e</sup> siècle

- (1) Pascal Nicolas le Strat, Autonomie-Hétéronomie, P.11.
- (2) D.Gambier, L'emploi en France, P.6.
- (3) B.Marcel, Le chômage aujourd'hui, P.41.
- (4) B.Marcel, Le chômage aujourd'hui, P.77.
- (5) B.Marcel, Le chômage aujourd'hui, P.83.
- (6) B.Marcel, Le chômage aujourd'hui, P.83.
- (7) J.Freyssinet, Le chômage, P.88.
- (8) Alain Lebaube, L'emploi en miette, P.20.
- (9) Michel Crozier, La société bloquée.
- (10) B.Montelh, Le chômage des jeunes.
- (11) Francis Bailleau, Rapport sur la situation des jeunes chômeurs.
- (12) Extrait d'un rapport réalisé par "Communication-information quartier", Entre le placard et l'usine.
- (13) François Valette, Partage du travail, P.19.
- (14) François Valette, Partage du travail, P.31.
- (15) François Valette, Partage du travail, P.40.
- (16) François Valette, Partage du travail, P.117.
- (17) François Valette, Partage du travail, P.118.
- (18) Guy Aznar, Travailler moins pour travailler tous.
- (19) Guy Aznar, Travailler moins pour travailler tous.
- (20) Guy Aznar, Travailler moins pour travailler tous.
- (21) Serge Milano, Documentation Française, 1988.
- (22) André Gorz, Métamorphose du travail.
- (23) André Gorz, Métamorphose du travail, P.266.
- (24) André Gorz, Métamorphose du travail, P.282.

## CONCLUSION

Le travail à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle perd peu à peu de son autonomie et de sa reconnaissance, au niveau économique. Mais il demeure une valeur universelle qui permet à l'homme d'évoluer : " Non seulement le travail est nécessaire à la conservation de notre corps mais il est indispensable au développement de notre esprit. Tout ce que nous possédons, tout ce que nous avons, provient du travail [...] toute science, tout art de même que toute richesse lui sont dus. La philosophie n'est qu'une manière de généraliser et d'abstraire les résultats de notre expérience ; c'est à dire de notre travail [...]. Par le travail nous spiritualisons de plus en plus notre existence..." (Proudhon "Oeuvres choisies" Paris Gallimard 1967)

La place du travail dans les sociétés, et plus particulièrement en France, durant les cinq périodes historiques de la préhistoire à l'époque contemporaine a toujours été un principe fondamental. Durant la préhistoire, le travail n'est pas séparé. L'homme vit avec ses outils qui sont le prolongement de sa pensée. Avec l'avènement des grandes civilisations qui nous fait entrer dans l'époque de l'Antiquité, le travail se différencie de plus en plus. On passe du labeur quotidien au travail séparé (ex.Égypte) et du travail séparé au travail déprécié (ex. la Grèce). On assiste aux prémices de la division du travail telle qu'on la connaît aujourd'hui. Au Moyen Age, les sociétés se structurent autour du travail. Le paysan, le marchand et l'artisan sont les chevilles ouvrières de la royauté. Ces différents corps travaillent à l'avènement de l'époque moderne, et on peut repérer les premiers signes du capitalisme tel que nous le connaissons aujourd'hui. L'époque moderne est marquée par un changement de mentalité, lié au développement du protestantisme. Contrairement au catholicisme qui a beaucoup influencé la psychologie des hommes, l'église réformée attache une importance à l'individu, à l'effort solitaire, à la valeur du travail. Le salut des âmes passe entre les mains de l'individu lui même. C'est à dire par son propre travail. Dès lors que les mentalités évoluent, l'utilisation des découvertes techniques iront dans le sens du capitalisme naissant. L'époque contemporaine est marquée par de grands événements dont le plus important est celui de la révolution industrielle qui a donné naissance à une nouvelle classe sociale : les ouvriers. Ces derniers auront un nouveau rapport au travail. Inscrit dans une logique capitaliste, libérale, le travail peut devenir un moyen d'accomplissement dans l'espace temporel. En fait, le travail structure les individus et leur donne une existence sociale. Sans bulletin de salaire, point de salut ! Mais bien qu'imprégnés d'une morale jusque dans les années soixante dix, l'homme moderne axe son action dans le temporel et se soucie guère du spirituel, du sacré. Le travail est dominé par l'économie, par l'avoir. Mais avec la mutation du salariat et celle du plein emploi, le principe fondamental selon lequel tout être a droit au travail, est remis en question. Le chômage massif qui s'est installé en France est un des signes de cette mutation. Face à ce problème, les solutions préconisées par les pouvoirs publics sont peu convaincantes (plans pour l'emploi...).

Il semble que nos systèmes de productions peuvent produire plus, avec moins de travail. L'équation croissance-emploi ne fonctionne plus. Le non travail, le chômage n'est pas forcément un signe de ralentissement de la croissance. Cette nouvelle donne économique oblige à réfléchir à des solutions nouvelles et à envisager peut-être une société nouvelle. De là, émergent certaines idées qui étaient considérées, il y a trente ans, comme étant utopiques. On évoque le partage du travail, le Revenu Minimum Garanti, certains préconisent de se lancer dans une nouvelle "quête de sens". Bref, toutes ces éventuelles solutions laissent entrevoir un nouveau droit : le droit à l'insertion. Insertion qui ne s'appuierait plus à terme sur des activités économiques, mais sur des activités inscrites dans le temps libre ; sans pour autant que le travail en tant que moyen de réaliser, d'accomplir, de créer quelque chose soit remis en cause.

Mais ce travail peut-il être encore "sacré"? Quel avenir pour la sacralisation du travail et plus particulièrement pour celui du Compagnonnage ?

Le chapitre relatif au sacré nous a montré que l'homme a toujours besoin d'une transcendance. L'humanité semble ne pas pouvoir exister sans l'idée d'un au-delà, sans le sacré. La civilisation des loisirs qui frappe à notre porte est peut-être une nouvelle forme de transcendance. Libéré du travail contraint, l'homme a peut-être une occasion de se réconcilier avec la vie, avec lui-même. Si la raison économique reprend "sa place subalterne", les individus pourront abandonner la recherche de l'avoir au profit de celle de l'être.

Si tel est le cas, le travail dans sa dimension supérieure peut encore plus que jamais jouer un rôle fondamental.

Les compagnons ont toujours su s'adapter au contexte des différentes époques historiques. Le "Devoir" est chez les Compagnons toujours en mouvement, il est attentif aux changements et aux mutations.

Les compagnons ne sont pas que des ouvriers manuels. Leur conception du travail dépasse la simple sphère économique. Elle s'inscrit dans un espace et dans un temps sacré. Cette conception n'est donc pas incompatible avec une société où le travail, dans le sens de moyen de subsistance, ne serait plus d'actualité. Le compagnon n'oeuvre pas que pour subvenir à ses premiers besoins. Aussi, il n'est pas exagéré de penser que le compagnonnage aura encore sa place dans une éventuelle société où le temps libre dominerait.

Selon Ferdinand Pignatel (un Compagnon lettré), "La loi suprême est la loi de la Liberté. L'individu est un chaînon dans l'immense chaîne des êtres et des choses. Il est un artisan de cette loi et il subit cette loi [...] D'où la sainteté du Travail ! [...] Le travail est créateur [...], c'est le travail qui a fait les civilisations. Le travail est souverain ! Il crée et il unit ! [...]. Lorsque les écritures prétendent que Dieu condamna l'homme au travail, c'est une erreur. Dieu condamna l'homme au progrès car il n'y a pas, il ne peut y avoir de progrès sans travail. Le travailleur a la plus noble, la plus belle place sociale, puisqu'il est l'humanité..."

La fin du plein emploi correspond, espérons le, à la naissance d'une nouvelle société où l'épidémie nerveuse, causée par le fléau de l'argent sera réduite à néant et permettra à l'homme de se réveiller ! Alors le compagnon, l'ouvrier reviendra à la tradition, il rejoindra l'artiste. Il pourra oeuvrer en toute sérénité, sans se soucier de son utilité économique.

Si l'on considère que nous avons besoin de Maîtres à penser, on peut considérer que l'on a besoin aussi de Maîtres de l'Oeuvre. Avec ou sans machine, dans ou hors la sphère économique, l'homme de métier semble nécessaire à la civilisation.

Si cette dernière a pour fondement l'apprentissage, l'entr'aide, la fraternité, ce qui est confirmé avec les solutions que l'on a évoqué pour sortir de la crise (Revenu Minimum Garanti..), le compagnonnage a encore un rôle à jouer.

Car, qu'est-ce que le Compagnonnage ? On l'a vu. C'est une école où on apprend à bien faire, où on apprend à mieux faire. C'est une école où l'entr'aide et la fraternité ne sont pas de vains mots. Contre vents et marées, c'est une école qui a survécu. La raison de cette capacité d'adaptation est essentiellement dûe à son mode d'organisation. Le Compagnonnage n'est pas un parti politique, mais il fonctionne dans ses institutions comme un parti politique, il n'est pas un syndicat, mais ses membres lui versent une cotisation qui assure son fonctionnement. Il n'est pas non plus une église, bien qu'il se préoccupe de spiritualité au sens large du terme.

En fait, le Compagnonnage est un Ordre Initiatique porteur d'une Tradition que le temps ne semble pas pouvoir user. Même si un jour, le Compagnonnage n'existait plus en tant que tel, tant qu'il y aura des hommes et des femmes, son esprit persistera. Car le Compagnonnage est conçu avant tout comme un humanisme qui utilise des principes fondamentaux qui structurent notre civilisation (solidarité, fraternité...).

Le Compagnonnage permet au compagnon, à l'homme, de se transcender, d'évoluer et d'avoir un rôle actif dans la vie. Et que recherche l'homme, si ce n'est cela ?

La sacralisation du travail ne devrait donc pas être fondamentalement remise en cause dans l'avenir. La société a besoin d'humanisme, tout comme l'intelligence de l'homme a besoin de s'exprimer par les mains. Quand bien même demain, le système productif n'aurait plus besoin de "main-d'oeuvre", l'homme, le compagnon éprouverait toujours l'envie d'avoir un rapport direct avec la matière en vue de la transformer, de se transformer (la frénésie qu'ont les hommes et les femmes modernes pour le bricolage est un signe), d'être humain !

De plus, l'intérêt actuel des pouvoirs publics pour la formation et les métiers devrait mettre plus en avant le compagnonnage et la tradition qu'il incarne et pérennise.

Toutefois, un certain nombre de questions d'ordre historique, que je n'ai pu traiter dans ce mémoire, reste en suspend. On a vu que le compagnonnage affirme ne pas avoir les mêmes origines que la Franc-Maçonnerie. Pourtant cette dernière, aux dires de Paul Naudon, a pour origine une organisation de métiers, celui de la construction. Il s'agit de la Franc-Maçonnerie Opérative. Si tel est la vérité historique, quelles sont les différences entre le compagnonnage et la Franc-Maçonnerie Opérative ? Quelle a été la place des associations ecclésiastiques de bâtisseurs (Bénédictins, Cisterciens, Templiers) dans cette Franc-Maçonnerie, et dans le Compagnonnage ? Ce dernier, qui revêt un caractère spiritualiste, n'est-il pas, par certains aspects, spéculatif ? Le Compagnonnage qui doit encore faire preuve d'invention, d'innovation et d'adaptation, ne risque-t-il pas, à terme, comme l'a connu la Franc-Maçonnerie Opérative, de se scinder en deux, avec d'une part, un compagnonnage opératif et d'autre part, un compagnonnage spéculatif ?

Avoir des réponses à ces questions, suppose de traverser dans l'histoire du Compagnonnage, les histoires des autres Ordres Initiatiques qui ont eu ou qui ont un rapport direct ou indirect avec "le sacré et le métier".

**ANNEXES**

**ANNEXE 1. Petit vocabulaire compagnonique**



**ANNEXE 2. Petite chronologie du Compagnonnage**

### **ANNEXE 3. Guildes et Corporations**



**ANNEXE 4. Extraits du rituel de réception de l'Union Compagnonnique**



**ANNEXE 5. Les Saints Patrons**

**ANNEXE.6 Agricul Perdiguier**

**ANNEXE 7. La Mère**

**ANNEXE 8. Lettre de course**

**ANNEXE 9. Illustration du génie compagnonique**

**ANNEXE 10. chefs d'oeuvres**

**ANNEXE 11. Brevet de Compagnon initié**

**ANNEXE 12. "La carpe au feu de bois"**

**ANNEXE 13. Le Tour de France**

**ANNEXE 14. Direction Générale de l'Union Compagnonnique**

**ANNEXE 15. Grilles d'interviews**

## BIBLIOGRAPHIE

## OUVRAGES D'ENSEMBLE

- Barret**, *Ils voyageaient en France*, **Hachette**, 1980.
- Bayard J.Pierre**, *Le Compagnonnage en France*, **Payot**, 1977.
- Bayard J.Pierre**, *La spiritualité de la Franc-Maçonnerie*, **Editions Dangles**, 1982.
- Bouvier Pierre**, *Le Travail*, **PUF**, 1991.
- Caillois Roger**, *L'homme et le sacré*, **Gallimard**, 1950.
- De Castéra Bernard**, *Le Compagnonnage*, **PUF**, 1988.
- Delort Robert**, *La vie au Moyen Age*, **Seuil**, 1982.
- Demain, un emploi ?*, **Revue Autrement**, 1989.
- Eliade Mircea**, *Le sacré et le profane*, **Gallimard**, 1965.
- Gambier Dominique**, *L'emploi en France*, **La Découverte**, 1988.
- Gorz André**, *Métamorphoses du travail Quête du sens*, **Galilée**, 1991.
- Freyssinet Jacques**, *Le chômage*, **La découverte**, 1989.
- Icher François**, *Le Compagnonnage*, **Editeur J.Grancher**, 1989.
- Icher François**, *Dictionnaire du Compagnonnage*, **Editions du Borrégo**, 1992.
- La division du travail*, **Profil Dossier**, **Hatier**, 1978.
- Lebaube Alain**, *L'emploi en miettes*, **Hachette**, 1988.
- Lefranc Georges**, *Histoire du travail et des travailleurs*, **Flammarion**, 1975.
- Leroi-Gourhan André**, *L'homme et la matière*, **Albin Michel**, 1971.
- Leroi-Gourhan André**, *Milieu et technique*, **Albin Michel**, 1973.
- Les Compagnons en France et en Europe*, **Edition Garry**, 1973.
- Marcel Bruno**, *Le chômage aujourd'hui*, **Nathan**, 1991.
- Marcel Bruno**, *Crises d'hier, crises d'aujourd'hui 1873..., 1929..., 1973...*, **Nathan**, 1992.
- Miquel Pierre**, *Histoire de la France*, **Fayard**, 1976.
- Naudon Paul**, *Les origines de la Franc-Maçonnerie le sacré et le métier*, **Dervy**, 1991.
- Perdiguer Agricola**, *Le livre du Compagnonnage*, **Laffite Reprints**, Réimpression de l'édition de **Paris**, 1846-1861.
- Rémond René**, *Introduction à l'histoire de notre temps 1. l'Ancien Régime et la Révolution*, **Seuil**, 1974.
- Rémond René**, *Introduction à l'histoire de notre temps, 2. le XIXe siècle*, **Seuil**, 1974.
- Rémond René**, *Introduction à l'histoire de notre temps, 3. le XXe siècle*, **Seuil**, 1974.
- Rioux J.Pierre**, *La révolution industrielle 1780 - 1880*, **Seuil**, 1989.
- Rouveyrans J.Claude**, *Le mémoire*, **Editions Techniques Universitaires**, 1988.
- Sand George**, *Le Compagnon du Tour de France*, **PUG**, 1988
- Tessier Robert**, *Le sacré*, **Editions du Cerf**, 1991.
- Vairel H.**, *La présentation matérielle d'un manuscrit dactylographié*, **Nathan**.

**Valette François**, *Partage du travail*, l'Harmattan, 1993.

**Valier Jacques**, *Une critique de l'économie politique*, Petite collection Maspéro, 1982.

**Vernant J.Pierre**, *Travail & Esclavage en Grèce Ancienne*, Edition Complexe, 1988.

**Wunenburger J.Jacques**, *Le sacré*, PUF, 1981.

## **DIVERS**

**Journaux de l'Union Compagnonnique.**

**Documents d'archives de l'Union Compagnonnique.**

**Entretiens et interviews de Compagnons.**